

Institut Royal Colonial Belge

SECTION DES SCIENCES NATURELLES
ET MÉDICALES

Mémoires. — Collection in-8°.
Tome XXIV, fasc. 3.

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

SECTIE VOOR NATUUR- EN
GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen. — Verzameling
in-8°. Boek XXIV, afl. 3.

Contribution

A LA

Géographie du Katanga

ESSAI DE SOCIOLOGIE

PAR

MAURICE ROBERT

MEMBRE TITULAIRE DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.



Avenue Marnix, 25
BRUXELLES

Marnixlaan, 25
BRUSSEL

1954

PRIX :
PRIJS: F 125

Contribution
A LA
Géographie du Katanga

ESSAI DE SOCIOLOGIE

PAR

MAURICE ROBERT

MEMBRE TITULAIRE DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.

Mémoire présenté à la séance du 16 janvier 1954.

AVERTISSEMENT

Les opinions exprimées dans cet essai de sociologie prennent souvent leur appui sur des notions de sciences naturelles. On observera à ce sujet que l'auteur est ingénieur géologue et aussi docteur en sciences géographiques, et qu'il a, par ailleurs, reçu une formation pédagogique à une école normale et à une section normale moyenne.

Il faut aussi rappeler que l'auteur est :

Membre titulaire de l'Institut Royal Colonial Belge,
Membre correspondant de l'Académie royale de Belgique (Classe des Sciences),

Professeur honoraire à l'Université de Bruxelles,
Directeur honoraire du Service géographique et géologique du Katanga et

Membre du Conseil colonial.

Le 16 janvier 1954.

E.-J. DEVROEY,
Secrétaire général de l'I. R. C. B.



Contribution à la Géographie du Katanga

ESSAI DE SOCIOLOGIE (1)

Remarque liminaire. — Cet essai de sociologie a été élaboré, en grande partie, grâce à une mission confiée en 1953 à l'auteur, membre du Conseil colonial, par le Ministre des Colonies.

Considérations préliminaires.

La matière traitée dans cet essai est particulièrement délicate.

Suivant les points de vue auxquels on se place, les questions envisagées peuvent souvent donner lieu à des solutions très différentes et parfois divergentes, tout en étant parfaitement raisonnables. Ces divergences peuvent se présenter, même si l'on a eu soin d'éliminer tout ce qui touche aux questions politiques et religieuses.

Nous ne désirons pas, en tout cas, que cet essai soit considéré comme un exposé *ex cathedra*.

* * *

Dans le monde civilisé actuel, ce sont les idées démocratiques qui dominent les tendances politiques générales et ce sont les gouvernements démocratiques, dans lesquels la souveraineté est, théoriquement tout au

(1) Le Dr MOTTOLLE a bien voulu me procurer certains éléments qui ont facilité la rédaction de certaines parties de cet essai.

moins, exercée par le peuple, qui sont en faveur. Nous sommes cependant d'avis que de telles méthodes de gouvernement ne pourraient pas encore être appliquées aux populations du centre africain. L'application d'une telle politique à ces populations serait de beaucoup prématurée et, à notre avis, ne pourrait conduire actuellement qu'à des constructions sociales destinées à mal tourner, surtout si elle amenait le Blanc, comme on doit malheureusement le craindre, à oublier et à négliger les devoirs qu'exige la conservation de son prestige vis-à-vis des indigènes.

Nous exprimons, de même, notre opinion au sujet des questions, à propos desquelles les notions de sciences naturelles sont nos meilleurs guides.

Ainsi, nous pensons que les peuples qui, depuis des temps immémoriaux, depuis des centaines de millénaires, ont vécu dans le milieu tropical, y ont évolué et s'y sont adaptés physiologiquement. De plus, leur psychologie individuelle et collective, liée d'ailleurs à leur physiologie, a subi les influences du milieu. Nous n'affirmerons cependant pas que les influences climatiques ont été seules à agir sur l'intellectualité des individus et des peuples (1).

Nous affirmons, par ailleurs, que l'hérédité n'est pas lettre morte et qu'elle continue à se manifester effectivement, même si l'enseignement dispensé aux populations sous-évoluées tend à en annihiler les effets.

Nous estimons ainsi que pour juger de la physiologie, de la psychologie et de l'intellectualité des individus et des peuples, il faut faire intervenir et l'hérédité et le milieu. On pourrait dire, pour faire image, que l'hérédité étant la graine, le milieu serait, en partie, le sol dans lequel elle est appelée à se développer.

(1) Il s'agit ici de la notion d'évolution qui en somme est devenue assez banale et non pas des essais qui ont tenté d'en expliquer le mécanisme, darwinisme, lamarckisme, mutationisme, ..., essais que peuvent discuter les spécialistes.

Par surcroît, lorsqu'on est familiarisé avec les longues périodes de temps auxquelles on a affaire en géologie, en paléontologie et en géographie, et qui portent sur des centaines et même des millions de millénaires (1), on ne peut s'empêcher de considérer qu'un demi-siècle et même un siècle sont des périodes beaucoup trop courtes, lorsqu'il s'agit de traiter de l'évolution des peuples et notamment de l'évolution de populations sous-évoluées.

Quelle peut être l'influence d'une action dont la durée est d'un demi-siècle ou d'un siècle, sur des populations adaptées physiologiquement et psychologiquement à un milieu déterminé au cours d'une période d'au moins cinq cents millénaires ?

Peut-on espérer qu'une influence, de durée aussi courte, puisse produire autre chose que des résultats très superficiels ? Il faudrait certainement disposer de plus de temps pour pouvoir agir en profondeur.

Nous estimons, dans ce domaine, ne pas pouvoir tenir compte de l'opinion de ceux qui, sincèrement mais sentimentalement sans doute, croient qu'une évolution provoquée par les Européens, pendant une période de temps relativement courte, puisse permettre de transformer un Noir du Centre africain en un Européen à peau noire, tout en considérant cependant que, dans de telles conditions, le Noir pourrait avoir fait des progrès sensibles dans la ligne améliorée de sa civilisation coutumière.

La main-d'œuvre indigène amenée au Katanga et plus particulièrement au Haut-Katanga.

L'Union Minière du Haut-Katanga n'est pas venue au Katanga pour accomplir tout d'abord une œuvre de bienfaisance. Elle y est venue pour confirmer l'existence de

(1) Formation de la croûte terrestre : quelque 3 milliards d'années. Début de l'ère primaire : quelque 450 à 500 millions d'années. Apparition de l'homme : environ 1 million d'années.

gîtes minéraux, pour déterminer quelles étaient les possibilités de leur mise en valeur et quel était le développement des gîtes ; elle était décidée à consacrer des capitaux considérables à la mise en valeur des gisements minéraux, en sachant parfaitement quels étaient les énormes risques d'une telle entreprise, dont la réussite était rien moins que certaine.

La première nécessité pour l'U.M.H.K. était de se rendre compte dans quelles conditions le cuivre incorporé dans les gîtes du Katanga pourrait être apporté économiquement sur les marchés mondiaux. Elle se trouvait ainsi devant la nécessité de trouver, tout d'abord, la solution de toute une série de problèmes techniques. Il fallait découvrir quel était le traitement qui convenait aux minerais du Katanga ; trouver sur place les fondants indispensables, ainsi qu'un combustible de bonne qualité et de prix abordable. Il fallait équiper le pays en voies de communications.

C'est alors qu'apparaissait le problème le plus angoissant, le plus difficile à résoudre, celui de trouver la main-d'œuvre, sans laquelle rien ne pourrait être entrepris.

Il ne fallait pas espérer trouver cette main-d'œuvre sur place, car la population du Haut-Katanga était très clairsemée. C'est à peine si, dans la région du Haut-Katanga, située au sud de la ligne de chemin de fer actuelle et où se localisent les gîtes cuprifères, on trouvait quelque 20 à 25 petits villages qui, pour la plupart, n'étaient formés que de quelques huttes ; deux d'entre eux seulement comptaient plus de 30 huttes.

Il fallait donc trouver à l'extérieur du Haut-Katanga de la main-d'œuvre consentant à venir dans cette région assez inhospitalière et à y travailler dans des mines. Il fallait voir si cette main-d'œuvre volontaire, mais arrivant sous-alimentée, serait capable de se livrer à un travail continu. Il fallait prendre des dispositions pour

employer une main-d'œuvre non éduquée et accepter de l'éduquer pour le travail qu'elle aurait à effectuer. Il fallait, de plus, trouver le moyen de la nourrir. Comme la production des vivres était insuffisante dans le pays lui-même, tout le ravitaillement devait être apporté de l'extérieur.

Il restait alors à procurer à la main-d'œuvre tous les soins médicaux et les soins hygiéniques que comportait la situation.

Au début, l'origine des Noirs employés dans les entreprises de l'U. M. se trouve en Rhodésie, zone beaucoup mieux peuplée que le Katanga et qui y est reliée par une voie ferrée. Ce sont d'ailleurs ces Noirs qu'avaient employés les prospecteurs de la Tanganyika Concessions Ltd (T. C. L.) et la firme Pauling & Co qui construisait la ligne de chemin de fer.

La T. C. L. avait aussi fait appel à des gens du Katanga, à des Baluba, mais elle s'était tout de suite heurtée à des difficultés, car elle devait éviter de propager certaines maladies apportées par ces Noirs.

Au cours de la période 1907-1910, l'effectif moyen des travailleurs employés à l'U. M. est de quelque 600 à 700 hommes, en partie des Rhodésiens et en partie des autochtones.

La plupart de ces hommes, et plus particulièrement les Katangais, étaient dans un tel état de sous-nutrition et physiquement si faibles qu'il était souvent nécessaire de leur donner des soins particuliers au cours de la première phase de leur engagement, qui était d'ailleurs très court. Il faut savoir, en effet, qu'à la période initiale, le Noir katangais ne restait guère au travail que pendant un mois, après quoi il avait hâte de retourner dans son village où il ne tardait pas à dépenser tout son gain. Un peu plus tard, l'engagement du travailleur pouvait être de 3, 6 ou 9 mois, 6 mois étant la durée généralement préférée.

Ces travailleurs temporaires, qui n'avaient accepté de quitter leur village que pendant une très courte période, généralement en vue de se procurer une somme dont ils jugeaient avoir besoin (le plus souvent pour payer la dot d'une femme), appartenaient au milieu coutumier et y restaient intimement et complètement liés. On conçoit aisément que, dans de telles conditions, le rôle éducateur de l'U. M. ne pouvait être que très limité. Tout ce qu'elle pouvait faire était de nourrir si abondamment ses travailleurs et de leur prodiguer de tels soins que sa réputation ne tarda pas à devenir très favorable parmi les populations où devait se faire le recrutement.

Il n'en va pas moins que, malgré la confiance des recrutés, la proportion des travailleurs accompagnés de leur femme ne dépassait pas 5 à 10 % dans les débuts. Si ce recruté acceptait pour lui-même les risques de l'aventure d'un exode vers des chantiers en région étrangère, il refusait de les faire partager par sa famille.

Quelles étaient les conditions dans lesquelles les travailleurs de l'U. M. vivaient dans les camps de la compagnie pendant la courte période de leur engagement ? Au début, il s'agit presque uniquement de célibataires. Ils sont nourris, logés, soignés dans des camps appropriés et organisés pour répondre aux nécessités hygiéniques. On avait jugé qu'il était préférable de ne leur verser que la moitié de leur salaire au cours de l'exécution de leur contrat, le salaire différé leur étant payé à l'expiration du terme d'engagement. Semblable mesure était prise dans le but d'assurer au travailleur un petit pécule lors de son retour au village, pécule qu'il n'aurait sans doute pas été capable d'économiser s'il avait eu la faculté de le dépenser.

Cette mesure excellente en elle-même constituait par ailleurs un frein à la désertion.

Malgré les soins dont on entourait le travailleur

temporaire, malgré l'excellente réputation que s'était faite l'U. M., ainsi d'ailleurs que quelques autres grandes firmes, il était nécessaire d'étoffer les cadres par du recrutement. Au début, l'U. M. recevait la plupart de ses travailleurs par l'intermédiaire d'une mission de recrutement, R. Williams et C^{ie}, opérant en Rhodésie vers 1910. L'U. M., de même d'ailleurs que notamment le C. F. K., éprouva des difficultés de recrutement et, en 1910, elle fonda, avec d'autres employeurs, la « Bourse du Travail du Katanga » (B. T. K.). Cette Compagnie avait pour objet « la création de toutes œuvres ou entreprises propres à faciliter le recrutement et régulariser l'emploi de la main-d'œuvre indigène, ainsi qu'à améliorer les conditions matérielles et morales de l'ouvrier et favoriser sa formation professionnelle. » Notons qu'à partir de 1927, la B. T. K. fut dénommée O. C. T. K. (Office central du Travail du Katanga) et fut d'ailleurs mise en veilleuse, les nouveaux besoins en main-d'œuvre étant en grande partie supprimés.

Jusqu'alors on se trouve au Katanga dans une période caractérisée par l'engagement temporaire de travailleurs, qui restent complètement attachés à leur milieu coutumier.

Nous avons vu que la proportion des travailleurs venant dans les camps accompagnés de leur femme ne dépassait pas 5 à 10 %. La politique suivie par les grands employeurs et plus particulièrement par l'U. M. leur valut une réputation favorable dans les milieux indigènes.

Tout naturellement, la proportion des femmes s'accrut et, vers 1925, on trouve 15 à 20 % de travailleurs mariés accompagnés de leurs femmes et l'on arrive ainsi à l'année 1927 qui est importante, car c'est l'année où fut fermement adoptée par l'U. M. la politique de stabilisation qui est basée sur l'engagement volontaire, sur le contrat d'une durée de trois ans et sur les facilités

apportées aux jeunes recrues pour se marier. La conséquence d'une telle politique fut d'accroître le nombre de travailleurs mariés (leur proportion atteignit 40 à 50 %) et, en même temps, de réduire considérablement les besoins du recrutement, tout en donnant au travailleur le temps d'acquérir une certaine expérience au travail et de fournir un meilleur rendement.

C'est à partir du moment où elle a réussi à stabiliser la main-d'œuvre que l'U. M. a pu développer son rôle social.

Elle est déterminée à fournir à cette main-d'œuvre, non seulement des conditions matérielles et hygiéniques de vie qui sont enviables, même pour des populations ouvrières vivant en Europe, mais aussi à améliorer leur situation morale et à la faire progresser dans le domaine de la civilisation.

Envisagée d'un point de vue encore plus élevé, la politique de stabilisation de la main-d'œuvre, définitivement adoptée en 1927 par l'Union Minière, appelle quelques commentaires dont il ne faudrait pas sous-estimer l'importance.

Du fait de la stabilisation qu'elle a réalisée, l'Union Minière a peuplé son domaine d'Européens et aussi d'une population noire immigrée complètement étrangère à la région du Sud katangais.

On pourrait difficilement défendre l'idée que cette région initialement quasi déserte, équipée, mise en valeur et peuplée grâce à l'activité de l'Union Minière, appartient soit aux envahisseurs bayeke, soit aux populations immigrées et que ces dernières, dans un avenir plus ou moins lointain, pourraient légitimement en revendiquer la propriété.

On pourrait, de même difficilement admettre que ces immigrés, pour la seule raison qu'ils ont la peau noire, pourraient exiger le self-gouvernement de ce domaine africain, en éliminant pour ce faire les Européens qui

en ont assumé la création, l'équipement, l'organisation et la mise en valeur.

Ces considérations et remarques nous conduisent à examiner de près l'aspect social du Katanga.

La matière traitée ici succinctement d'ailleurs, qui est consacrée à des questions de sociologie se rapportant aux territoires tropicaux colonisés au Congo belge et plus particulièrement au Katanga et au domaine de l'Union Minière, donne généralement lieu à l'énoncé des opinions les plus divergentes. Quoique conduisant à des conclusions parfois complètement opposées, les arguments qui servent d'appui à de telles opinions ne sont pas nécessairement tous dépourvus de valeur.

Étant donné ces conditions, on se rend aisément compte que pour traiter un sujet aussi complexe, il est utile et même nécessaire d'aborder de nombreuses questions préjudicielles.

A propos des civilisations.

Comme il s'agit de traiter des matières qui se rapportent à la société indigène katangaise avec laquelle l'Européen se trouve en contact, il convient de savoir ce dont on parle lorsqu'on emploie le mot « civilisation ». On peut tout d'abord mentionner la définition de « civilisation » et de « culture », donnée par le grand dictionnaire *Larousse*.

« *Civilisation*. — Encycl. : Pris dans son sens le plus large, le mot civilisation désigne un tout complexe qui comprend les idées professées et les habitudes contractées par l'homme vivant en société. Il y a une civilisation partout où il y a des individus en relations plus ou moins stables les uns avec les autres. Il existe autant de civilisations qu'il existe de collectivités organisées, et l'origine de la civilisation est celle de la société.

» L'idée de progrès est inséparable de celle de civilisation. L'homme civilisé regarde vers l'avenir, tandis que le barbare est tourné vers le passé et absorbé par le présent.

» Les groupements sociaux sont régis par des lois ; l'homme sociable a bénéficié de ces groupements ; il s'est rendu, par la connaissance de ces lois, de plus en plus indépendant vis-à-vis de la nature ; il a conquis une supériorité de plus en plus grande sur les animaux ; il a toujours su mieux se servir des forces naturelles.

» Avec la prévoyance apparaît la civilisation ; aux démarches impulsives de l'instinct fait place la volonté réfléchie ; l'homme accumule en vue des années futures, essaie d'obtenir le maximum de résultats avec le minimum d'efforts et transmet à ses descendants plus qu'il n'avait reçu ; il subit l'action de la nature, mais à son tour agit sur elle, s'en empare parce qu'il la comprend ; par l'art, il crée une réalité nouvelle ; rentrant en lui-même il prend conscience de son individualité et du caractère sacré de toute personne humaine. Tels sont les éléments constitutifs de la civilisation.

» *Culture*. — Instruction, éducation. Le mot s'emploie quelquefois, d'après l'allemand « *Kultur* », dans le sens de « civilisation » mais surtout en parlant des peuples germaniques. » (*Larousse XX^e*).

La notion de civilisation, faut-il le dire, a fait l'objet de beaucoup de discussions et de beaucoup de publications. Signalons que cette notion — et sa définition — ont fait l'objet d'une bonne part de l'activité de la XXV^e session de l'INCIDI, tenue à Bruxelles en 1949 (Institut international des Sciences politiques et sociales appliquées aux pays de Civilisations différentes). On trouve les publications qui s'y rapportent dans le compte rendu de cette XXV^e session.

Signalons aussi le travail de André LALANDE : *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (éd. 1947), dans lequel sont données les acceptions du mot « culture » et celles du mot « civilisation ».

Notons, par ailleurs, le chapitre consacré à « Civilisation — Culture — Langage » par Louis DE KOSTER, dans « Problèmes linguistiques et culturels au Congo belge », *Problèmes d'Afrique Centrale* n° II, 1951. Voyons aussi l'article de G. VAN DER KERKEN, « Cultures et Civilisation » in *Problèmes d'Afrique centrale* — n° II-1951 et l'article de Henri DEPAGE, « Civil, Civilité,

Civiliser, Civilisation », *Bullet. de l'Inst. Royal Colon. Belge*, T. XXIII, fasc. 2, 1952.

* * *

On peut dire, en tout cas, qu'il s'agit d'une notion assez confuse, aux sens multiples et assez mal délimités.

Le plus généralement, les Européens qui vivent dans une colonie tropicale emploient le terme « civilisation » dans un sens absolu qui a un caractère appréciatif. Ce serait pour eux le bien propre des populations les plus développées, soit des populations européennes. Prise dans ce sens, la civilisation s'oppose à l'état des peuples qui ne seraient pas du tout civilisés ; elle s'oppose à l'état sauvage ou à la barbarie.

L'emploi du mot « civilisation » pris dans ce sens et appliqué à la société européenne vivant en région tropicale katangaise, ainsi qu'aux populations autochtones, amène le Blanc à considérer que seule la société européenne, à laquelle il appartient, est civilisée, et que les populations autochtones au contact desquelles il vit, ne sont que des sauvages et des barbares.

A la rigueur, semblable conception pouvait être acceptée de la part des premiers explorateurs qui devaient se frayer leur route en traversant une nature et des populations hostiles, populations qui se comportaient en ennemis vis-à-vis d'intrus, appartenant à une race inconnue et étrange. Elle pouvait être appliquée par les pionniers européens à des populations parmi lesquelles certaines tribus s'adonnaient à l'anthropophagie.

A l'heure présente, une telle conception ne pourrait plus être appliquée par des Blancs, qui, comme au Katanga, ont vécu au contact des populations indigènes et ont pu constater de ce fait que celles-ci, dites autrefois sauvages et barbares, et qui à l'arrivée des Blancs en

étaient encore à l'âge du fer ⁽¹⁾, vivent en réalité en accord avec des règles coutumières qui sont loin d'être le néant et qui dénotent une réelle civilisation.

Souvent différentes des normes de notre civilisation européenne, ces règles coutumières ne doivent certes pas permettre de classer la civilisation élémentaire des Noirs katangais à un niveau très proche de la nôtre dans la hiérarchie des civilisations. Malgré la barbarie encore assez récente, elle y occupe néanmoins un certain rang et il faudrait se garder de mépriser toutes les règles de vie qu'elle impose à la société indigène. Il faudrait bien se garder de considérer que la coutume, qui est à la base de l'organisation de cette société, n'a réellement aucune valeur et que les éléments constitutifs d'une réelle civilisation y sont absents et tout à fait ignorés.

C'est ainsi qu'il y a là une organisation sociale qui permet de tenir tête à la nature hostile, de satisfaire les besoins essentiels et qui, dans une certaine mesure, fait respecter la justice, une organisation qui ignore les enfants abandonnés, la prostitution et le chômage et qui permet même l'éclosion de certaines œuvres d'un art primitif. Il faut néanmoins admettre qu'elle est qualitativement inférieure à la civilisation européenne ; les œuvres et l'histoire sont là pour le prouver. Sans passer en revue tout ce que les Noirs ont ignoré dans la nature et dont ils auraient pu largement tirer parti, il faut cependant dire qu'ils n'ont domestiqué aucun animal et ce qui plus est, ils n'ont jamais pris la peine de soigner, ni même de nourrir ceux qui leur avait été passés par d'autres populations. Par ailleurs, ils n'ont jamais tenté d'opérer une sélection améliorante ni dans le monde animal, ni dans le monde végétal.

Il faut évidemment noter qu'ils n'ont trouvé ni l'écri-

(1) MARG. LEFÈVRE estime que les Noirs de l'intérieur en sont encore à l'âge du fer, corrigé par l'usage des allumettes et des bicyclettes.

ture (1), ni même la roue, que par ailleurs le travail manuel n'a aucun attrait pour eux, qu'ils n'ont jamais essayé de trouver des moyens mécaniques qui auraient pu leur fournir de l'énergie utilisable. Ils ont trouvé que le travail pénible pouvait être accompli par des esclaves, ce qui est la solution la plus facile. Cette mentalité nous permet de supposer que si les populations noires étaient abandonnées à elles-mêmes, elles ne tarderaient sans doute pas à retomber dans une structure sociale basée sur l'esclavage.

Il nous semble bien certain que l'on doit admettre, sans longue discussion, que la civilisation des Noirs congolais est bien qualitativement inférieure à la civilisation européenne et qu'elle ne pourrait pas être comparée à cette dernière (2).

Pour plus de précision, on peut dire que le Noir est certainement perfectible, mais qu'il se trouve encore au stade de *l'intelligence pratique* et qu'il ne connaît guère dans l'action que l'emploi des méthodes empiriques basées sur des essais, des retouches et des tâtonnements successifs.

Il n'est pas encore arrivé au stade de l'intelligence et de la pensée logique et rationnelle, auquel, après de longs efforts, est arrivée la civilisation occidentale.

Il n'a pas encore atteint ce stade qui fait que l'homme peut désormais agir sans tâtonnements, avec sûreté et rapidité, qu'il conçoit rationnellement à l'avance ce qu'il veut réaliser et les moyens pour le réaliser.

A ce stade des formes supérieures de l'intelligence,

(1) A part quelques essais tentés assez récemment au N.-W. du Centre africain, et guidés sans doute par le mécanisme alphabétique européen. D. WESTERMANN in *Volkerkunde von Africa*. Essen, 1940.

(2) Est-il nécessaire de faire appel à de longues réflexions pour pouvoir estimer, par exemple, toute la différence existant entre, d'une part, une ville européenne et la vie que l'on y mène et, d'autre part, Bunkeya et le genre d'activité des hommes qui y vivent et surtout qui y vivaient, en accord avec les règles et les us et coutumes indigènes ?

l'homme met en œuvre des concepts organisés, le langage, ainsi que divers systèmes de symboles et des signes (écriture, signes mathématiques, etc...) qui se sont surtout développés depuis les premiers géomètres grecs (1).

Les Blancs ont ainsi réalisé des œuvres qui sont encore inconcevables pour un cerveau noir, même si l'instruction qui lui a été dispensée en a fait un Noir que l'on qualifie actuellement d'évolué.

Comment ces évolués pourraient-ils, par exemple, concevoir l'idée de la désintégration des atomes ou encore que des Blancs dans la science des mécanismes auto-gouvernés, la Cybernétique (2) iraient jusqu'à l'idée de construire des robots intelligents qui pourraient être capables de fournir une production intellectuelle supérieure à celle de beaucoup de Noirs et peut-être même supérieure à celle de très nombreux Blancs et qu'il n'est pas impossible que de telles conceptions, si utopiques qu'elles soient, pourraient peut-être, du fait des Blancs, devenir une réalité dans l'avenir (3).

(1) ÉMILE DUHOT, Les climats et l'organisme humain. *Que sais-je ?* (Paris, 1948).

(2) GEORGES R. BOULANGER, La Cybernétique, Science des Robots. *Bull. Soc. R. des Ing. et Ind.*, N° C, déc. 1952, p. 243.

(3) Notre manière de voir qui vient d'être énoncée ne nous empêche pas de signaler l'opinion mentionnée par un « committee of social scientists » établi par l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation) et qui dit que les races humaines se distinguent seulement par des caractéristiques physiques, que leur intelligence et probablement leurs possibilités sont, à la base, les mêmes, mais que des différences qualitatives considérables et même des inégalités peuvent être produites par les circonstances du milieu (S. BRESHEUVEL, *The occupational Abilities of Africans*).

Pour ce qui nous concerne, nous regrettons de devoir dire que cet énoncé n'est sans doute pas indépendant de toute considération politique et, qu'en tous cas, il ne s'appuie pas sur des données scientifiques. Certes, les races humaines se distinguent par des caractéristiques physiques, puisque d'ailleurs ce sont leurs caractéristiques physiques qui les définissent, mais affirmer qu'elles se distinguent *seulement* par ces caractéristiques est une simple affirmation dépourvue de toute valeur scientifique.

L'énoncé ne dit pas que leur intelligence, les qualités de leur intelligence, et probablement leurs possibilités sont les mêmes, ce qui serait un non-sens, mais il dit qu'elles sont, *à la base*, les mêmes.

Ceci pourrait vouloir dire qu'au point de départ de l'évolution les caractéris-

Pour nous exprimer succinctement, nous dirons que le Noir ne semble pas doué pour les sciences mathématiques, ni pour la pensée rationnelle, probablement à cause du manque d'exercice au cours de son évolution et qu'il ne jouit pas d'un tempérament créateur, mais qu'il possède par ailleurs des dons qui le rendent très perfectible, dons qui demandent à être mis en œuvre.

Il possède des sens très développés et acquiert une adresse remarquable dans le maniement des appareils techniques qui lui sont confiés. Il possède une imagination que les Blancs peuvent lui envier et ses dons artistiques, de la musique et du rythme, par exemple, ne sont certainement pas inférieurs à ceux de la race blanche.

* * *

Nous estimons qu'il est vain de discuter plus avant les questions qui se rapportent à la supériorité de la race blanche sur la race noire (Supériorité qui ne serait peut-être pas de *nature*, originelle, mais qui serait une supériorité d'état, résultant d'une longue évolution et adaptation effectuées dans des conditions et des climats très différents) (1). Certes, personne ne peut nier que la

tiques et les qualités des races qui allaient se spécialiser par la suite étaient les mêmes, il y a de cela des centaines de millénaires (soit quelque 500.000 années, ce que nous considérons comme probablement exact).

La suite de l'énoncé : « mais que des différences qualitatives considérables et même des inégalités peuvent être produites par les circonstances du milieu » est aussi exact. Mais cela signifie qu'il existe des différences réelles au point d'aboutissement de l'évolution, c'est-à-dire, à l'heure présente.

Il faut observer que les différences qualitatives et les inégalités dont il est question ci-dessus produites par les conditions du milieu ne disparaîtraient pas si celles-ci étaient actuellement rendues équivalentes. Une telle régression d'une évolution, un tel retour en arrière ne peut pas être considéré comme possible, car nous estimons qu'il y a irréversibilité dans l'évolution, comme il y a irréversibilité du sens de l'écoulement du temps.

(1) Cela revient à dire que lorsque, il y a sans doute plusieurs centaines de millénaires, le rameau humain qui devait s'adapter au climat tempéré et celui qui devait s'adapter au climat tropical, se sont détachés du tronc originel, il n'existait sans doute pas de différences notables entre les deux branches. C'est l'évolution effectuée dans des conditions et des climats différents au cours de centaines de millénaires qui a produit ces différences.

civilisation occidentale construite par la race blanche, se trouve à la pointe des civilisations. Il faut bien admettre que c'est nécessairement aux qualités de la race blanche et surtout à son tempérament créateur que sa civilisation a pu déployer sa force d'expansion et son énorme rayonnement.

Comment pourrait-on comparer la civilisation occidentale, la civilisation et la philosophie chrétiennes à celles des populations qui n'ont même pas connaissance du principe de causalité, qui ne peuvent passer que très péniblement à l'abstraction et qui n'ont pas accédé à la première période de la formation de l'esprit scientifique ? Comment comparer la civilisation occidentale à celle de populations qui n'ont pas accédé aux données les plus élémentaires de l'astronomie, qui ne possèdent pas, qui n'ont su trouver ni l'écriture, la connaissance de base nécessaire à toute science et à toute civilisation véritable, ni les données les plus élémentaires qui doivent servir de base à une amélioration des conditions matérielles et morales de vie de la population. On est obligé d'observer, comme nous venons de le faire ci-dessus, que le Noir ne conçoit même pas ce qu'est la recherche et la découverte scientifique et qu'il ne possède pas le tempérament créateur qui caractérise la race blanche. Le Noir a vu et a même pu user des engins les plus divers apportés par les Blancs, machines à vapeur, énergie électrique, aviation, mais il n'éprouve pas pour de telles merveilles, l'admiration qui s'impose, parce qu'il ne conçoit pas, croyons-nous, qu'elles ont dû être conçues, créées, réalisées, en partant de rien, par le cerveau des Blancs ; ses conceptions ne lui permettent en tout cas pas de se rendre compte de ce qu'est une découverte scientifique, de ce qu'est une invention et son application ⁽¹⁾. Ne croit-il pas en toute simplicité, que celui

(1) Lorsqu'il traite la malachite pour en extraire le cuivre, le Noir ne réalise pas que la méthode à appliquer pour ce faire a été découverte par un homme,

qui sait conduire, réparer éventuellement une locomotive, n'est en rien inférieur à celui qui l'a inventée, qui l'a sortie de rien, puisqu'il ne conçoit pas ce dernier phénomène ? Rien d'étonnant dès lors à ce que son ignorance, dont il ne peut évaluer le degré, nourrisse son orgueil.

Croit-on qu'un Noir, qu'il vienne du fond de la brousse ou qu'il soit évolué, se soit jamais demandé comment une machine aussi simple qu'un vélo, qu'il connaît bien, peut se maintenir en équilibre lorsqu'elle est mise en marche ? Comment dès lors pourrait-il concevoir, comme nous venons de le dire, ce que sont des recherches qui conduisent à la désintégration de l'atome...

Jusqu'ici les évolués ont évidemment eu connaissance des principes que proclamait la civilisation européenne, des préceptes du christianisme, mais, en supposant qu'ils aient pu atteindre les sommets de cette philosophie, il y a d'autres aspects de cette civilisation qui leur ont complètement échappé et qui précisément sont ceux des progrès scientifiques réalisés par les Blancs, de même que ceux de la beauté et de l'art qu'ils ont développé par leurs œuvres.

On pourrait utilement signaler ici des passages de la note écrite par F. DELLICOUR ⁽¹⁾ à ce sujet, lorsqu'il fait mention de l'importance des progrès scientifiques, de même que celle de toutes les œuvres d'art réalisées en tant qu'éléments de la civilisation occidentale.

Après de nombreuses séances entre Blancs et Noirs qui avaient permis à des évolués d'exposer leurs idées que l'on trouve publiées dans le Bulletin n° 17 de *Cepsi*, F.

peut-être l'un de ses ancêtres. Il attribue à la formule une origine magique et l'applique en respectant avec scrupules les rites enseignés pour réussir l'opération.

C'est l'origine considérée comme magique, comme divine, de la méthode qui a rendu difficile l'expérience de la fusion de la malachite qu'on leur a demandé de réaliser devant les Blancs.

⁽¹⁾ F. DELLICOUR, A propos du *Bull. du CEPSI* n° 17. Une mise au point. *CEPSI*, n° 19, nov. 1952.

DELLICOUR fait des remarques du plus haut intérêt. Il observe que les évolués, auteurs des notes publiées, ont établi une comparaison entre la vie qu'on mène ou qu'on menait dans les milieux coutumiers et celle qu'on mène à l'ombre des villes européennes, dans les cités extra-coutumières. Cette comparaison, telle qu'ils la faisaient, tourne résolument à l'avantage de la première.

On nous a fait remarquer à ce propos qu'il serait utile de promener le Noir que nous instruisons, dans les villages de la brousse, pour lui montrer la médiocrité dans laquelle vivent les gens de l'intérieur.

L'expérience a été tentée en Rhodésie du Nord. Les élèves des écoles font des camps installés près des villages et se rendent utiles en travaillant avec les villageois.

L'expérience serait, paraît-il, encourageante.

A en juger par les *Mémoires du Bulletin de CEPSI*, dans le tableau de la vie indigène, tel qu'il est tracé par les auteurs, on ne trouve aucune allusion à des coutumes barbares, sauf une brève mention de la mise à mort des femmes en cas de décès des chefs indigènes.

Ces premières expériences qui ont permis à des Noirs évolués sincères, croyons-nous, d'exposer, en toute confiance et en toute liberté, leurs idées ont quelque chose d'assez déconcertant et décevant, pour ne pas dire plus.

Si l'on met à part tout ce qui se rapporte aux principes de la civilisation européenne, aux préceptes du christianisme qui leur ont été enseignés, inculqués, durant toute leur vie scolaire, on peut dire que tout ce qui est propre à la civilisation occidentale, tout ce qui en fait la grandeur et la beauté, échappe complètement à ces évolués. Encore faut-il admettre, ce qui est extrêmement douteux, que ces cerveaux d'hérédité primitive aient pu comprendre, digérer, assimiler la philosophie d'essence élevée du christianisme.

Il semblerait par ailleurs que ces évolués n'apprécient

guère ce que les Européens ont fait pour les Noirs congolais, tout ce qu'ils leur ont apporté grâce à leur activité, à leurs efforts et souvent à leurs sacrifices.

L'exposé qui fait l'objet du présent essai montre tout ce que les Européens tentent pour conduire la population noire à jouir d'une vie meilleure.

Tout Blanc sait l'œuvre qui a été réalisée en un demi-siècle au Centre africain. Sans compter l'équipement du pays, l'établissement des voies de communication, la mise en valeur de ses ressources restées jusque là en friche ou inconnues, tout Européen sait ce qui a été apporté aux misérables populations qui y croupissaient dans la misère depuis des temps immémoriaux. Faut-il citer la sécurité, avec la suppression des guerres locales et la suppression de l'esclavage, la protection des faibles contre la cruauté des chefs, la nourriture suffisante, l'hygiène, les soins médicaux, l'instruction, etc..., etc... (1)

Peut-on croire que des évolués puissent ne pas se rendre compte que cette œuvre a été réalisée, faut-il admettre que pour eux, toute cette œuvre à mettre à notre actif soit réellement lettre morte ? et qu'ils préféreraient retourner aux traditions ancestrales et à la barbarie primitive ? Faut-il considérer que si l'un de ces évolués était, par exemple, un descendant d'un chef barbare, cruel, ayant joui d'une autorité absolue et en ayant profité pour pressurer et persécuter les populations qui étaient à sa merci, cet évolué regretterait, à son point de vue, cette période passée qu'il considérerait comme la véritablement bonne ?

(1) Il y a peu de régions dans le monde qui, en moins de cinquante ans, aient subi des changements aussi profonds que ceux qui se sont produits au Katanga méridional.

Le diptyque dont l'un des volets figurerait le pays, tel qu'il était après être resté aux mains des Noirs depuis des temps immémoriaux et dont l'autre volet représenterait le même pays transformé après 50 années d'occupations européenne, présenterait des contrastes tellement violents que l'on peut difficilement admettre que des Noirs, évolués ou non, seraient incapables de les observer ; seraient-ils incapables d'en tirer les conclusions qui s'imposent ?

Faut-il croire que ces évolués sincères, même s'ils adressent des paroles fleuries aux Blancs qui les invitent dans leur centre, se considéreraient comme ayant un avenir bien plus brillant et bien plus heureux, si les Blancs ne se trouvaient plus dans le pays, pour y faire régner l'ordre, la justice et empêcher les faibles d'être comme autrefois pressurés par ceux qui possèdent l'autorité ?

Il y a ici une indication utile, d'autant plus qu'elle semble confirmée par ce qui se passe dans d'autres régions sous développées et dont la sagesse nous obligerait à tenir compte.

Je suis tout à fait convaincu que l'exposé fait par ces Noirs évolués est franc et sincère, ce dont il faut leur savoir gré. Que les idées qu'ils expriment en toute liberté soient, pour nous, déconcertantes et décevantes, la chose importe peu. Devrait-on en arriver à croire que, malgré tout ce qui a été fait pour eux, des Noirs africains, de l'Afrique située au sud du Sahara, des Noirs du Congo, du Kenya ou d'ailleurs, seraient désireux de redevenir ce qu'ils étaient avant l'arrivée des Blancs et qu'ils s'impatieraient sous la tutelle qui leur a été octroyée ? Devrait-on en arriver à dire, en généralisant beaucoup trop sans doute, que l'Afrique, incitée par les idées à la mode dans les milieux anticolonialistes internationaux, tendrait à repousser l'Europe pour retrouver son passé et son destin ? Peut-être devrions-nous nous méfier de notre tendance au raisonnement rationnel en ces matières, alors qu'il s'agit, en réalité, d'une mystique de la brousse essentiellement antirationnelle et aussi, faut-il le dire, antichrétienne. Quoi qu'il en soit, il ne faudrait cependant pas oublier que dans le milieu constitué par les populations africaines, les mouvements naissent et se propagent à partir des groupements d'évolués et de leurs meneurs.

C'est une situation qu'il faut prendre en considération et qui demande réflexion.

En tout cas, les Noirs, pas plus que les Blancs, ne retrouveront plus l'Afrique du passé. Celle-ci était un continent vidé d'hommes, notamment par la barbarie ancestrale, et aussi, malheureusement par la chasse aux esclaves et elle se peuple actuellement à une allure rapide, par le fait du Blanc, qui a apporté la nourriture, l'hygiène, le confort, la sécurité, tout ce qu'il faut pour que les misérables populations d'autrefois puissent se multiplier et prospérer librement.

Nous n'irons pas jusqu'à croire au déterminisme absolu des climats, en matière de civilisation ; nous n'affirmerons pas que les influences climatiques sont seules à agir sur l'intellectualité profonde des individus et des peuples, ainsi que sur les opérations de leur entendement. En accord avec Émile DUHOT (1), nous n'acceptons pas les opinions qui font entièrement dépendre des climats les formes sociales et le droit, la politique et la religion, la philosophie, l'art et la littérature. En tenant compte de l'évolution moderne de la physique, nous n'acceptons pas le concept du déterminisme absolu en ces matières.

Nous estimons pourtant qu'il est certain que les individus, les peuples et les races (avec les caractères physiques qui les définissent) qui vivent dans des climats déterminés s'y sont adaptés physiologiquement et nous devons admettre, et en tout cas nous admettons par ailleurs, que les influences climatiques se sont aussi répercutées de manière plus ou moins prononcée et souvent de façon très nette sur leur psychologie individuelle et collective, sur leur comportement et, en définitive, sur toute leur civilisation.

Nous savons que les climats tempérés qui sont l'ha-

(1) ÉMILE DUHOT, *op. cit.*

bitat de la race blanche, sont très différents des climats chauds, des climats tropicaux, habitat de la race noire, et que les climats chauds, propices au *dolce farniente*, ne sont pas aussi favorables au développement des civilisations que les climats tempérés, où il faut lutter contre les difficultés climatiques, comme le prouve à suffisance le fait que le flambeau qui marque la tête de la civilisation n'a jamais été tenu par des populations des climats tropicaux, mais qu'il l'a été successivement par des peuples différents qui ont toujours appartenu soit à la race blanche, soit à la race jaune, ayant pour habitat les climats tempérés.

L'adaptation physiologique des Blancs aux climats tempérés, comme celle des Noirs aux climats chauds, a des débuts qui remontent dans la nuit des temps, sans doute à des centaines de millénaires, soit quelque 500.000 années ; elle s'est prolongée sans interruption au cours des siècles, chacune d'elles ayant suivi la voie qui lui est propre. Les adaptations psychologiques et les civilisations ont subi le même phénomène, chacune des civilisations, celle des Blancs et celle des Noirs, ayant suivi la voie qui lui est particulière.

On conçoit que chacune d'elles ne puisse continuer à croître, se développer et mûrir, qu'en prolongeant les racines et le tronc dont elle tient ses origines, mais que de nouvelles pousses pourraient y être greffées.

Ceci donne une image des conceptions que l'on peut se faire au sujet de l'évolution qu'il est désirable et possible de réaliser à propos de la civilisation coutumière des Noirs. Il ne semble pas possible de saper et anéantir le tronc original de la coutume indigène et de lui substituer celui de la civilisation blanche. Il paraît bien évident que les Noirs ne pourraient pas effacer leur passé, ce qui à notre avis n'est pas désirable, et, par ailleurs, s'assimiler en quelques générations les éléments d'une civilisation qui a demandé de nombreuses générations

pour mûrir sous d'autres cieux. Ce qui a été buriné dans l'âme des hommes, au cours des siècles, le meilleur et le pire, ne s'efface pas après une ou quelques générations, car il s'agit là de phénomènes irréversibles⁽¹⁾. Mais il paraît tout aussi évident que des modifications apportées par petites touches successives, en partant du tronc coutumier et en s'y appuyant, pourraient être réalisées ; de telles modifications s'effectueraient d'ailleurs naturellement, mais plus lentement évidemment, rien que par le contact des Noirs avec la civilisation des Européens qui vivent parmi eux. Il faut nécessairement s'attendre à ce que, dans tous les cas, le processus d'évolution soit très lent, car il ne faut pas perdre de vue que le Noir est naturellement indolent et qu'il n'a guère de persévérance dans l'effort.

Les appréciations que nous venons d'émettre ne nous empêchent en aucune façon d'éprouver une grande et profonde sympathie pour nos Noirs, en souvenir des années que nous avons passées en brousse, au milieu d'eux, en contact direct avec eux. Leur touchante simplicité, la confiance absolue et la bonne volonté qu'ils nous ont toujours manifestées ont fait naître ces sentiments de profonde sympathie qui ne s'effacent pas.

* * *

Politiques adoptées par les Européens dans les territoires d'outre-mer.

Ce qui vient d'être exposé à propos de la *civilisation*, nous amène à aborder les questions qui se rapportent à la *politique* que doivent adopter les Européens dans

(1) Que faut-il penser d'un évolué nigérien qui nous reproche de ne pas avoir fait assez pour nos populations congolaises et qui n'hésite pas à affirmer qu'il est possible d'éduquer en cinquante années, les populations du Centre Africain ? Ceci est, à notre avis, faire preuve d'une ignorance présomptueuse.

leurs territoires d'outre-mer, pour élever le niveau de la civilisation des indigènes dans les territoires où ils ont établi leur souveraineté.

C'est là une question âprement discutée et au sujet de laquelle il n'a pas été trouvé jusqu'à présent de solution qui puisse être acceptée par un accord unanime. Certains esprits généreux estiment que le but final poursuivi doit être l'assimilation complète des Noirs congolais aux Belges.

Les Noirs seraient des Belges de couleur, assimilés par leur culture, leur civilisation, et ayant avec les Belges d'Europe une patrie commune. Il faudrait donc tenter de donner aux Noirs un développement intellectuel et moral qui serait exactement dans la ligne de celui du Blanc, en leur assurant, notamment, un enseignement qui soit purement et simplement le décalque de l'enseignement européen. Ce sont les idées qui régnaient au cours des premières années de l'E. I. du Congo, au temps où les Belges étaient des coloniaux encore peu expérimentés.

Après avoir été abandonnées pendant toute une période, ces idées ont retrouvé depuis quelques années une faveur nouvelle. Certains, pour défendre leur point de vue au sujet de l'assimilation, vont jusqu'à affirmer, tout gratuitement d'ailleurs, qu'en dehors de la couleur de la peau, il n'existe pas de différences congénitales, aucune différence physiologique, ni psychologique entre Blancs et Noirs. Une telle affirmation est, faut-il le dire, en complète contradiction avec les données scientifiques relatives à ces questions.

Par ailleurs, certaines autorités coloniales belges, d'influence dominante jusque récemment, estiment qu'il faut tenter d'élever le niveau de civilisation des Noirs congolais, en conservant leur culture, leur langue et leur patrie. Dans cette manière de voir, il faut conserver l'acquit de la race noire ; il faut tenter de lui faire suivre

dans son évolution ascendante, une ligne qui soit le prolongement du fond sur lequel elle a vécu jusqu'ici. C'est sur ce fond, c.-à-d. sur la manière traditionnelle de penser et d'agir, que doit s'ériger son évolution de l'avenir. Cette ligne d'évolution doit se dessiner parallèlement à celle de la civilisation européenne, mais en étant différente de celle-ci. En somme, s'il est certain que, dans l'avenir, les Européens resteront des Européens, les Africains, évolués ou non, sont appelés à demeurer des Africains, et non des Européens à peau noire, tout comme les Asiatiques sont demeurés et demeureront des Asiatiques.

Dans cette manière de voir, le Noir auquel l'Européen fait des apports d'éléments divers qui lui manquaient et qui lui permettent d'accéder à une vie meilleure, suit une évolution ascendante qui est nécessairement parallélisée à une évolution de la coutume. L'amélioration des méthodes de culture de la terre permet de passer de la culture semi-nomade à la culture sédentaire, ce qui permet de passer de la propriété du sol par le clan à la propriété foncière individuelle. L'apport de moyens mécaniques permet d'abandonner l'idée que le travail manuel ne peut être effectué que par des esclaves, ce qui permet de modifier la coutume, et peut-être d'arriver finalement à rayer la notion d'esclavage qui y est encore si profondément gravée dans la mentalité indigène.

Notre position personnelle au sujet des opinions qui viennent d'être évoquées est claire. Nous préconisons de provoquer l'évolution ascendante de la population indigène suivant la ligne du génie propre à la race, en partant des règles coutumières dont certaines devraient évoluer, de provoquer l'éducation de la masse de cette population d'une façon progressive en prévoyant des modifications éventuelles, et lentes, des éléments traditionnels de la coutume, sur lesquels viendront d'ail-

leurs se greffer, en couronnement, des éléments européens.

Il faut donc faire progresser la masse économiquement et moralement, et c'est de cette masse qui progresse que sortiront tout naturellement les élites appelées à la conduire. L'évolution dans un sens déterminé étant en bonne voie de réalisation, celle-ci peut être confirmée ensuite et consacrée alors par l'appareil législatif. Semblable évolution ne se fait pas en un jour et elle ne se fait pas à coup de décrets. Ceux-ci ne devancent pas l'évolution des populations, mais ils la suivent ; ils ne font que consacrer légalement une situation déjà réalisée ou sur le point de l'être.

On pourrait illustrer la méthode préconisée en considérant, par exemple, la notion de propriété individuelle du sol.

Partout dans les zones tropicales, les cultures vivrières épuisant rapidement le sol, on obvie à cet inconvénient grave par l'adoption de l'agriculture itinérante, sur brûlis, avec longues jachères forestières, la « *Shifting Cultivation* » des Anglais.

La coutume doit s'adapter à de telles conditions. C'est pourquoi elle décide que le sol est un bien commun au clan, à la tribu ou même au peuple. L'individu a cependant la propriété momentanée du champ qu'il vient de cultiver et évidemment celle des récoltes ; il a même la propriété individuelle des arbres qu'il a plantés, des palmiers qu'il soigne et dont il récolte les fruits. La hutte qu'il a construite et le sol sur lequel elle se trouve lui appartiennent aussi longtemps que la hutte est habitée et entretenue.

Il s'agit donc toujours dans ce cas de biens temporaires, conservés aussi longtemps que durent l'occupation et la mise en valeur.

C'est évidemment de cette notion bien définie qu'il faut partir, en allongeant la période de propriété tem-

poraire au fur et à mesure que la période de mise en valeur, d'exploitation et d'occupation s'étend, pour arriver ainsi à la notion de propriété immobilière si longue qu'elle devient permanente et définitive à la manière européenne.

* * *

Voyons à présent quelles sont les méthodes de colonisation appliquées en Afrique par les Puissances européennes, notamment par les autorités coloniales belges.

Les problèmes qui, pendant une première période, pouvant être très longue, sont à la base de la colonisation en Afrique, se présentent aux Puissances colonisatrices sous deux aspects.

Il s'agit, d'une part, d'élever le niveau moral et matériel des populations indigènes qui se trouvent encore à un stade arriéré de civilisation ; il s'agit, d'autre part, de mettre en valeur les territoires envisagés et leurs ressources, et de faire entrer celles-ci dans le mouvement économique mondial.

Les Puissances européennes coloniales peuvent suivre des voies différentes pour résoudre les problèmes qui leur sont posés, mais elles se trouvent toutes, dès l'abord, devant la nécessité de promouvoir l'économie du pays et de lui fournir l'équipement indispensable à l'épanouissement de cette activité, car le développement économique est l'assise première de toute civilisation. C'est par l'amélioration matérielle préliminaire des conditions de vie des populations autochtones — et de cette manière seulement — que l'on peut espérer promouvoir leur ascension sociale et culturelle.

Si l'on admet, comme nous le faisons, qu'il importe avant tout de promouvoir le développement économique et la mise en valeur des ressources du pays, ainsi que l'amélioration du niveau matériel et moral des popula-

tions indigènes, on se rendra tout de suite compte que l'organisation du pays devrait, au cours d'une première période tout au moins, être telle qu'elle encourage l'industrialisation européenne, qu'elle amène les capitaux privés à s'intéresser à la mise en valeur du pays.

La prospérité économique obtenue de cette façon fournit dès lors au gouvernement les ressources indispensables pour équiper le pays et créer les œuvres diverses indispensables pour élever le standing de vie matérielle et morale des populations indigènes.

Comme on peut le voir, la réussite de la colonisation est bien due, tout d'abord, à l'activité de l'initiative privée qui, dans de nombreux domaines, incontestablement, a le pas sur les influences gouvernementales.

Au cours de la grande et longue période qui marque les premiers temps de la colonisation envisagée ici, on peut concevoir que les gouvernements se préoccupent de l'égalité sociale à accorder à tous ceux qui sont civilisés ou jugés suffisamment tels, quelle que soit la couleur de leur peau, mais qu'ils réservent pour un avenir lointain, encore indéterminable, tout ce qui se rapporte à l'égalité politique. Une telle méthode paraît saine, d'autant plus que parmi les bienfaits que peut apporter la civilisation occidentale, on admettra avec nous, sans difficulté, mais ce n'est probablement pas l'avis des évolués noirs, que l'élément le plus contestable et le plus dangereux est sans doute représenté par les mœurs politiques qui y règnent.

Les méthodes de colonisation appliquées en Afrique par les Puissances européennes sont différentes.

Les Anglais, les Portugais, les Français et les Belges, tout en ayant en somme un objectif semblable, emploient des moyens et appliquent des règles de colonisation qui leur sont propres.

L'O.N.U., — pour répondre à des influences politiques diverses, mais sans trop se préoccuper semble-t-il de

données scientifiques de réelle valeur, ni du poids réel qu'il faut accorder au degré de civilisation de la masse des populations envisagées, pour trop souvent s'appuyer sur l'importance que présente le degré d'évolution de quelques individus, et souvent une surévaluation de ce degré d'évolution — l'O.N.U. donc, estime qu'il faut réaliser sans plus tarder, l'émancipation des peuples sous développés (1) : une telle émancipation, réalisée au pas de course, sans réelle discrimination, est capable de conduire aux pires catastrophes, sans être capable d'apporter une amélioration quelconque au standing des populations sous développées, et en retardant par contre, indéfiniment peut-être, la mise en valeur des ressources connues que recèle leur pays et certainement les ressources latentes qui n'y sont pas encore découvertes.

Quoique n'aimant pas d'agir suivant les formules fixes bien définies, en général les Britanniques appliquent cependant en Afrique une méthode de colonisation bien caractérisée : c'est la méthode de l'« *indirect rule* ». Il s'agit d'administrer les populations autochtones suivant leur droit coutumier, au moyen des organisations indigènes existantes. Ceci se fait sous la supervision de l'Autorité britannique, les coutumes ancestrales étant maintenues, pour autant qu'elles ne soient pas contraires à la morale et aux principes du christianisme (2).

Cette méthode consacre la coutume des Noirs et s'oppose à la politique d'assimilation ; les Noirs restent bien des Africains. Les Anglais accordent aux indigènes des

(1) Il s'agit, théoriquement tout au moins, de mettre en application le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, de se gouverner eux-mêmes. En principe, cela revient à placer l'immense masse de la population, non ou peu évoluée, non ou peu instruite, sous l'autorité, sous le joug d'une faible minorité constituée par des indigènes, sans doute instruits, mais cependant incomplètement éduqués et évolués.

(2) MICHEL WISTE, La méthode anglaise de colonisation dans l'Est Africain. Problèmes d'Afrique centrale, n° 16-1952, pp. 59-65.

droits politiques de plus en plus étendus, mais ils leur refusent, par ailleurs, des droits civils assez élémentaires, tels le droit de propriété et le droit de choisir sa résidence.

Une conséquence très visible du gouvernement indirect, notamment en Nigérie, est le fait que le Noir se sent quelque peu abandonné. Les Blancs, avec leurs capitaux, n'ont pas grande tendance à intervenir ; leurs initiatives privées ne sont certes pas complètement inexistantes, mais elles n'ont pas l'élan et sont toujours quelque peu réticentes. On est ainsi amené à agir à l'encontre du principe que nous posons plus haut, suivant lequel il faut, pour le bien de tous, encourager l'industrialisation et l'apport de capitaux européens. C'est donc un peu l'opposé de ce qui se passe au Congo, où l'économie a pour base l'entreprise européenne. En Nigérie, par ex., l'économie a pour base la production agricole qui provient surtout des paysans indigènes. L'agriculture indigène y est nettement prédominante sur les activités industrielles, dues aux capitaux privés des Européens et à leurs initiatives.

L'encouragement européen ne se manifeste guère que dans les transports et l'organisation commerciale.

Ce n'est qu'en agissant par persuasion que l'Européen a réussi à améliorer les méthodes de cultures indigènes.

Il faut reconnaître que, dans de telles conditions, le progrès économique est quelque peu sacrifié pour satisfaire une idéologie purement politique.

Et, notons-le, ces phénomènes se produisent cependant dans un pays où les indigènes sont plus avancés que les Congolais (1). Le résultat est très apparent. Les capi-

(1) On peut admettre actuellement que les pays bordant le golfe de Guinée, de la Côte d'Or au Niger, ont connu, dans le passé, une civilisation relativement avancée.

Certains pensent même que cette civilisation, très ancienne, avait subi les influences d'une très vieille civilisation méditerranéenne.

taux privés, investis au Congo belge, y ont accru considérablement la production, qui est fort en avance sur celle de la Nigérie.

Pour les Britanniques, une préfiguration de l'Afrique se présente comme une série d'États indigènes autonomes, démocratiques avec, comme Européens, des commerçants, des conseillers et des techniciens, les indigènes étant en somme laissés à eux-mêmes pour la conduite des affaires publiques et d'une grande partie des intérêts privés.

Il est inutile de rappeler que la politique coloniale des Britanniques est toujours caractérisée par le fait que les Anglo-Saxons répugnent au métissage, que la Société britannique des Colonies est complètement séparée de la société constituée même par les indigènes très évolués et que la *colour-bar* y est toujours respectée.

La formule britannique n'est évidemment pas aussi simple, ni aussi uniforme qu'il vient d'être dit.

Dans l'Afrique de l'Ouest, en Nigérie et en Gold Coast, les Britanniques interviennent de moins en moins et acceptent aisément, semble-t-il, de remettre les rênes aux mains des autochtones.

Il n'en va pas de même dans les régions de l'Est africain où la domination du Blanc reste imposée avec une rigoureuse ségrégation raciale.

Les Portugais et les Français appliquent des méthodes d'assimilation. Autant que les Anglais répugnent au brassage des races, autant les Portugais et les Français sont attachés au principe, ou plutôt au sentiment, de l'égalité des individus, quelle que soit la couleur de leur peau. La politique des Portugais est cependant différente de celle des Français. Les Portugais accordent aux indigènes l'égalité civile et sociale la plus complète, mais ils refusent la participation politique, sans doute du fait que l'Empire portugais n'accepte pas d'ingérence politique extérieure. Les Portugais tendent à l'assimi-

lation ; ils acceptent complètement le mélange des races et vivent depuis toujours sous le signe du métissage, ce qui leur permet de régner sans difficultés dans les zones de climat tropical, grâce à leurs métis, en ayant d'ailleurs tendance à repasser, comme au Brésil, par exemple, de la peau colorée à la peau plus ou moins blanche, lorsque l'on est passé de la pauvreté primitive à la richesse du planteur ou à la prospérité du commerçant heureux.

Avec leur expérience séculaire, leurs traditions coloniales longuement éprouvées, leur acceptation sans arrière-pensée du métissage, les Portugais, peuvent parler en connaissance de cause de la politique coloniale.

Observons cependant que dans la région des hauts-plateaux de l'Angola, particulièrement favorable au séjour prolongé des Blancs, les femmes portugaises accompagnent généralement leur mari. La société blanche qui se forme là de cette façon tend à se tenir à l'écart de la société des gens de couleur et des métis.

Chez les Français, la tradition coloniale ne remonte pas aussi loin dans le temps que chez les Portugais. Il n'en va pas moins que les Français, pétris d'égalitarisme, en tout cas depuis 1789, accordent aux populations de leurs colonies, l'égalité la plus complète : égalité civile et sociale, et, de plus, égalité politique, refusée par les Portugais. On peut être d'avis que la liberté politique accordée aux Noirs par les Français, l'autorisation qui leur est donnée de se liguier en partis politiques, n'est pas particulièrement favorable, ni aux intérêts des Noirs, ni à l'administration européenne.

Il faut cependant observer que malgré les régimes administratifs très différents de la politique coloniale française et de la politique coloniale britannique, il semble que cette politique suivie de part et d'autre soit, en somme, assez analogue si, derrière les formules

officielles, on cherche les réalités de la vie économique et sociale.

La politique appliquée par les Belges au Congo ne peut pas être aussi clairement définie que celles dont il vient d'être question.

Elle ne pourrait pas être définie ni comme politique d'administration directe, ni comme politique d'administration indirecte.

On peut dire qu'elle ne répond pas à l'évolution marquée par l'esprit onusien et qu'elle n'est pas prête à suivre de telles directives qui, pour obéir à un système défini *a priori*, sont nettement orientées vers une émancipation rapide et par tous les moyens, des indigènes. Les autorités coloniales belges ne montrent pas une admiration enthousiaste pour des expériences politiques telles que celles qui sont pratiquées en Gold Coast et qui sont jugées audacieuses et dangereuses.

A la base de notre politique coloniale se trouve l'amélioration des conditions matérielles de vie des indigènes, non seulement de ceux qui vivent au contact des industries européennes, mais aussi de ceux qui vivent dans les milieux coutumiers de l'intérieur. Le bien-être des indigènes fait l'objet de toutes les préoccupations de l'administration : l'hygiène, l'instruction primaire et la morale font l'objet de l'enseignement distribué largement non seulement dans les centres extra-coutumiers mais aussi dans les villages de l'intérieur. On trouve ainsi 45 % de la population d'âge scolaire dans les écoles. Un enseignement plus développé n'est pas négligé, mais le but est d'agir sur la masse, de la faire évoluer dans son ensemble, de l'amener à pouvoir lire et écrire, à exercer un bon métier et à choisir dans son sein l'élite qui doit l'encadrer, plutôt que — sauf quelques exceptions — de créer artificiellement et rapidement une élite ou une soi-disant élite de politiciens prêts à vivre au détriment d'une population illettrée, professionnellement malhabi-

le et incapable de réagir contre les dirigeants indigènes qui auront pour but unique d'en faire leur proie.

Dans les régions de l'intérieur, la politique est plutôt une politique d'administration indirecte, car les tribus de la brousse conservent leurs chefs et leurs juges. Elles y vivent sous l'autorité paternelle et coutumière de leur chef.

Dans les régions industrialisées où la population indigène vit dans des camps ou des centres extra-coutumiers, c'est aussi le paternalisme qui est encore prédominant dans la politique sociale. Ce régime conduit incontestablement à l'amélioration des conditions matérielles de vie et à la sécurité ; il conduit à la qualification du travail et à l'augmentation des salaires, mais il ne provoque guère de progression dans l'évolution politique. Ce régime, il faut le reconnaître, ne pousse pas l'indigène à acquérir rapidement une mentalité propre, ni à provoquer un développement trop rapide de son individualité. Il y a une tendance de plus en plus prononcée à abandonner progressivement ce régime, malgré les inconvénients qu'un tel changement comporte.

Ce que l'on peut affirmer à propos de la politique coloniale belge, c'est que les autorités européennes tendent à agir en collaboration aussi étroite que possible avec la population indigène et à provoquer son développement économique et social. Dans le milieu nouveau créé par l'arrivée des Européens, leur activité et leur équipement du pays, on laisse évoluer la société indigène en donnant de loin en loin une impulsion évolutive en accord avec certaines conceptions européennes.

La politique coloniale belge n'a pas pour but d'accorder à ses pupilles une émancipation rapide et inconsidérée mais, sans se payer de mots, elle prépare progressivement une telle émancipation, qui pourrait se faire si les populations indigènes le jugeaient désirable, et lorsqu'elles jugeront que leur complète émancipation

leur sera plus avantageuse que la collaboration complète entre indigènes et Européens en supposant que ce soit désirable ⁽¹⁾.

Personnellement, j'estime que notre politique coloniale ne devrait pas avoir pour but de préparer notre départ.

Je pense que nous devons, au contraire, être bien décidés à rester en Afrique et que nos Noirs ne doivent pas l'ignorer.

Nous devons préparer nos Noirs en vue de la colla-

(1) On peut estimer que cette politique conduira peut-être à la complète émancipation des seuls indigènes, mais on peut aussi se demander s'il ne conviendrait pas de formuler la thèse de l'émancipation d'un pays à deux sociétés — blanche et noire — fondues par de mêmes sentiments et mêmes intérêts, rapprochées au point de vue de leurs cultures et qui constituerait une communauté ?

La réalisation d'un tel vœu serait évidemment désirable, mais il est malheureusement très douteux que deux sociétés séparées par des évolutions dans des conditions de milieu si différentes, et qui se trouvent séparées par des développements que l'on peut compter en millénaires et même en centaines de millénaires, puissent former une telle communauté.

En tout cas, il n'existe pas, dans le monde, d'exemple de la réalisation parfaite de telles communautés.

On peut plutôt penser, qu'il pourrait exister une autre solution avantageuse et pour les Blancs et pour les Noirs.

Une organisation sociale de caractère européen, dirigée et conduite par les Blancs se développerait dans les régions industrielles, comme le Haut-Katanga. Les Noirs y seraient des collaborateurs, utilisés d'après leur compétence acquise tant au point de vue technique qu'au point de vue moral.

Des régions intérieures où l'activité agricole pourrait être largement développée, seraient un domaine où une organisation sociale indigène aurait la priorité. Les Noirs pourraient y montrer leur savoir faire, sous la conduite de leurs évolués qui recevraient, s'ils en exprimaient le désir, le conseil des Européens.

Il se formerait ainsi deux sociétés intimement liées dans un même vaste domaine centre africain, sous l'autorité d'une administration centrale commune. Contrairement aux tendances qui se manifestent très nettement à l'O.N.U., et que certains de nos coloniaux acceptent, nous estimons que les Blancs ne doivent pas, même dans l'avenir, désertir l'Afrique et y abandonner leur influence. Personnellement nous considérons qu'un tel abandon ne pourrait pas être envisagé. Il est de l'intérêt des Noirs africains, des Européens et de la communauté mondiale que les Blancs y continuent leur œuvre de direction.

Nous sommes d'avis qu'il serait erroné de trop compter avant très longtemps en tout cas, sur les ressources de l'esprit du Noir pour qu'à lui seul, il mette en valeur le continent africain et pour le conduire, avec ses populations, vers un meilleur devenir.

boration utile qu'ils pourront nous fournir dans l'accomplissement de l'œuvre que nous avons entreprise au Centre Africain et que nous sommes bien décidés à continuer dans l'avenir, pour le bien des Noirs, de notre pays commun et même de l'humanité.

Il est incontestable que la politique coloniale belge a pour point d'appui le développement économique ; les initiatives européennes sont encouragées ; les entreprises européennes paient des impôts qui fournissent des ressources pour équiper le pays en routes, chemins de fer, ports, hôpitaux, écoles, etc.

Nous estimons qu'une telle politique vaut mieux que celles qui s'efforcent surtout de provoquer l'éclosion et le développement d'institutions politiques.

Il convient d'observer, par ailleurs, que la « colour bar » dans le sens « ségrégation » n'existe pas au Congo belge ; mais il n'y a cependant pas encore de mélange de races appréciable, du fait que, comme l'Anglais, le Belge répugne au métissage et aussi du fait qu'actuellement la femme blanche, avec les enfants, accompagne son mari en Afrique. Il n'existe pas non plus de contact social entre les ménages blancs et les évolués, non en raison d'une politique raciste, mais à cause de la barrière naturelle qu'implique encore la différence de milieu entre Blancs et Noirs. Quelle que soit leur réussite matérielle ou intellectuelle, les Noirs se heurtent encore à l'obstacle des habitudes sociales (1).

Qu'on le veuille ou non, cette situation ne pourra pas changer avant longtemps, aussi longtemps que cette absence de similitude de milieu existera.

F. M. DELLICOUR nous fait observer qu'à son avis, dans

(1) Certains coloniaux expérimentés nient la réalité de telles réussites. Ils estiment que tel Noir considéré comme un commerçant habile ne possède pas des bases sérieuses de connaissances commerciales.

Par ailleurs, ils poussent sans doute les choses trop au noir, quand ils refusent aux indigènes le sens de l'honnêteté commerciale.

l'immense majorité des cas, les Noirs comprennent qu'il n'y ait pas mélange des races et n'en souffrent pas. D'ailleurs en Europe, les différentes classes de la population ne se mélangent pas non plus ; l'égalité absolue qui existe en droit, n'existe pas en fait.

On peut évidemment être d'avis que le manque de contact social, entre Noirs et Blancs puisse provoquer, en réaction, chez les Noirs, un complexe d'infériorité, avec parfois des sentiments de haine et aussi le désir de ne pas être traités en inférieurs dans leur propre pays (1).

Si nous observons à ce propos ce qui se passe aux É.-U. et plus particulièrement dans les États du Sud, nous voyons que la séparation sociale existe en même temps que l'égalité. On peut même constater que le Noir n'y montre pas un désir fondamental de se mélanger aux Blancs.

Il faut reconnaître, comme nous avons eu l'occasion de le dire plus haut, que les Noirs ne semblent pas suffisamment apprécier ce que l'Européen a fait et continue à faire pour eux, souvent au prix de gros efforts et de notables sacrifices.

Il ne semble pas, par ailleurs, que l'évolution ait

(1) Nous estimons que pour se rendre compte de la façon dont se déroule le plus généralement l'évolution des populations colonisées, on peut s'en rapporter aux stades successifs signalés par Levy BRÜHL. C'est ainsi sans doute que se déroule et se déroulera en général l'évolution au Congo belge :

Au 1^{er} stade, le colonisé se soumet passivement aux règles établies par le colonisateur ;

Au 2^e stade, le colonisé a constaté la supériorité effective du colonisateur. Il accepte avec enthousiasme les idées et les formes de civilisation de celui-ci. Il tend à rejeter les valeurs traditionnelles de la coutume. L'évolué tend à devenir un « mundele n'dombe » soit un « noir blanchi » ou un « noir cultivé » ;

Au 3^e stade, le colonisé est dégrossi ; il est enrichi intellectuellement et moralement grâce à l'application de la civilisation du colonisateur, mais il souffre d'un complexe d'infériorité.

Souvent par orgueil, il réagit et tend à retourner aux conceptions philosophiques traditionnelles de la coutume, armé des outils qu'il a empruntés à la civilisation du colonisateur et il tend à la complète libération.

On peut estimer qu'au Congo l'évolution se trouve actuellement au deuxième stade.

amené un rapprochement, un contact plus intime entre les âmes des Blancs et des Noirs.

Autrefois, les Noirs de la brousse, en contact direct, constant et étroit avec le Blanc qui vivait parmi eux, les soignait, les guidait et les protégeait, se sentaient aimés et compris. Le cœur intervenait dans ces rapports, comme nous l'affirmons plus haut, en apportant le témoignage de notre expérience personnelle. De tels contacts ne semblent plus être aussi généraux ni aussi fréquents et le rapprochement des âmes qui s'était si bien amorcé ne paraît pas s'être développé, non du fait des Noirs mais par la faute des Blancs. A ce propos, il ne faudrait pas oublier que c'est le cœur plus souvent que la raison qui régit l'action politique.

Le droit de propriété sur les ressources fournies par le pays colonisé.

On peut défendre le point de vue que les indigènes ont des droits imprescriptibles sur les régions où ils se sont fixés, ainsi que sur les ressources qu'elles renferment. D'après cette manière de voir, sous aucun prétexte, fût-ce pour mettre les ressources du pays en valeur et les faire entrer dans le cycle économique mondial, les Européens n'auraient ni le droit de s'y installer ni de mettre ses ressources en exploitation, même en consacrant une partie des bénéfices d'exploitation au profit des populations indigènes. Une telle opinion est évidemment très discutable et l'on peut y objecter que les populations qui vivent dans les régions colonisées sont le plus souvent des tribus qui ont été en luttes perpétuelles entre elles et qu'elles en ont d'ailleurs éliminé les premiers occupants. Au Katanga, les choses apparaissent très clairement, car les derniers maîtres de la région qui, d'après l'opinion exprimée ci-dessus, auraient plus de droits sur le pays que les Européens, sont des Bayeke,

des envahisseurs étrangers, qui, avec MSIRI à leur tête, avaient, par la force et grâce à des armes à feu, établi leur domination au Katanga, quelques années seulement avant l'arrivée des Européens.

Il serait ainsi bien difficile, semble-t-il, de défendre le point de vue que les Bayeke auraient plus de droits sur les régions katangaises que les Belges qui, depuis, ont occupé le territoire et s'y sont installés, après avoir éliminé le tyran étranger. Il serait évidemment moins facile, mais possible cependant, de prouver que les Balunda et les Baluba n'ont, eux aussi, que des droits relatifs sur les régions qu'ils occupent.

On peut évidemment défendre l'idée que les droits de propriété sur une région appartiennent à ceux qui en occupent effectivement toute l'étendue, mais on peut tout aussi logiquement penser que la simple occupation d'une région ou son occupation partielle et la vie en parasite sur son territoire ne donnent pas nécessairement un véritable droit exclusif de propriété.

Il faut bien reconnaître que c'est sous cette dernière forme que s'est faite l'occupation, par les Noirs, du territoire du Katanga. Ils se sont installés dans la région, dans des zones locales. Pour assurer leur subsistance et conformément à la pratique dictée par une longue tradition, les indigènes ont défriché certaines plages, puis ils ont temporairement ou même définitivement abandonné les sites qu'ils avaient ainsi dévastés. Ils n'y ont pas amélioré le sol, ni par leur travail, ni par leur engrais ; ils l'ont au contraire stérilisé. Ils n'ont fait aucun apport, ni en forêts, ni en animaux domestiques, et ils n'ont enrichi le territoire d'aucun équipement capable d'en permettre la mise en exploitation. Faut-il rappeler que les autochtones considèrent la forêt comme une source inépuisable de tous les matériaux dont ils font un usage coutumier ? Faut-il rappeler qu'ils ignorent tout de l'art d'aménager une forêt, de la défendre et

de l'enrichir et de la considérer comme un bien dont ils ne sont que les usufruitiers ? Faut-il rappeler la facilité avec laquelle, à tout propos et souvent hors de propos, ils allument des incendies forestiers qui anéantissent et en tous cas, dégradent profondément, un couvert végétal protecteur ? Il est permis de douter que ce soit là des titres suffisants pour affirmer un droit exclusif de propriété dans toute l'étendue des immenses territoires tropicaux où étaient dispersés des Noirs, vivant sous le régime de l'agriculture semi-nomade.

Ces considérations préliminaires nous permettent de passer à la notion de propriété et de mise en valeur des ressources, et plus particulièrement des ressources minérales, d'un pays tropical colonisé par des Européens, soit par ex. le Katanga.

Mais avant d'aborder ce sujet et de rechercher de qui les ressources minérales du Katanga sont réellement et effectivement la propriété, il importe de préciser de quoi l'on parle lorsqu'il est question de telles ressources minérales.

Les matières premières minérales ne peuvent être considérées comme de réelles ressources minérales, comme des produits ayant une valeur économique, que si elles sont des minerais, ce qui signifie que l'on connaît les méthodes qui permettent d'en extraire des métaux ou de la matière utile et si le traitement qui est appliqué pour ce faire est économique et laisse un bénéfice. En vérité, les techniciens ont dû adapter des méthodes au traitement des minerais du Katanga. Le nombre de matières minérales dont on peut extraire des métaux ou des matières minérales utiles, et qui sont ainsi devenues des minerais, des matières exploitables économiquement, devient de plus en plus élevé au fur et à mesure que se développent nos connaissances. La bauxite, par exemple, qui n'était qu'une terre sans valeur, n'est devenue un minerai, une importante ressource minérale,

que depuis que l'on a découvert le procédé qui permet d'en extraire économiquement l'aluminium.

Des matières minérales qui renfermaient un métal utile, en teneur faible, sont devenues des minerais par la découverte de nouveaux procédés ou l'amélioration de procédés d'extraction.

Par ailleurs, l'amélioration et la découverte de méthodes de prospection ont contribué puissamment à accroître les gîtes de matières premières exploitables.

On peut estimer, sans crainte d'erreur, que le nombre des matières premières exploitables actuellement dans le monde et leur tonnage s'accroîtront considérablement dans l'avenir, au fur et à mesure que nos connaissances se développeront, que les recherches se multiplieront et que les méthodes de prospection s'amélioreront. Mais, comme on peut s'en rendre compte, ces ressources minérales nouvelles seront en réalité créées grâce aux connaissances scientifiques acquises et ensuite développées.

* * *

Quoique exposées succinctement, ces quelques considérations vont à présent nous permettre d'aborder les questions se rapportant aux ressources minérales du Katanga.

Avant l'arrivée des Européens dans ces régions, les ressources minérales qui existaient dans le pays et dont les autochtones pouvaient effectivement tirer parti, étaient plutôt rares, peu nombreuses et peu abondantes. Cela se résumait, en somme, à quelques gîtes et malachite pure, dont les indigènes étaient capables d'extraire le cuivre, ce qui leur fournissait annuellement quelques tonnes de ce métal. Ils pouvaient disposer aussi de quelques gîtes d'un minerai de fer qu'ils étaient capables de traiter par leurs moyens primitifs. A la rigueur, à ces maigres ressources minérales, on pourrait ajouter quel-

ques pépites d'or qu'ils auraient pu ramasser, si l'intérêt de ce métal leur avait été connu. Ajoutons à cet avoir de bien peu d'importance quelques gîtes de sel qui leur sont réellement utiles, dont ils ont d'ailleurs conservé la propriété et, il faut bien le dire, qu'ils gaspillent, comme ils l'ont toujours fait, en laissant librement couler à la rivière l'eau, avec les tonnes de sel qu'elle renferme.

Ces ressources minérales du pays, telles qu'elles étaient réellement utilisables à l'arrivée des Blancs, représentaient un avoir potentiel de valeur ridiculement faible, mises en regard de ce que ces ressources sont devenues grâce à l'industrie des Européens ⁽¹⁾. La matière traitée dans un ouvrage qui sera publié sous les auspices de l'U. M. H. K., montre comment, et au prix de quel labeur, souvent de haute valeur scientifique, les ressources actuelles ont été réellement créées et ont pu être mises en exploitation malgré les énormes difficultés que, pour ce faire, il a fallu surmonter.

Il serait difficile d'admettre que les autochtones ont un droit de propriété sur les richesses qui, en somme, n'existaient pas avant d'avoir été créées. Elles ont été réellement créées par les Européens, car si les autochtones étaient restés seuls dans leur pays, sans avoir l'aide des Européens, les richesses minérales que l'on y trouve n'auraient jamais pu être exploitées ; elles y ont été créées par le génie des Européens. D'autres minéraux ayant une valeur économique, telle la cassitérite, par exemple, ont été découverts, par des prospecteurs et des compagnies de prospection qui ont ainsi certains droits qui ne pourraient pas être contestés. Malgré ce qui vient d'être dit, il ne faudrait pas trop nous étonner

(1) L'U. M. H. K. donne chaque année une indemnité aux chefs qui exploitaient encore des gîtes de malachite à l'arrivée des Européens. Cette indemnisation est supérieure, et de beaucoup, à la valeur du cuivre produit par ces indigènes.

si, dans quelque temps, des évolués ignorants, mais avides de jouir des richesses créées, réclamaient ces biens comme appartenant aux populations autochtones et même, plus particulièrement à ceux qui se considéraient comme ayant la charge et le devoir de les guider. De semblables exemples se multiplient un peu partout dans le monde à l'heure présente par des populations dont les prétentions peuvent être mesurées à l'échelle de leur ignorance ⁽¹⁾.

* * *

On peut estimer que les ressources minérales du Katanga sont en réalité plus importantes que ce qu'on peut évaluer actuellement dans les gîtes connus. Nous savons en effet, comme l'expérience nous l'apprend, qu'au cours de l'exploitation des gîtes minéraux qui sont connus et dont les tonnages peuvent être approximativement déterminés actuellement, ces gîtes seront développés par les travaux de prospection, par les méthodes améliorées qui permettront d'exploiter des mine-

(1) On peut sans doute dire que le Noir ne se rend pas compte de toute la série de traitements métallurgiques qu'il a fallu chercher et inventer, pour passer des minerais trouvés dans le sol du Katanga, au cuivre et aux autres métaux qui y sont produits et exportés. Il réalise probablement que ces traitements divers, permettant d'obtenir une production métallique impressionnante, ne sont en rien comparables au traitement simple, quoique magique appliqué par les fondeurs indigènes de la malachite pure.

Mais on peut certainement dire par ailleurs que le Noir ne se fait pas une idée claire, ni exacte, de ce que les richesses minérales actuellement produites notamment au Katanga, n'ont pu être valorisées et en vérité réellement créées que par l'équipement industriel de la région, par la construction ardue et coûteuse de milliers de kilomètres de chemins de fer, par l'apport du coke, par la production et la distribution de l'électricité provenant de la mise en valeur de gîtes hydro-électriques, par l'immigration coûteuse de main-d'œuvre blanche et noire, par la lutte persévérante contre les conditions climatiques et les maladies qui tendaient à attaquer les travailleurs.

De telles considérations ne seront cependant pas de nature, croyons-nous, à empêcher les Noirs, ou tout au moins des évolués, à réclamer, dans un avenir plus ou moins éloigné la propriété des richesses créées dans un territoire que les autochtones n'avaient jamais entièrement ni occupé, ni équipé, ni organisé.

rais à plus faible teneur, par les nouvelles découvertes de minéraux exploitables, par les développements techniques permettant de récupérer des minéraux jusqu'ici inconnus ou jugés inexploitable ; faut-il rappeler que, dans les gîtes de cuivre, on est passé de l'exploitation primitive du cuivre à l'exploitation du Co, de l'Ur, du Rad, du Zn, du Pb, et du Cd, et que, dans les gîtes d'étain, on est arrivé à l'exploitation du tungstène, du tantale, du niobium et même du lithium existant dans le spodumène ?

Faut-il rappeler que la bauxite est devenue un minéral d'aluminium ? Si l'on supposait que tout ce qui est actuellement connu au sujet de la minéralisation du Katanga et des méthodes d'exploitation et de traitement qui y sont appliquées devaient rester tels qu'ils sont, comme ce serait le cas si les Européens, se retirant des exploitations, cessaient de continuer leurs efforts, leurs études et leurs recherches, on pourrait s'attendre à ce que les gisements connus, même les plus riches, soient épuisés à plus ou moins longue échéance.

C'est ce qui se produit inéluctablement dans les territoires tropicaux où vivent des populations autochtones qui, malgré leur développement insuffisant, veulent se passer de la collaboration des populations des régions tempérées.

La société indigène. Ses deux groupes actuels.

L'arrivée des Européens au Centre Africain ne s'est pas réalisée par des conquêtes effectuées les armes à la main ; elle est le résultat d'une occupation qui s'est étendue lentement dans un calme relatif. La seule éviction violente qui se soit opérée dans ces régions a été celle des Arabes qui razziaient le pays et enlevaient une partie de la population pour la réduire en esclavage et,

par ailleurs, celle du tyran étranger installé au Katanga. Les populations autochtones trop faibles, trop divisées et de civilisation trop arriérée pour résister à la pénétration européenne et à l'occupation, s'y sont soumises tout naturellement, sans opposer de résistance.

Quoique l'occupation ait pu se faire dans le calme des populations, elle n'en a pas moins apporté un trouble profond dans la société indigène, ce qui se produit d'ailleurs inévitablement lorsque deux sociétés de races et de civilisations différentes doivent vivre en contact étroit dans un même territoire. Un tel phénomène peut avoir souvent pour résultat la dégradation et même la destruction à plus ou moins longue échéance de la société la plus faible et la moins civilisée, surtout lorsque la différence d'évolution des civilisations en présence pourrait être évaluée en dizaines et même en centaines de millénaires et si les races se sont développées dans des climats aussi différents que sont le climat tempéré et le climat tropical.

Au Congo, les choses se sont passées tout différemment, car la société indigène, au lieu de végéter dans un état misérable, comme elle le faisait précédemment, a pu prospérer de façon remarquable, grâce à l'aide paternelle que lui assure l'occupant.

Après une période d'indécision, puis d'essai d'adaptation qui, en somme, ne fut pas tellement longue, on peut dire, en schématisant quelque peu les choses, que la société indigène s'est divisée en deux grands groupes : un premier groupe, le plus conservateur, semble-t-il, est constitué par les indigènes qui sont restés dans leur milieu ancestral et qui, malgré l'arrivée des Blancs, ont continué à vivre sur leurs terres, ou tendent à y vivre à la manière d'autrefois, en restant fidèles aux règles de la coutume, sous l'autorité et la protection de leurs chefs et de leurs notables. Ils continuent à vivre de leurs

cultures semi-nomades avec jachères, de la pêche et de la chasse.

Un deuxième groupe est formé par la partie de la population indigène qui, après avoir tout d'abord délaissé temporairement son activité coutumière, semble l'avoir abandonnée définitivement. Elle semble avoir quitté son milieu ancestral, pour s'introduire dans le milieu créé par les Blancs, s'y adapter et participer aux activités industrielles ou autres qui s'y développent.

Cette simple division de la société indigène en deux groupes, telle que nous la formulons, est certainement très schématique, car il faudrait tenir compte de toutes les transitions qui existent entre les deux groupes et des différences qui apparaissent notamment entre le milieu extra-coutumier de Léopoldville et celui de Katanga. Le premier est beaucoup moins homogène, plus complexe que celui créé au Katanga par les grands employeurs, la majorité de la main-d'œuvre du Katanga étant originaire du Lomani-Kasai. Nous pensons cependant que les conceptions gagnent beaucoup en clarté si l'on néglige d'abord de telles transitions pour ne considérer que les termes extrêmes.

Le premier groupe qui continue à vivre sur ses terres selon la coutume, profite de l'équipement du pays, notamment en voies de communications ; il profite de l'amélioration des méthodes de culture et de plantation ; il trouve des débouchés pour la vente des produits de son industrie agricole et de sa cueillette. Il profite de la sécurité générale et surtout de l'aide médicale et hygiénique apportée par le Blanc ; il peut même acquérir de l'instruction, s'il le désire.

Tout en vivant dans son milieu ancestral, dans un milieu dont la vie sociale, avec ses éléments de sécurité, est réglée par le droit coutumier, cette société indigène est guidée par les autorités gouvernementales tutélaires qui se trouvent à côté des autorités coutumières ; elle

est même protégée de ce fait contre les abus éventuels de ses chefs coutumiers, abus qui, faut-il le rappeler, se sont souvent produits dans le passé.

Appelé par les Européens, le deuxième groupe est, par contre, venu s'installer dans un territoire primitivement semi désert, auquel il était complètement étranger.

Quel que soit le groupe auquel on a affaire, le premier ou le second groupe, il s'agit, pour l'autorité occupante, de tenter d'élever le niveau matériel et moral de la population indigène et il s'agit tout d'abord, pour ce faire, de provoquer l'amélioration de la situation matérielle et de la situation hygiénique.

Pour le premier groupe qui vit de ses cultures et qui, de temps immémoriaux, a vécu dans un état chronique de sous-nutrition, il faut tenter de passer du régime agricole semi-nomade au régime agricole sédentaire, de rendement meilleur et passer du même coup du stade de semi-civilisation à un stade plus avancé de développement social. Chacun sait, en effet, que le passage à l'agriculture sédentaire va de pair avec une avance certaine dans le degré de civilisation. Il conduit notamment à la construction de la maison familiale qui devient un home stable, au lieu d'être un simple abri momentané et assez précaire, comme l'est la hutte.

Le passage de l'état semi-nomade à l'état sédentaire des indigènes du premier groupe, que nous considérons comme si important, est tenté suivant différentes directions. C'est ainsi que l'on applique des méthodes expérimentées dans le paysannat indigène et l'on peut à ce propos noter qu'au Congo existent déjà actuellement quelque 50.000 paysans installés suivant cette formule. On semble, par ailleurs, avoir la ferme volonté de passer aux cultures irriguées, qui, à notre avis, ont une importance considérable en climat tropical, puisqu'elles permettent de conserver la fertilité des sols et d'éviter cette terrible maladie des sols tropicaux, cultivés sans être

recouverts par un manteau végétal protecteur, à savoir la dégradation continue irréversible qui, inéluctablement conduit à la longue à la complète stérilisation.

On tend aussi à établir les plantations tropicales arborescentes, mais sans que ceci soit réellement très développé au Katanga. Par contre, le milieu indigène tend volontiers à se livrer aux cultures maraîchères et l'on commence par ailleurs à installer et à développer la pisciculture (1).

Sans vouloir juger trop favorablement les cultures industrielles que les indigènes du premier groupe développent au Katanga, notons qu'au cours des dernières années, les planteurs de coton sont passés du nombre de 135.000 à 140.000, les emblavures cotonnières atteignant plus de 50.000 ha. La production d'arachides atteint plus de 20.000 tonnes ; celles du maïs et du manioc sont aussi devenues importantes.

(1) Notre opinion au sujet de l'avenir et des possibilités d'évolution des populations intérieures qui vivent de la terre n'est pas pessimiste.

Nous pensons qu'en réalité une civilisation agricole est une excellente base de civilisation, mais à la condition qu'elle subisse une évolution qui l'adapte étroitement aux possibilités des sols, notamment aux sols du climat tropical et qu'elle mette en œuvre les moyens mécaniques, industriels et scientifiques qui sont à sa portée.

Nous voyons ainsi l'application de techniques agricoles différentes de celles qui ont été mises en œuvre par les populations autochtones et qui permettraient d'assurer non seulement un ravitaillement suffisant, mais aussi de fournir des produits végétaux capables d'alimenter le marché mondial et de passer de la culture semi-nomade à la culture sédentaire, qui permet de gravir un échelon dans la civilisation.

Il s'agirait, tout d'abord, de renoncer aux cultures exclusivement vivrières annuelles effectuées par des méthodes qui ruinent les sols et de consacrer largement les activités à l'arboriculture durable et industrielle (cacaoyer, caféier, théier, hévéa, élaïs, bananier, arbre à quinquina, kolatier, etc.). Il s'agirait, par ailleurs, d'aménager les grandes vallées et de les transformer en puissants centres agricoles, par l'établissement et l'organisation de l'irrigation, en rizières inondables, comme cela s'est fait, non seulement dans les deltas du S.-E. de l'Asie, mais aussi en Afrique, notamment au Sénégal, sur le Moyen Niger, sur la Volta, au Tchad, etc., et d'y développer l'emploi des moyens mécaniques. Ceci ne devrait évidemment pas empêcher de favoriser la culture intensive maraîchère qui est un modèle de culture rationnelle. A de nombreuses reprises, dans de nombreuses publications, nous avons exposé cette manière de voir.

En réalité, on peut dire que chez les indigènes appartenant au premier groupe, les conditions de vie matérielle et morale se sont beaucoup améliorées, du fait de l'occupation européenne, mais l'existence s'y déroule toujours suivant des lignes qui restent les mêmes, ou à peu près les mêmes, que celles d'autrefois. La femme y a toujours la même activité continue pendant l'année et elle assume ainsi une très lourde tâche ; elle joue presque le rôle de la bête de somme du ménage. Non seulement, elle s'occupe de ses enfants, de la préparation de la nourriture et des soins du ménage, mais elle cultive le champ, le sème, sarcle, recueille le grain, le bat, le vanne, l'engrange, le moule ; elle met le manioc à rouir et le pilonne ; elle puise l'eau à la rivière et ramasse le bois mort ; c'est elle qui fait la poterie ; elle extrait le sel des herbes et fabrique la bière, etc. ; elle suit son mari dans ses déplacements, en portant tous les ustensiles et provisions nécessaires, tandis que ce dernier, uniquement porteur de ses armes, éclaire ou ferme la marche, assumant ainsi la protection de la petite caravane familiale.

L'homme est toujours le seigneur et maître ; il n'a pas la notion du travail continu ; il n'a, au village, qu'une activité très discontinue et saisonnière, qui pourrait se comparer, *mutatis mutandis*, à celle, par exemple, d'un mineur du Borinage qui, les jours de repos, dimanches et jours fériés, se délasse en soignant son jardin, sans trop de hâte, ou en bricolant dans sa maison. Le Noir effectue les besognes pour lesquelles on use de la hache ou de la lance, la chasse, l'abattage des arbres pour préparer le champ, la construction de la hutte, la préparation des écorces, la fabrication des ustensiles divers. Dans cette société, le Noir est certes soumis aux obligations claniques, mais il retire par contre de l'organisation coutumière les avantages d'une sécurité sociale

très poussée ; c'est ainsi qu'il n'y a pas d'orphelins dans ce milieu, car le clan s'en charge.

Certes, le Noir doit apporter son aide au clan dans bien des circonstances, mais il peut aussi s'en faire aider et il ne manque pas d'user et d'abuser de cette latitude en toute occasion. En somme, le travail du Noir, dans le milieu coutumier, est conçu comme un service que l'on échange entre membres de la famille et du clan. Il s'agit donc d'une organisation collective du travail et d'obligations s'étendant à la famille, au clan et même à la tribu, et il ne faudrait pas perdre de vue que la culture, la pêche, la chasse, s'accompagnent toujours de pratiques magiques ou religieuses.

C'est en tout cas au Gouvernement qu'il appartient de conduire l'évolution du premier groupe de population dont il vient d'être question. Il s'y attache intensément et cherche à y combattre la tendance du Noir à mépriser le travail manuel, tendance qui résulte sans doute du climat favorable et des faibles besoins du Noir, mais aussi de la notion d'esclavage qui a toujours été à la base des civilisations africaines et qui l'est restée jusqu'à une époque très récente, et même jusqu'à nos jours, puisque le droit coutumier reconnaît encore implicitement l'esclavage. Les autorités européennes ne pourraient d'ailleurs pas extirper entièrement et brutalement cette notion sans troubler la solidité de la société coutumière.

* * *

Le deuxième groupe qui nous intéresse plus particulièrement est constitué par une masse indigène ayant abandonné progressivement le milieu ancestral, ses règles et ses croyances ; il a émigré dans une région qui lui est étrangère et qui est organisée par les Blancs, tendant à adopter peu à peu le genre de vie des Européens

qui l'ont attiré et fixé auprès d'eux en vue de la mise en valeur du pays et de son industrialisation.

La société noire ainsi créée artificiellement tend à s'adapter à son nouveau milieu et à y vivre suivant les règles qui lui sont imposées et qu'elle a librement acceptées. La question de l'amélioration des conditions matérielles de vie ne s'est guère posée pour les populations de ce deuxième groupe.

Cette question, si importante, est en effet résolue d'office par les employeurs européens, tout au moins par la plupart des gros employeurs, la nourriture étant distribuée, un logement salubre étant assuré, de même que tous les soins médicaux nécessaires.

Dans ce milieu, le passage du semi-nomadisme à l'installation sédentaire est dépassé. On y fait, pensons-nous, un pas en avant de plus, que dans le premier groupe : l'avance en civilisation s'appuie non seulement sur l'installation sédentaire, mais aussi sur une évolution qui est arrivée jusqu'à l'exécution d'un travail industriel d'une qualification technique qui peut déjà être très poussée. Bien entendu, il s'agit dans ce cas du travail de l'homme et, à ce propos, on s'aperçoit tout de suite que les notions coutumières les plus fondamentales sont profondément bouleversées, car les populations bantoues n'ont aucune notion de ce que peut être le travail régulier. Lorsque le Noir entre dans le milieu créé par le Blanc, il se voit dans l'obligation, malgré sa répugnance à ce sujet, malgré son oisiveté au village, malgré son mépris du travail manuel, de devenir un travailleur régulier, théoriquement tout au moins. Par contre, la femme qui était une grande travailleuse, un outil de travail, une véritable bête de somme, une réelle esclave, devient dans ce milieu une désœuvrée. Rien d'étonnant à ce qu'elle trouve sa nouvelle situation très agréable, et qu'elle change facilement et rapidement de mentalité. On lui apporte la nourriture qu'elle n'a plus qu'à prépa-

rer avec l'eau du robinet et le bois de chauffage qui est lui-même, le plus souvent, fourni et apporté par l'employeur.

Les liens du mariage sont de beaucoup relâchés, les gardiens des coutumes étant à présent très loin, au village.

Les Noirs qui se sont ainsi installés dans le milieu créé par l'Européen continuent à avoir une vie sociale basée, pour une grande part, sur les règles coutumières, car ils n'ont pas coupé toute relation avec le clan, mais ils tendent néanmoins à se libérer autant que possible des impératifs gênants. Mais par ailleurs, pour leurs vieux jours, ils regrettent la sécurité que leur fournissait la vie en milieu coutumier et rêvent encore d'y retourner, lorsque sonne l'âge de la vieillesse et de la retraite et d'y devenir un notable.

Mais il faudrait pour cela quitter les siens, quitter les enfants qui vivent dans le milieu européen. C'est là une situation qui pose des problèmes qui ne semblent pas encore pouvoir être résolus d'une manière satisfaisante.

Si les indigènes du deuxième groupe jouissent des satisfactions que leur offre le milieu urbain dont ils aiment l'ambiance, ils regrettent néanmoins le cadre naturel de leur milieu originel ; ils regrettent le lopin de terre qui pourrait être cultivé par leur femme et qui l'empêcherait d'être complètement désœuvrée.

L'un des problèmes qui reste à résoudre parmi tant d'autres consiste en somme à trouver un moyen pratique de grouper la population indigène vivant de l'industrie des Blancs dans des villages situés à proximité immédiate du lieu de travail ou du centre européen et qui pourraient être entourés par des terres cultivables. Il faudrait, de plus, trouver à la périphérie des centres actifs européens et indigènes, des zones où pourraient être érigés des villages où les vieux travailleurs retrouve-

raient un habitat de sécurité qui serait lié à la terre ⁽¹⁾. Cet habitat étant relié au centre actif de manière suffisamment aisée, pour que l'on puisse y jouir assez souvent des plaisirs de la ville et permettre la conservation du contact avec les enfants qui sont au travail. Il faudrait, de plus, décider en toute connaissance de cause, s'il est désirable de provoquer la rupture complète entre les Noirs du groupe 2 et le clan coutumier, ou de favoriser le maintien de liaisons, ne fût-ce que pour faire respecter la morale dans les centres extra-coutumiers, les dérogations étant sanctionnées par le milieu coutumier et les anciens restés au village, et aussi parce que le contact facilite la question si importante de la sécurité sociale très bien réalisée, en somme, en milieu coutumier, et dont les Noirs connaissent bien le prix.

Quelle que soit la position que l'on prenne dans l'avenir, il est certain que, jusqu'ici, les liaisons entre les Noirs des milieux extra-coutumiers et le clan sont restées très nombreuses et souvent très serrées.

Le ravitaillement allant du milieu coutumier aux cités indigènes n'est pas chose négligeable et, par contre, l'aide en sens inverse se manifeste assez largement, ne fût-ce que pour permettre aux enfants de la brousse de venir, en séjournant chez leurs parents de la ville, parfaire leur instruction.

* * *

Les camps n'étaient et ne sont encore généralement que, comme l'a défini DUPÉROUX ⁽²⁾, des agglomérations temporaires, d'individus et de familles, venues des quatre points cardinaux, qui ne sont plus soumis à

⁽¹⁾ Il existe comme on le sait, des villages de licenciés; ce sont de tels villages que les Noirs dénomment « Mboka Na Sendja asili ».

⁽²⁾ DUPÉROUX, La réforme de l'enseignement dispensé à la population noire de l'U. M. H. K., CEPSEI, Elisabethville, p. 19.

leurs disciplines totales ancestrales et qui ne sont plus encadrés dans la vie de leur clan.

Les Noirs y sont soumis à la discipline souvent très stricte de l'employeur.

Les centres extra-coutumiers et les cités indigènes sont des centres où vivent les travailleurs des petits et moyens employeurs, ainsi que les travailleurs indépendants. Les uns vivent dans des maisons appartenant à leurs employeurs et d'autres vivent dans des logements qu'ils se procurent eux-mêmes, grâce à l'indemnité qui leur est octroyée. Le problème du logement dans ces cités est réellement angoissant. F. GRÉVISSE qui est un fonctionnaire de valeur exceptionnelle, tend à le résoudre au Centre d'Élisabethville, par une méthode qui lui est bien personnelle et qui semble donner de bons résultats.

Il semble bien que les Noirs ont une tendance très nette à préférer la vie dans les centres extra-coutumiers à celle des camps industriels, la discipline y est moins sévère et, par ailleurs, ils s'y sentent plus indépendants puisqu'ils dépendent ici des autorités territoriales et non plus de leurs employeurs et de leur contrat de travail. Malheureusement, il leur est plus facile d'y dépenser une bonne partie de leur salaire dans les cabarets (1).

* * *

Rappelons à présent comment se sont formés les groupements indigènes des centres extra-coutumiers, plus particulièrement au Katanga.

Au début de l'occupation européenne, cette masse

(1) Certains coloniaux expérimentés, avec lesquels nous sommes d'accord, estiment que les *camps* sont de très bons agents civilisateurs ou règne généralement une excellente discipline, mais que les Centres extra-coutumiers sont, par contre, de dangereux agents de dissolution, car la discipline tribale n'y est remplacée que par la licence.

indigène n'était constituée que d'hommes adultes venus, d'abord, par les méthodes propres au recrutement, gagner par leur travail quelques richesses (étoffes, perles, ustensiles, articles de ménage, etc) qu'ils rapportaient à la communauté.

Ces hommes sont dès ces premiers contacts avec les travaux des Blancs, protégés par quelques lois ou règlements de travail ; entre autres, leur contrat d'engagement ne peut avoir au début une durée de plus de 6 mois, ceci dans le but de ne pas priver trop longtemps leur communauté d'origine de la présence de ses éléments les plus vigoureux. Si ce régime permettait difficilement au travailleur indigène d'acquérir, en un temps aussi court, un perfectionnement dans un métier et de devenir un travailleur spécialisé ayant un rendement suffisant pour mériter une rémunération importante, il eut au moins le mérite de faire connaître à la masse du premier groupe les conditions de travail auprès du Blanc et dans ses camps industriels, conditions que les travailleurs trouvent acceptables au point que, petit à petit, un certain nombre d'entre eux commencent à s'installer définitivement dans le voisinage du Blanc et à y constituer ce qui s'appellera les centres extra-coutumiers ; il arrive même que certains travailleurs se risquent à y amener leur épouse et leurs enfants.

Ces centres extra-coutumiers, et les camps industriels moins encore, ne constituent pas encore de petites sociétés indigènes ou communes, mais de simples agglomérations composées en principal d'hommes adultes, très peu de femmes et presque pas d'enfants ; dans un tel milieu, anormalement composé et comprenant des individus originaires des tribus les plus variées et venant des régions s'étendant du Mozambique et des Rhodésies, au Kasai et au Tanganyika, les règles tribales s'effritent au grand dam de la moralité. Telle est la

situation du premier stade de l'emploi de la M. O. I. au Katanga, jusqu'aux environs de 1925-26.

Mais les autorités et les grands employeurs se rendent compte que pour obtenir de cet indigène, qui ignore tout des méthodes de travail du Blanc, un rendement et, en conséquence, une rémunération permettant le relèvement de son standard de vie et l'abandon du paternalisme dont il est entouré, il faut avant tout le stabiliser au travail dans une nouvelle société indigène éduquée en ce sens et qu'il convient d'arrêter ce va-et-vient constant entre les camps industriels et les communautés coutumières, mobilisation désagrégeante pour celles-ci par l'éloignement de leurs meilleurs éléments et les accrocs de plus en plus marqués apportés aux règles et mœurs tribales.

Cette politique de stabilisation de la M. O. I. est le second stade de l'emploi de la main-d'œuvre indigène au Katanga, et consistera à employer les moyens normaux, propres à amener le travailleur noir à aimer son travail et à y rester attaché le plus longtemps possible. Ces moyens ont pour base :

1. La liberté complète dans l'engagement au travail ;
2. L'acceptation d'un contrat de travail d'une durée assez longue pour le perfectionner dans son métier et le détacher plus ou moins des liens coutumiers, mais ne dépassant pas 3 années ;
3. L'encouragement à la vie de famille, par une assistance au mariage, ainsi qu'à l'entretien et l'éducation des enfants ;
4. La satisfaction assurée des besoins physiques, moraux et sociaux d'une vie saine et normale.

L'application d'une telle politique exige évidemment le maintien d'un paternalisme soucieux et dispendieux sur ce milieu primitif, pour ne pas dire encore sauvage.

C'est ainsi qu'un grand employeur du Katanga a vu,

au cours des années, la composition de la masse indigène attachée à son industrie, présenter les rapports hommes, femmes et enfants suivants :

- En 1910 — 600 travailleurs, sans femmes et sans enfants ;
En 1920 — 12.127 travailleurs, et toujours très peu de femmes et peu d'enfants ;
En 1930 — 16.294 travailleurs : 6.673 femmes (F/H = 40 %) et
4.457 enfants (E/F = 66 %) ;
En 1940 — 11.198 travailleurs : 6.464 femmes (F/H = 57 %) et
6.604 enfants (E/F = 102 %) ;
En 1950 — 16.059 travailleurs : 12.555 femmes (F/H = 78 %) et
22.045 enfants (E/F = 175 %).

De plus, le rengagement moyen de ses travailleurs s'est considérablement accru, tandis que les recrutements de travailleurs dans les provinces éloignées du Katanga se sont réduits à de bien petits effectifs ; en effet, en 1950, seulement 24 % des travailleurs ont moins de 3 ans de travail, 30 % ont de 3 à 10 ans de séjour en ses chantiers et 46 % sont en service à la même société depuis plus de 10 ans. En somme, on peut dire que l'Union Minière est parvenue à stabiliser quelque 90 % de sa main-d'œuvre, ce qui est un succès sans précédent en Afrique.

De tels résultats n'ont pu être obtenus que parce que ces travailleurs, venus de leur plein gré et en toute liberté de leur milieu originel, ont trouvé dans ce milieu industriel des avantages, non seulement au point de vue matériel (salaire, logement, nourriture et santé), mais aussi au point de vue intellectuel (instruction primaire et secondaire) et moral (sécurité, éducation et distractions).

Car un employeur tel que l'Union Minière, ayant à cœur le relèvement physique, moral et social de sa main-d'œuvre indigène a créé dans tous ses camps, non seulement des hôpitaux, maternités et pouponnières ou écoles gardiennes pour tout petits, des écoles primaires,

des écoles professionnelles et ménagères pour les adolescents et les jeunes filles, mais aussi des écoles du soir pour adultes, des plaines de sport, etc.

Son système de paternalisme se continue en procurant à tout ce monde (50.000 âmes en 1950) un logement décent et sain et une nourriture satisfaisante en qualité et en quantité. Il faudra cependant qu'avec l'évolution de la masse, ce système soit progressivement abandonné, et que le travailleur industriel, ayant acquis une maturité intellectuelle et morale suffisante et ayant conscience de sa personnalité humaine, puisse devenir propriétaire ou locataire de son logement, s'acheter lui-même sa nourriture, faire partie d'une commune dont lui et ses pairs auront élu leurs mandataires, et, en résumé, devenir un homme libre dans une commune libre.

Cette situation nous amène au troisième stade de l'évolution de la main-d'œuvre indigène au Katanga, au cours duquel le paternalisme est progressivement abandonné.

Déjà les meilleurs travailleurs parmi les anciens sont aidés dans l'achat ou la location d'une habitation en dehors des camps industriels, pour s'installer en cités extra-coutumières ; leur ration en nature est remplacée par sa contrevaieur en espèces ; les soins médicaux et l'instruction leur sont toujours dispensés gratuitement par la Société.

Il y a plus, des syndicats professionnels ont été créés, mais sont encore contrôlés pour les conduire à une maturité politique raisonnable. Tout ce programme d'éducation et la formation d'une classe presque bourgeoise, constituent pour la masse un stimulant et une émulation vers son relèvement.

Les dirigeants blancs de cette évolution estiment qu'il faut encore au moins un demi-siècle avant d'avoir amené ce prolétariat à un niveau qui tendrait déjà à se rapprocher plus ou moins de celui de nos popu-

lations civilisées ; actuellement, on se trouve à la seconde génération, car beaucoup de travailleurs actuels sont des enfants nés, élevés et éduqués dans les camps de la Société ; ils s'y marient et leurs enfants constitueront cette 3^e génération déjà notablement évoluée.

* * *

Dans le tableau qui vient d'être brossé à grands traits, il convient d'observer que c'est par le développement de l'enseignement technique qui est donné à ses travailleurs et à leurs enfants, que l'U. M. notamment estime pouvoir les conduire à un degré de civilisation qui leur permettra de passer, dans un avenir plus ou moins proche, au développement d'une civilisation supérieure qu'ils pourront assimiler en l'abondant avec un esprit mûri, sans avoir brûlé les étapes.

En somme, l'éducation donnée aux travailleurs noirs par l'enseignement technique et par la vie active qu'ils mènent dans le monde industriel, les conduit progressivement à estimer le travail manuel et les met en contact intime avec la civilisation des Blancs qui s'appuie sur la large mise en œuvre des moyens mécaniques.

L'U. M. s'efforce de battre en brèche le mépris du travail manuel en classant dans la hiérarchie de ses employés noirs et dans le tableau des rémunérations, les travailleurs techniques avant les dactylos et les divers employés noirs.

Jusqu'ici, l'U. M. a poussé le paternalisme aussi loin que possible, mais elle n'entend pas empêcher ceux qu'elle juge capables de se conduire sans l'aide directe des Blancs de l'abandonner et, bien au contraire, elle les y encourage.

Sa bienveillance vis-à-vis de ses pupilles se manifeste aussi par le fait qu'elle envisage parfaitement pour les élèves qui ont suivi les cours de ses écoles techniques, la

possibilité de quitter les services de l'U. M. pour travailler ailleurs s'ils y trouvent leur avantage. L'abandon du paternalisme devra cependant marcher de pair avec une organisation du petit commerce qui sera appelé à vendre ses produits aux ouvriers libérés du paternalisme car, s'il n'en était pas ainsi, ces travailleurs pourraient être exploités outrageusement.

Par ailleurs, l'Union Minière développe son enseignement technique sans aborder elle-même un enseignement des humanités ou un enseignement supérieur qui n'entrent pas dans ses devoirs d'organisation évolutive. Mais elle se propose de faire accéder les hommes qu'elle a formés, à la propriété individuelle ; elle leur permettra et elle les aidera à posséder le sol de leur jardin et de leur maison, ainsi que la maison elle-même. Elle leur inculquera ainsi la notion de ce qu'est la propriété foncière et de ce qu'est la propriété tout court, et elle s'efforcera de faire de ces hommes de vrais évolués.

Là, où vivaient quelques îlots de populations misérables, ignorantes, analphabètes, sous-alimentées, stagnant dans la pauvreté la plus complète, et dans des conditions hygiéniques des plus déplorables, rongées par les maladies contre lesquelles elles étaient impuissantes, on trouve, notamment dans le domaine de l'Union Minière, des populations immigrées qui jouissent d'une éducation de base bien supérieure à beaucoup de populations non colonisées dont on ne parle guère à l'O. N. U. et où sur trois hommes, on trouve un ou même deux analphabètes. Quant à leur situation matérielle et hygiénique, elle ferait envie à une proportion notable de la population de beaucoup de ces pays dits civilisés, compte tenu de la relativité des besoins et des prix.

**Amélioration des conditions de vie du travailleur noir
par l'amélioration du rendement, de la productivité
et du salaire.**

Toutes les autorités coloniales européennes, qu'elles fassent partie des milieux gouvernementaux ou des entreprises privées, ont leur volonté orientée et tendue vers la possibilité d'améliorer le standing de vie, notamment des indigènes qui vivent dans les milieux extra-coutumiers et qui collaborent aux activités développées au Congo par les milieux européens (1).

Malgré les progrès qui ont déjà été accomplis dans ce domaine, il faut se rendre à l'évidence et constater que le rendement individuel des travailleurs noirs est encore très faible et qu'étant données ces conditions, cette main-d'œuvre coûte fort cher, malgré les salaires relativement bas qui lui sont octroyés.

Il est nécessaire de tenter d'augmenter, d'une part, le rendement individuel du travailleur noir et, d'autre part, sa productivité, et d'accroître ainsi la qualité de son travail, car c'est la contrepartie qui s'impose pour pouvoir obtenir l'augmentation des salaires qui élèvera son standing matériel.

Ces problèmes si importants ont fait l'objet de nombreuses études (2).

On se rend compte que la productivité est liée au rendement individuel, mais aussi et surtout aux modes opératoires et aux moyens techniques mis à la disposi-

(1) La tendance est aussi d'améliorer le standing de vie des populations du milieu rural ; mais il faut se rendre compte qu'ici les progrès seront nécessairement très lents.

Il faut encore trouver, ou tout au moins vouloir appliquer, les méthodes de culture qui conviennent aux conditions de climat et de sols. Le Noir devra être éduqué pour adopter et maîtriser de nouvelles techniques agricoles ce qui demandera beaucoup de temps.

(2) Notamment du Comité permanent du Congrès colonial permanent, de M. FISCHER, fondé de pouvoirs de l'UMHK et de MM. A. DOUCY et P. FELDHEIM.

tion des travailleurs par l'exploitant. Il faut compter sur la stabilisation de la main-d'œuvre, sur un enseignement professionnel largement diffusé, sur l'instruction technique donnée aux ouvriers et à leurs enfants, mais aussi sur l'éducation donnée aux Noirs, afin de combattre les influences ataviques qui sont encore dominantes lorsqu'il s'agit du travail et de son rendement.

Il faut enfin compter sur le temps, car, malgré les efforts des éducateurs, il faut admettre qu'en ces matières, les modifications désirées ne peuvent être obtenues qu'à longue et même à très longue échéance.

Nous nous en rapporterons d'abord à l'étude de M. FISCHER pour distinguer la notion de *rendement individuel* de celle de la *productivité*. Voici les dispositions que nous y trouvons.

A l'U. M., il a été possible, non pas de définir vaguement le rendement individuel de l'ouvrier, mais de le mesurer, d'évaluer, avec une précision suffisante, la quantité de son travail incorporée dans un produit, en effectuant des mesures au moyen d'une unité (unité minute-travail) qui représente la quantité de travail produite dans l'unité de temps par un travailleur qualifié travaillant à un rythme normal, tout en prenant le repos correspondant à ce travail.

Cette méthode permet de faire des mesures réelles, d'évaluer la quantité de travail produite dans l'unité de temps et de comparer l'activité d'un individu à l'autre ou d'un groupe d'individus à l'autre.

Par ailleurs, la *productivité* représente le nombre d'unités de production effectuées par journée de travail ; elle est fonction, d'une part, de l'homme et de son rendement et, d'autre part, surtout des modes opératoires mis en œuvre, des moyens techniques mis à la disposition des travailleurs par l'exploitant.

Les modes opératoires dont il est question ici, ont pour but de diminuer l'effort physique pour obtenir un

résultat donné et ils sont complétés par la formation de ceux qui sont destinés à exécuter le travail avec ces moyens, à les qualifier dans ce domaine et à les sélectionner.

En réalité, en donnant à nos expressions une autre forme, il s'agit de réduire le nombre d'unités de travail humain nécessaires pour réaliser une unité de production, le moyen employé à cet effet étant la mécanisation appliquée là où il est possible de l'employer pour effectuer rationnellement un travail donné, en poussant, par ailleurs, au maximum la qualification de la main-d'œuvre liée dans son travail à la mécanisation.

Les notions de rendement individuel et de productivité étant suffisamment définies, voyons comment il a été possible à l'U. M. de classer les ouvriers d'après leur rendement individuel et leur qualification dans leur métier, et de les faire entrer dans un tableau de hiérarchisation qui sert de base au calcul des rémunérations. Ce tableau se présente comme suit :

— Manœuvres	cotés de 4 à 7 ;
— Aides-ouvriers	cotés de 8 à 9 ;
— Demi-ouvriers	cotés de 10 à 11 ;
— Ouvriers qualifiés	cotés de 12 à 13 ;
— Ouvriers d'élite	cotés de 14 à 21 ;

les cotes de 18 à 21 étant exceptionnelles.

Il faut tout d'abord observer quel est le degré de stabilité de la main-d'œuvre employée en fin 1951 à l'U. M. Comme le dit Pierre RYCKMANS, d'après les renseignements fournis par l'U. M., 2/3 de la main-d'œuvre sont en service depuis 7 ans et 15 % depuis 15 ans. Étant donné ces conditions, la main-d'œuvre employée en fin 1951 se classe comme suit dans le tableau précédent :

— L'effectif total est de 18.736 travailleurs, soit :

- 12.312 manœuvres, soit 66 % ;
- 4.945 aides ou demi-ouvriers, soit 27 % ;
- 1.124 ouvriers qualifiés, soit 6 % ;
- 355 ouvriers d'élite, soit 2 %.

Il faut, de plus, mentionner que l'on estime à l'U.M. qu'il n'y a qu'à peine 0,5 ‰ de travailleurs noirs qui puissent être considérés comme ayant atteint la qualification d'un ouvrier blanc.

Observons à présent que, depuis 1946 jusqu'à 1951, la M. O. I. de l'U. M. a subi une réduction de 13 % et que, pendant ce même temps, la production du cuivre a augmenté de 20 %, celle du cobalt est multipliée par 2 et celle du zinc est multipliée par 3, bien que la teneur des minerais extraits n'ait pas varié.

Ceci montre que c'est à l'outillage et aux modes opératoires que l'on doit les améliorations substantielles, comme le prouvent d'ailleurs les chiffres suivants :

— De 1920 à 1951, la productivité est passée de 1 à 8, tandis que le rendement individuel de la main-d'œuvre n'est passé que de 1 à 2. Malgré les efforts et les soins apportés par la Société en matière d'instruction et d'éducation professionnelle, le rendement individuel n'a guère donné d'amélioration substantielle. Peut-être verrait-on le rendement individuel augmenter si l'offre devenait supérieure à la demande.

Une première conclusion générale s'impose, c'est que dans l'industrie minière, il faut compter sur le perfectionnement des modes opératoires, sur les moyens techniques pour provoquer un accroissement de la productivité et qu'il faut tendre à augmenter la mécanisation et à diminuer la main-d'œuvre.

L'augmentation de la mécanisation accroît la productivité, mais ce perfectionnement de l'outillage n'a pas les mêmes répercussions sur les travailleurs noirs que sur les blancs. Chez le Blanc, l'introduction de la machine

a pour effet, non une diminution de l'effort, mais un accroissement de la production et du standard de vie. Chez le Noir, la machine a pour effet certain de diminuer l'effort, mais le Noir a alors tendance à se montrer satisfait de ce phénomène, et il conserve son standard de vie plutôt que de voir celui-ci s'accroître par l'augmentation du rendement pour un même effort. En somme, le Noir a la tendance d'établir son standard de vie, d'établir ses besoins en fonction de son salaire normal, et il préfère conserver ce salaire et ce standard de vie plutôt que de fournir un effort supplémentaire pour les améliorer. C'est une conception de facilité qui n'est pas celle des Blancs et qui n'engendre pas le progrès.

Le problème du travail « à la tâche » est lié à cette question.

Pour passer du régime de travail irrégulier et discontinu, auquel le Noir est habitué en milieu coutumier, à celui du travail régulier et continu de l'organisation européenne, on a trouvé comme transition la méthode du travail « à la tâche ». Le Noir reçoit une tâche à accomplir pour un salaire déterminé. Sa tâche terminée, l'ouvrier quitte le chantier et souvent il refuse de prolonger son labeur, même si pour ce faire on le paie largement.

On peut observer à ce propos que bon nombre de travailleurs, leur journée de travail accomplie, se présentent ailleurs que chez leurs patrons et s'offrent à faire du travail à l'entreprise. Inutile de dire que ce n'est pas le travail qui les tente mais le salaire. Ce travail serait d'ailleurs paraît-il en général très mal fait.

Il vaut mieux passer actuellement au travail à la journée, au travail continu jusqu'à la fin de la journée.

Le travail « à la tâche », comme le dit E. TOUSSAINT,⁽¹⁾ cause la stagnation de la productivité individuelle, elle cristallise la tâche à un niveau minimum, celui du tra-

(1) E. TOUSSAINT, Examen des méthodes pour aborder l'étude des moyens propres à accroître la productivité. CEPESI...

vailleux le moins apte ; elle provoque l'opposition du travailleur à l'augmentation de la tâche, et elle n'est pas favorable à l'introduction de moyens mécaniques.

Stabilisation : le rendement individuel a été amélioré à l'U.M., mais il l'a été dans de faibles proportions, si l'on tient compte des efforts faits sans discontinuer pour obtenir de bons résultats dans cette direction. L'enseignement professionnel, s'il est poussé pendant de longues années sur une population stabilisée, donne nécessairement des résultats et conduit à une qualification assez poussée des travailleurs, mais il reste néanmoins un long chemin à parcourir dans cette direction, si l'on veut arriver à donner à l'ouvrier noir une qualification qui puisse être considérée comme se rapprochant de celle de l'ouvrier moyen européen. Il faut évidemment que la M.O.I. soit stabilisée pour pouvoir retirer un tel résultat de l'enseignement professionnel.

Il faut de plus pouvoir compter sur un autre facteur, d'importance fondamentale, si l'on désire progresser dans cette voie. Il faut agir sur la mentalité du Noir, il faut combattre l'atavisme coutumier qui a une influence dominante et qui persiste d'ailleurs même chez la plupart, et même, peut-on dire, chez tous les évolués. Il faut que le salaire soit un stimulant au travail, comme il l'est chez l'Européen, qui désire améliorer sa situation et ses revenus, sans ménager ses peines. Ce n'est que par la vie au contact des Blancs, pendant de longues périodes, que l'on peut espérer faire évoluer la mentalité indigène dans cette voie et lui inculquer cette conscience professionnelle qui semble jusqu'ici lui faire le plus souvent défaut.

Nombreux sont les éléments qui sont ancrés dans la mentalité du Noir qui vient de son milieu coutumier, et qui s'opposent dans la voie d'améliorer son rendement individuel au prix d'efforts pénibles qu'il serait obligé de faire.

Le facteur qui a le plus de poids à ce point de vue

est peut-être son mépris pour le travail manuel, ainsi que la notion d'esclavage qui y est intimement liée et qui est encore un des éléments faisant partie du droit coutumier indigène. Depuis leur arrivée en Afrique, les Européens ont condamné et combattu l'esclavage et ont fait le nécessaire pour libérer le monde bantou de cette terrible plaie et ils ont empêché vigoureusement toute manifestation extérieure de cette coutume.

Il n'en va pas moins que l'esclavage domestique qui libère le maître du travail manuel a persisté pendant longtemps et qu'il existe encore effectivement, mais sous des formes plus ou moins déguisées au Congo.

**La stabilisation de la main-d'œuvre dans les régions
industrielles et la formation des groupements indigènes
des centres extra-coutumiers.**

Les caractéristiques de la stabilisation de la main-d'œuvre au Katanga méridional prendront toute leur signification si nous comparons la politique qui l'a provoquée à celle qui est adoptée dans les milieux industriels de l'Afrique britannique.

Au Katanga, les centres industriels ont été créés et se sont développés d'une manière prodigieuse dans un pays semi-désert où n'existaient primitivement que quelques misérables petits villages indigènes comptant quelques huttes.

La population noire qui y vit actuellement et s'y est accumulée, est étrangère à la région, elle y a été attirée par les exploitations européennes qui s'y sont créées et développées, mais elle est venue de son plein gré participer à l'activité qui y règne.

La vie sociale dans la région, aussi bien celle des Noirs que celle des Blancs est réglée par les nécessités des exploitations industrielles européennes et par toute l'organisation apportée par la civilisation blanche.

La région est devenue un domaine de la Colonie elle-même, étranger aux influences coutumières indigènes et où chacun, Noirs et Blancs, obéit aux règles de vie des sociétés civilisées européennes ⁽¹⁾.

Les Noirs, comme les Blancs, n'ont pas d'autres droits et d'autres propriétés dans cette région que ceux qui leur sont accordés par le Gouvernement.

En appliquant leur politique de stabilisation au Katanga méridional, en y amenant dans leurs exploitations, dans la région qu'ils ont complètement équipée et organisée des populations noires étrangères, les Belges font confiance à leurs protégés noirs et espèrent qu'ils continueront, sous la direction technique compétente, surtout européenne, à collaborer au développement de la prospérité de la région.

Si la logique avait un pouvoir dominant dans la vie des peuples, on ne pourrait pas concevoir que, dans une telle région industrialisée et équipée par les Européens où toute l'activité, où toute la vie sociale se déroulent suivant les normes de la civilisation européenne, où les populations noires sont complètement étrangères au pays, les Européens abandonnent un jour la direction et le gouvernement aux mains de leurs pupilles noirs, sous le seul prétexte qu'ils ont la peau noire.

Il est malheureusement vrai que les évolutions sociales n'obéissent pas toujours, ni même souvent, à une argumentation logique.

Les Sud-Africains n'accordent pas une telle confiance aux populations noires qui œuvrent dans leurs exploitations africaines et plus particulièrement dans leurs régions industrielles de l'Afrique australe.

Ils n'y appliquent pas la politique de stabilisation de la main-d'œuvre.

⁽¹⁾ Ce n'est pas tout à fait exact, remarque M. F. DELLICOUR. Les Noirs qui résident dans les agglomérations urbaines conservent, sauf de rares exceptions, leur statut civil coutumier, pour leur mariage, etc...

Que ce soit au Nyassaland, en Rhodésie du Nord ou du Sud, au Copperbelt, au Mozambique ou aux mines du Transvaal, les ouvriers indigènes appelés à y travailler ne sont pas destinés à y vivre ni à s'y installer.

Ils reçoivent un engagement temporaire et vivent dans des « compounds » en laissant au village leur femme et leurs enfants. Ils conservent de cette manière toutes leurs attaches avec le village, le clan et la famille et restent complètement étrangers à la région où s'étendent les exploitations européennes dans lesquelles ils travaillent.

On trouve jusqu'à 60 % de la population mâle adulte absente des villages où sont forcés de rester les femmes et les enfants. Il y a donc là un système de main-d'œuvre temporaire basé sur la migration aux mines, puisque près de 90 % de la main-d'œuvre doit être renouvelée chaque année.

Cette politique répond d'ailleurs à l'opposition britannique à l'orientation du travailleur noir, vers un travail spécialisé, celui-ci étant réservé à l'ouvrier blanc.

Observons de surcroît que la population blanche de l'Afrique australe estime que cette région est un pays qui lui est propre, qu'elle y a établi son domaine depuis plusieurs siècles et que les Noirs et autres gens de couleur que l'on y rencontre sont des étrangers immigrés, auxquels les Blancs refusent délibérément d'accorder des droits semblables ou même se rapprochant des droits qu'y jouissent les populations d'origine européenne.

Il faut reconnaître que si la situation au Katanga industriel méridional paraît se rapprocher quelque peu de la situation rencontrée en Afrique australe, il n'en est pas de même dans la plus grande partie du territoire du Congo belge.

Malgré la différence que nous établissons ici, toute la région est soumise aux attaques de ceux qui se dénomment des anticolonialistes.

Du fait des guerres mondiales, surtout des manœuvres soviétiques et aussi du fait de la politique maladroite américaine, un souffle d'indépendance passe actuellement sur le monde qui paraît être ébranlé. Les solutions amiables deviennent douteuses et l'on peut prévoir que dans les années qui viennent, 20 ou 50 années, le monde changera de face et qu'en beaucoup d'endroits, l'indépendance prendra le visage du désordre, comme elle l'a pris en Indonésie depuis le départ des Hollandais.

Au Congo, on peut estimer que, dans l'avenir, les évolués ne pourront jouer qu'un rôle secondaire dans les milieux industriels et extra-coutumiers, mais que dans les régions intérieures on sera amené à trouver une solution en donnant aux évolués la responsabilité de l'organisation, sous la surveillance européenne, serrée d'abord et relâchée ensuite, pour aboutir à une indépendance relative (1).

L'enseignement aux Noirs.

Le but poursuivi en donnant l'enseignement aux Noirs est, en somme, le même que celui que l'on a en vue lors-

(1) Si j'en crois certains coloniaux, il serait possible de conserver l'appareil politique indigène à l'intérieur. Mais, dans les centres, le rôle des évolués devrait être déterminant. C'est pourquoi il faudrait, dit-on, y créer dare dare une classe moyenne, capable de les freiner et d'empêcher la masse de devenir leur proie.

Il n'en va pas moins, à notre avis, que le fait avant longtemps, même avant très longtemps, de confier à des évolués un rôle de quelque importance et surtout de direction dans la mise en valeur d'une région industrielle ne pourrait conduire qu'au désordre et à la stagnation. On admettra qu'il serait désastreux de placer des leviers de commande d'exploitations industrielles, dans les mains d'apprentis sorciers.

Il faut d'ailleurs observer que pour développer et faire prospérer les grandes industries (et même les petites) il faut que le tempérament créateur, notamment, des dirigeants soit toujours en éveil et ne manque pas de se manifester à chaque moment.

Il est inutile de répéter, je pense, que, après une expérience longue de millénaires, un tempérament créateur ne s'est jamais ni révélé ni manifesté chez les Noirs.

qu'on dispense l'enseignement aux enfants blancs. Il s'agit de les éduquer ; l'éducation, d'après la définition de l'*Encyclopédie française*, étant l'ensemble des efforts réfléchis, par lesquels on aide la nature dans le développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'homme, en vue de sa perfection, de son bonheur et de sa destination sociale.

Il doit être entendu que l'instruction dispensée par l'enseignement n'est pas seulement un *complément* de l'œuvre éducative, mais qu'elle en est un des aspects importants. L'œuvre éducative peut avoir une portée générale, mais, elle peut avoir aussi des prolongements spéciaux et professionnels qui la complètent.

Les efforts qui permettent de la réaliser exigent la collaboration dévouée de compétences variées, parmi lesquelles l'instituteur a certes le rôle le plus important ; mais il doit être secondé, surtout en Afrique, par le médecin, ainsi que par le dispensateur des règles de la morale occidentale, c'est-à-dire chrétienne, qu'il soit ou non religieux. En Europe, l'instituteur peut compter sur l'influence maternelle et familiale, qui est prépondérante en matière éducative, mais en Afrique il en va tout autrement jusqu'ici, car cette influence, encore imprégnée de notions coutumières, n'est pas seulement nulle, mais étant orientée dans un sens autre que le nôtre, elle contrarie notre effort et doit être combattue pied à pied par l'instituteur.

L'outil qui a été spécialement forgé pour instruire, élever et éduquer les enfants est la pédagogie. C'est la science de l'éducation, mais on peut aussi la considérer comme un art qui a ses sources dans la physiologie et la psychologie de l'enfant, qu'il soit d'ailleurs de race noire ou de race blanche. Le but poursuivi est le même dans l'un et dans l'autre cas, mais on doit s'attendre à ce que les méthodes ne soient pas identiques, la matière à modeler ayant des caractéristiques qui peuvent être

fort différentes. Une chose est cependant certaine, c'est que, dans le cas des Blancs comme dans celui des Noirs, l'éducation a son fond complètement basé sur l'acquit du jeune âge, cet acquit provenant, d'une part, de l'hérédité et, d'autre part, des habitudes provenant du milieu familial et plus spécialement de l'éducation première inculquée par les soins maternels du jeune âge, ainsi que par l'école maternelle, si elle existe.

* * *

L'éducateur qui a pour mission d'élever et d'instruire des enfants de race blanche, connaît avec précision quelles sont les connaissances élémentaires, les notions d'hygiène et de morale qui lui ont été inculquées par le milieu maternel, ainsi d'ailleurs que les réflexes innés qui proviennent de son hérédité ; il sait ainsi quelles sont les fondations sur lesquelles il pourra ériger son édifice éducatif. Il ne connaît pas encore les aptitudes particulières de chacun de ses pupilles, mais il sait quelles sont les facultés qu'il lui sera éventuellement possible de développer et qui sont d'ailleurs les caractéristiques de la race.

Comme il vient d'être dit, on connaît depuis longtemps l'importance qu'il faut attribuer à l'éducation et aux connaissances acquises pendant le jeune âge, mais c'est assez récemment et plus particulièrement au cours de ces dernières années que la pédagogie de l'enseignement dans les écoles gardiennes et dans les jardins d'enfants s'est considérablement développée et qu'elle a adopté des méthodes rénovées.

On peut dire que, grâce aux moyens employés, les enfants blancs entrent actuellement à l'école primaire, les sens bien exercés et l'esprit d'observation bien développé.

Par les données des sens, ils ont acquis des matériaux

riches et variés qui leur serviront de base aux opérations intellectuelles. Ils savent fixer leur attention et ont été entraînés graduellement à l'abstraction, en partant des éléments du premier degré (couleur, forme, grandeur, etc...) et en leur faisant franchir les étapes par des exercices et des jeux.

Leur raisonnement et leur jugement ont été formés et développés par les mêmes moyens, leur imagination a été développée par les constructions auxquelles ils ont été entraînés, par les récits de l'institutrice, par l'examen des livres d'images, par le guignol, les images déroulées au cinéma, etc...

L'esprit d'invention a été cultivé par des constructions à l'aide de briques et de cubes, par la composition de motifs décoratifs et aussi par des exercices empruntés à la méthode Froebel.

Ce sont les résultats des recherches et de l'étude de l'enfant par la psychologie expérimentale qui ont permis d'élaborer les programmes et de choisir les méthodes.

Nous n'allons pas faire l'exposé des techniques qui relèvent de la pédagogie pure ; il nous suffit de rappeler quel est le programme de l'enseignement donné en Europe aux enfants de 3 à 6 ans et qui forme la transition entre l'éducation maternelle et l'enseignement primaire. On peut le résumer comme suit :

- 1) Éducation physique ;
- 2) Éducation des sens et éducation intellectuelle ;
- 3) Éducation esthétique ;
- 4) Éducation sociale ;
- 5) Éducation religieuse ;
- 6) Éducation morale.

Les exercices sont collectifs, les enfants étant groupés suivant leur degré de développement.

La méthode est active, grâce aux exercices et aux jeux.

On peut dire, comme l'expérience l'a appris, qu'après l'exécution du programme des écoles gardiennes, l'instituteur et l'institutrice peuvent asseoir les connaissances du programme de l'école primaire sur une base stable et avoir une garantie de succès.

* * *

Lorsqu'il s'agit d'enfants noirs, les choses se compliquent singulièrement et l'éducateur se trouve devant des difficultés particulières.

Il faut bien dire que, jusqu'ici, dans les pays sous-évolus, même là où les autorités tutélaires se préoccupent vivement de l'instruction des pupilles noirs et ont sérieusement pris en mains l'éducation des masses, comme c'est le cas au Congo belge, l'œuvre éducatrice ne commence réellement qu'à partir de l'école primaire. Signalons en passant, qu'à notre connaissance, il ne doit être fait qu'une seule exception à ce propos, et c'est précisément celle de l'U. M.

Lorsqu'il entre à l'école primaire, soit à 6 ou 7 ans, le petit Noir n'a encore vécu que dans le milieu maternel et familial et n'apporte que ses reflexes innés résultant de son hérédité, ainsi que les habitudes et les pensées qui ont pu lui être inculquées par sa mère et le milieu familial.

Il faut observer ici que le milieu familial réellement du type européen n'existe pas encore chez le Noir. Certes, avant son entrée à l'école primaire, l'enfant noir a vécu avec sa mère, mais en général il a uniquement vécu dans un milieu d'adultes où règne une grande promiscuité. Tout ce qu'il a appris, toutes les connaissances acquises lui viennent, non du contact avec des enfants, mais des adultes du milieu dans lequel il vit, y compris ses connaissances sexuelles.

Il faudrait ne pas sous-évaluer ce qui provient de

l'hérédité ⁽¹⁾ et les Noirs eux-mêmes se gardent bien de commettre une telle erreur, comme le prouve la coutume. On sait que les Noirs vont très loin à ce propos, puisqu'ils pensent que l'enfant est la réincarnation d'un ancêtre.

Il est certain que, dans chaque enfant, existe un fond d'héritage racial, dans lequel on trouve des caractères, des traits innés qui sont dérivés d'ancêtres et surtout d'ancêtres récents.

Cet héritage imprime vigoureusement son empreinte sur l'enfant et contribue puissamment à faire de lui la personnalité qu'il est en réalité.

Quant au milieu familial, c'est là que l'enfant a opéré ses premiers contacts avec le monde extérieur et qu'il a subi les premières influences de la Société à laquelle il appartient. Ces empreintes acquises dans le tout jeune âge sont si profondes et restent si bien enracinées qu'elles sont pour la plupart indélébiles, comme on peut d'ailleurs souvent l'observer, même chez ceux qui se disent complètement évolués ⁽²⁾.

La langue, des croyances religieuses et superstitieuses, des sentiments qui ont guidé la vie des ancêtres et qui imprègnent encore entièrement la mère, tendent à se transmettre à l'enfant qui les accepte en confiance et qui, dans la mesure de son développement, contracte des habitudes de penser et de sentir qui pourront difficilement être réformées par la suite.

Dans la mesure de ses possibilités d'enfant, il va tendre à imiter le genre de vie des siens, à éprouver des sentiments pareils aux leurs.

(1) On sait que dans la Société anglaise souvent très religieuse et où l'on croit que chaque âme peut travailler à son propre salut, on n'est pas, en général partisan convaincu des lois de l'hérédité.

(2) Qui pourrait affirmer que ces empreintes n'existent plus chez nos évolués, en somme très récents et même chez des évolués anciens, comme les américains !

F. M. DELLICOUR estime que la croyance aux esprits et les croyances superstitieuses existent chez les Noirs évolués qui parlent le français et ont fréquenté les écoles.

Il est heureux que le monde des enfants jusqu'à 6 ou 7 ans se meuve à peu près complètement dans le milieu sensoriel, la vie sensorielle étant d'ailleurs toujours plus active chez les primitifs que chez les civilisés, mais il n'en va pas moins que l'enfant peut contracter l'habitude de penser comme il est de règle en milieu coutumier et de considérer que la vie se passe dans un monde peuplé d'êtres invisibles, personnifiés par des « génies », des « esprits » et les « manes » des ancêtres, qui jouissent de forces surnaturelles et qui sont la seule cause de tous les phénomènes que l'on peut observer.

Inutile pour lui, en général, dans ces conditions, de chercher des causes puisque tout s'explique aisément, tout phénomène se rattachant à la sorcellerie. On voit combien les conceptions des Noirs au sujet des causes des phénomènes se rattachent à la sorcellerie ou plutôt à la magie malfaisante. On voit combien les conceptions des Noirs au sujet des causes des phénomènes au milieu desquels nous vivons, peuvent être différentes de celles des Blancs, tout en étant plus simples, faciles à accepter et en n'étant jamais en défaut (1).

Si lui-même ou quelqu'un de sa famille devient malade, l'enfant apprendra qu'il s'agit en réalité d'un sortilège et il ne manquera pas de se rendre compte que si, après discussion, la famille consulte le médecin blanc, elle ne négligera probablement pas de prendre l'avis du sorcier du clan. On pourrait rappeler, ne fût-ce que pour mémoire, quelques-unes des notions que le petit Noir a tirées de son hérité et a acquises de son milieu maternel quand il rentre à l'école primaire.

(1) Rappelons à ce propos que la mentalité primitive est faite tout d'abord de croyances collectives, qui sont formées par l'organisation de la Société primitive, par le clan et qu'elle s'est ensuite caractérisée par l'imperméabilité à l'expérience, en ce sens que pour elle les phénomènes sont dus, non à l'action de causes physiques, mais à l'action de forces surnaturelles, à la loi de causalité mystique. La mentalité primitive conduit à user de pratiques magiques, de « fétiches », c'est-à-dire d'objets destinés à conjurer les actions mystiques malfaisantes ou à amener des événements favorables.

C'est ainsi que le R. P. VAN WING ⁽¹⁾ estime que chez le Noir l'éducation première est basée sur la méfiance. Dans son milieu coutumier l'enfant apprend à se méfier de tout le monde. Sa mère lui recommande avec insistance de ne jamais accepter de nourriture préparée par une autre personne qu'elle-même. On ne lui explique pas le pourquoi d'une telle défense (F. GRÉVISSE estime que l'explication est donnée, mais dans un sens qui accroît la méfiance), pas plus que celle de se lier et d'aller et venir avec tel ou tel compagnon. Dans de telles conditions, il est évidemment difficile de gagner la confiance du pupille noir. Jusqu'à présent, celle-ci n'est guère acquise que grâce à la fidélité du primitif, qui l'attache à un chef déterminé.

Un tel état de chose crée, faut-il le dire, un sérieux handicap défavorable au petit Noir, dès qu'il franchit le seuil de l'école primaire où doit commencer son instruction et son éducation.

Il se trouverait ainsi en état d'infériorité vis-à-vis de l'enfant blanc, même si ses facultés pouvaient supporter la comparaison avec celles de ce dernier ⁽²⁾.

Comment pourrait-on apporter des correctifs à une telle situation ? Comme on l'a fait ailleurs, on pourrait

⁽¹⁾ J. VAN WING, S. J., La formation d'une élite noire au Congo belge. Extrait de *Lumen Vitae* (Rev. intern. de la Formation religieuse, pp. 156-169).

⁽²⁾ La plupart des auteurs qui se sont livrés à l'étude des races humaines estiment qu'il ne peut être question de faire des Noirs les égaux des Blancs. « Si le développement intellectuel des Noirs n'a jamais pu rivaliser avec celui des Blancs et des Jaunes, ils ne l'emportent pas moins sur ceux-ci à certains égards : on ne peut leur refuser les dons sensoriels, ni l'imagination, ni un sens remarquable du rythme. » (P. LESTER et J. MILLOT, Les races humaines. Collect. Armand Colin, n° 192. P/202).

Il est certain que des Noirs congolais ont déjà écrit des œuvres littéraires d'imagination ayant une réelle valeur, des fables, des contes, des poèmes et même des romans. Citons l'Éléphant qui marche sur les œufs, de Badihanga, les contes de Bolamba, « Ngando » un roman de Lomami, Tshibamba, « Mondjeni mobe, le hardi » de Jean Bolikango, etc...

Il serait néanmoins bien difficile, même en étant extrêmement bienveillant, de mettre cette production littéraire en parallèle avec celle des peuples des régions tempérées.

prendre l'enfant à sa mère dès le plus jeune âge et l'éduquer complètement en dehors du milieu familial et maternel. C'est une solution qui, si elle était appliquée dans toute sa rigueur, serait inhumaine et ne pourrait pas être envisagée par une société civilisée. On ne voit dès lors qu'une solution à donner au problème posé, c'est d'agir directement sur le milieu familial et sur la personnalité de la mère, ce qui répond d'ailleurs au vieux slogan qui dit « éduquer le garçon, c'est éduquer l'individu ; éduquer la fille, c'est éduquer la société ».

Il faut donner aux filles, aux futures mères, un enseignement et une éducation particulièrement soignés, ce qui précisément n'a pas pu être réalisé jusqu'ici, sauf dans l'École de filles créée à Luishia par Monsieur J. COUSIN. C'est le seul moyen d'inculquer aux tout petits l'éducation première, l'éducation de base si importante. Cette solution, la seule possible, requiert beaucoup d'efforts, poursuivis avec persévérance pendant plusieurs générations et même peut être pendant plus d'un ou même plusieurs siècles. Que nous le voulions ou non, nous devons donc calmer nos impatiences et celles de nos pupilles et agir avec une sage lenteur, ce qu'exige d'ailleurs toute évolution.

Ces considérations ne sont pas favorables à l'idée de créer, sans plus attendre, des écoles communes pour les Européens et pour les Noirs ; il en va de même au sujet de ce qui a été exposé à propos de la politique d'assimilation.

On peut voir ainsi que nous n'approuvons pas l'initiative que vient de prendre le gouvernement de la Colonie en décidant l'organisation de l'enseignement mixte, pour Blancs et Noirs (1).

(1) Est-il nécessaire de faire appel ici à des notions de pédagogie ?

Lorsqu'il s'agit de dispenser l'enseignement dans des classes composées d'un certain nombre d'élèves, il importe, pour que l'enseignement soit efficace, que le degré de formation intellectuelle des élèves, leurs aptitudes, leur instruction

Observons de plus à ce propos que l'instruction et l'éducation à donner aux filles n'est pas si facile à réaliser, même si nous mettons tout en œuvre pour résoudre ce problème.

Il faut en effet tenir compte du fait que le milieu indigène coutumier est opposé à l'instruction et à l'éducation de la femme par les Européens.

De plus, les évolués eux-mêmes n'osent pas s'opposer à l'éducation des filles par le milieu coutumier.

Voyons ce qui se passe à ce propos. A l'intérieur, les filles ne fréquentent pas beaucoup l'école. Voyez les chiffres et vous constaterez que la proportion des filles qui fréquentent l'école primaire est très faible par rapport à celle des garçons. Dans le milieu extra-coutumier,

et aussi leur éducation soient aussi homogènes que possible. Il ne faudrait pas oublier que, dans des classes qui manquent d'homogénéité, la moyenne de la classe tend à s'équilibrer vers le bas.

On reconnaîtra que la création des classes mixtes au Congo n'est pas favorable à la nécessité pédagogique envisagée ici, sans compter que dans certains cas, elle pourrait nuire au prestige nécessaire du Blanc, ce qui ne devrait jamais être perdu de vue dans les territoires d'outre-mer.

Sans vouloir insister par ailleurs sur une question qui relève surtout de la morale, il faut cependant se demander si le contact direct des élèves blancs et noirs peut être établi sans plus tarder. Jusqu'ici, l'année passée dans un camp d'initiation par le petit Noir, n'a pas été supprimée dans la coutume. Le Noir y subit la circoncision et une éducation qui, en réalité, est surtout une initiation à la perversion.

Le jeune Noir destiné à fréquenter l'école en même temps que les élèves blancs n'aura sans doute pas reçu cette éducation coutumière, mais on est cependant en droit de supposer qu'il n'est pas indemne de toute contamination indirecte et que celle-ci pourrait se propager jusqu'à l'élève blanc.

Il faut aussi observer que pour que les Noirs puissent continuer à travailler avec nous dans le Centre africain et collaborer harmonieusement à l'œuvre que nous y avons entreprise, il faut qu'ils le fassent dans l'esprit d'une discipline librement consentie.

Pour qu'il puisse en être ainsi, il impose que le Blanc, auquel un rôle quelconque de conducteur est dévolu en contact direct avec ses Noirs, jouisse, tant au point de vue intellectuel que moral, d'une supériorité telle qu'elle ne puisse pas être contestée ; il faut que cette supériorité ne soit évidemment pas liée au fait de la couleur de la peau.

Il s'agit là d'une règle fondamentale qu'il ne faudrait pas négliger d'appliquer.

L'école mixte n'est pas faite pour obtenir un tel résultat et assurer le prestige nécessaire au chef blanc.

la fille va à l'école primaire pendant 1 ou 2 ans ; elle est ensuite envoyée au village où l'on fait son éducation suivant les règles coutumières. Elle revient alors au milieu extra-coutumier en ayant, du fait de cette éducation, acquis une plus grande valeur. Il se peut qu'alors elle retourne à l'école des Blancs pendant 1 ou 2 années.

Étant donné le défaut de réalisation lente de l'éducation fondamentale des Noirs, qui vient s'additionner à d'autres causes, on doit s'attendre à ce que l'œuvre éducative et d'instruction accomplie jusqu'ici n'ait donné que des résultats décevants, comme on l'admet à peu près unanimement à l'heure présente.

Déjà avant que l'action de l'école ait pu se manifester, il a fallu saper, autant que possible, par le truchement de la famille et de la mère, les éléments de la vie fétichiste coutumière et il a fallu déjà les remplacer par un autre système d'idées, car on ne détruit vraiment que ce qu'on a pris le soin de remplacer. Le remplaçant ne peut être que la morale de notre civilisation occidentale, la morale chrétienne et disons même qu'elle doit être présentée sous une certaine forme religieuse, en évitant toutefois de mettre l'accent sur les différences de formes des religions chrétiennes, catholique et protestantes diverses.

On peut voir, par ce qui vient d'être dit, qu'avant de progresser nous sommes forcés de retourner aux bases et que la construction des fondations doit être soignée et réclamer tous nos efforts, avant de pouvoir songer à l'érection du vaste édifice qui doit comporter plusieurs étages et même être couronné, en temps opportun, par un enseignement supérieur, produisant de réels évolués.

Dans notre conception, la formation actuelle des évolués pourrait être figurée par la construction des échafaudages qui entourent un édifice et qui en facilitent l'érection. Les échafaudages ne sont enlevés que lorsque l'édifice est érigé.

Dans le cas de la formation de l'évolué noir, les échafaudages sont soigneusement construits, l'édifice intérieur qu'ils ont permis d'élever est par contre branlant et n'a aucune stabilité. Ce sont les échafaudages qui sont en réalité construits ; ils doivent être conservés et ils finissent par apparaître seuls dans l'œuvre réalisée ; on conçoit que de telles constructions puissent faire illusion. Il s'agit là d'une image qui n'est peut-être pas tout à fait exacte, mais qui rend cependant bien l'idée que nous nous faisons de l'évolué actuel ou tout au moins de beaucoup d'évolués.

On peut se demander si la religion chrétienne, de sens abstrait et élevé, répond bien aux premières aspirations religieuses du Noir, à ses aspirations actuelles qui mélangent le sacré et le profane. Comme on le sait, le Noir pense dans le concret, dans l'ordre pragmatique, avec ses croyances au surnaturel qui imprègnent sa vie.

Certains pourraient prétendre que la religion musulmane avec son mélange de règles de vie qui, elles aussi, mélangent le sacré au profane, avec son dogme simple, son caractère démocratique, répond mieux à sa conformation, en faisant observer, ce qui en quelque sorte confirme cette opinion, que cette religion a une valeur de propagande très puissante et qu'elle a toujours un grand succès chez les Noirs, comme le montrent les cartes d'Afrique (1).

(1) Quelle que soit l'opinion que l'on puisse se faire de la religion musulmane, il faut reconnaître qu'elle doit être jugée bienfaisante par le Noir. Elle lui permet la polygamie, ce qui assure à l'enfant, la nourriture nécessaire, en l'occurrence le lait maternel, sa subsistance et son développement normal, quel que soit le site où a lieu la naissance et même dans les coins les plus reculés de la brousse.

A certains points de vue, elle doit aussi être considérée comme étant bienfaisante par nous-mêmes. Ses règles se dressent contre l'alcoolisme qui, si nous ne prenons pas sans tarder des mesures draconiennes, apparaîtra comme la plaie la plus déplorable développée dans les milieux extra-coutumiers.

Mais, par ailleurs, c'est une religion universaliste, non européenne, qui peut être une caisse de résonance pour la diffusion de mots d'ordre opposés au colonialisme.

Une telle considération ne devrait pas être perdue de vue et elle devrait inciter les Autorités à opposer une barrière sérieuse à l'incursion au Congo belge des disciples de Mahomet.

* * *

L'U. M. s'est rendu compte de l'importance de l'infra-structure sur laquelle s'appuie l'enseignement. Elle a organisé des cycles éducatifs pour les mères de famille et par ailleurs elle crée des écoles de filles et notamment celle de Luishia qui, pourrait-on dire, est une œuvre personnelle de M. J. COUSIN.

L'Institut Sainte-Marguerite créé à Luishia, par M. J. COUSIN, construit et entretenu par ses fonds personnels, est un internat où sont admises les fillettes des Noirs vivant dans le milieu industriel. Les parents paient une partie de l'entretien de leurs enfants qui sont instruites et éduquées en vue de pouvoir devenir les femmes d'évolués. Les premiers résultats de l'effort remarquable qui est réalisé ici ne pourront être obtenus que dans quelques années.

Pour les enfants de 0 à 3 ans, l'U. M. a créé « l'Œuvre de la Protection de l'Enfance noire » qui s'occupe de tous les soins qu'il faut donner aux bébés.

Pour les enfants de 3 à 6 ans, des écoles maternelles ont été créées, dont le rôle est surtout éducatif. Elles étaient confiées à des assistantes sociales qui avaient d'ailleurs aussi pour mission de former un cadre de monitrices noires.

Cette dernière mission n'ayant guère donné que des résultats insuffisants jusqu'ici, il a été décidé de glisser à la formule du « jardin d'enfants » en adoptant cependant en divers endroits une formule intermédiaire entre les écoles maternelles et les « jardins d'enfants ».

L'école maternelle, comme d'ailleurs le jardin d'en-

fants, a pour objet, d'une part, de faire l'éducation des sens de la vue, de l'ouïe, etc... par des jeux divers et, d'autre part, d'exercer la sociabilité de l'enfance dans l'ambiance qui est créée, et de développer aussi la connaissance du langage.

C'est alors, à 6 ou 7 ans, que l'enfant passe à l'école primaire où l'on peut tout de suite observer la déficience propre aux enfants noirs et qui résulte, non seulement du fait que la coopération familiale a été jusqu'ici inexistante, mais aussi du fait qu'elle a même eu une influence contrariante, sans compter l'influence probable des conformations physiologiques, héréditaires et même du mécanisme psychologique résultant de l'hérédité.

En tout cas, toutes les notions apprises intuitivement et qui pourraient être utiles dans l'enseignement primaire sont ignorées de l'enfant indigène. Si l'on ignore ces lacunes diverses, apparentes dès la première année d'école primaire, il n'est pas étonnant, comme le fait remarquer L. KOETTLITZ ⁽¹⁾, que l'édifice laborieusement élaboré s'effondre quand on arrive à la fin des études.

Avant de passer à l'enseignement primaire donné aux Noirs, rappelons quelques-unes des données qui caractérisent le matériel humain qu'il s'agit de modeler.

Les expériences effectuées, notamment par L. KOETTLITZ à l'U. M., prouveraient que du fait de l'accumulation de toutes les circonstances défavorables dans lesquelles s'est trouvé l'enfant noir, il aurait un *âge mental* ⁽²⁾ de beaucoup inférieur à celui de l'enfant blanc. C'est ainsi qu'à l'âge approximatif de 15 ans, son âge

(1) L. KOETTLITZ, L'indigène. La réforme de l'enseignement dispensé à la population noire de l'U.M.H.K.

(2) Il s'agit de l'*âge mental* d'après BINET et SIMON ; la méthode de cette mesure donnée pour l'enfant blanc a été appliquée à l'enfance noire. (A. BINET et TH. SIMON, La mesure du développement de l'intelligence chez les jeunes enfants).

A l'heure actuelle, on discute les tests d'intelligence qui tendent à prouver qu'il existe une différence de 4 ou 5 ans d'âge mental entre l'Européen et l'Afri-

mental pourrait être évalué à quelques 7 1/2 à 8 ans. Cela signifie en tout cas qu'à son entrée à l'école primaire, il existe d'énormes lacunes dans son cerveau et qu'un nombre considérable de notions, déjà apprises intuitivement à ce moment par le Blanc, font complètement défaut à l'enfant noir. Ce que nous avons exposé plus haut, explique qu'il ne s'agit pas là d'une simple débilité intellectuelle congénitale, mais qu'il existe une situation dont il faut tenir compte au cours de l'enseignement.

Il faut enseigner des choses élémentaires, travailler au développement de certaines facultés, allonger les périodes d'enseignement, progresser très lentement et consacrer au moins 6 ans à un enseignement qui, en Europe, pourrait être donné en 3 ou 4 ans.

Comme à l'école maternelle, l'enseignement du début de l'école primaire doit être un enseignement d'autorité qu'il faut faire accepter, sans discussion et non par le raisonnement. Le Noir n'a jamais exercé son raisonnement en milieu coutumier, puisque tout y est simple et expliqué par des forces surnaturelles. De plus, le raisonnement n'a jamais été exercé du fait que le milieu coutumier condamne toute initiative et que le raisonneur, s'il existait, s'exposerait à toutes sortes de responsabilités et à des sanctions.

Rappelons cette phrase qui fait image tout en exagérant quelque peu, et qu'emploie KOETTLITZ lorsqu'il parle du raisonnement du noir :

« L'indigène qui, hier, pouvait s'orienter en brousse, parvient à s'y perdre après avoir reçu notre enseignement en ayant en poche une boussole et en récitant les notions qui se rapportent aux points cardinaux ».

cain moyens. On tend à admettre que l'on n'emploie pas de tests également valables pour les 2 groupes raciaux.

Personnellement nous estimons que ces tests ne sont pas dépourvus de toute valeur, mais il ne faudrait cependant pas se faire trop d'illusion à leur sujet.

Dans le milieu coutumier, ne perdons pas de vue que la vie est collective, le Noir y vit non dans le clan, mais dans une partie du clan, dans une lignée, une famille au sens très étendu du mot, qu'il vit pour cette famille et par cette famille ; il n'y a aucune vie individuelle.

Rien d'extraordinaire, s'il est incapable de juger sainement, puisqu'il n'a jamais eu l'occasion d'exercer son jugement et n'oublions pas, par ailleurs, que le jugement qui lui fait défaut est précisément l'acte essentiel de l'intelligence (1).

L'enseignement de la première période doit être non seulement d'autorité, mais concret ; il ne tendra à passer qu'assez tard à l'abstraction et à la généralisation, car normalement la structure mentale du Noir atteint rarement à l'abstraction et à la généralisation. Faut-il rappeler à ce propos, à titre d'exemple, que le kiswahili n'a pas de mot pour le *poil* pris en général et qu'il a des termes pour les choses concrètes, comme les différentes espèces de poils, cheveux ?...

Observons aussi à ce propos que les langues bantoues ont souvent un vocabulaire démesuré, du fait du manque d'abstraction et de généralisation, les termes rela-

(1) Dans son milieu coutumier, le Noir se trouve encore au stade de l'*intelligence pratique*. Cette notion qui a été introduite dans la philosophie bergsonienne, il y a une cinquantaine d'années, peut encore être dénommée intelligence artisanale avec sa faculté de fabriquer des objets artificiels et en particulier des outils, mais par des essais, des tâtonnements rectifiés et corrigés les uns par les autres, non pas au hasard, mais dans la direction du but à atteindre. Il s'agit là d'une *activité empirique*.

Cette intelligence pratique qui est opposée aux formes supérieures de l'intelligence, l'*intelligence logique et rationnelle* est apparue avant celle-ci. La pensée rationnelle peut être caractérisée, comme on le fait, par la rigueur logique et la perméabilité à l'expérience, cette dernière étant la propriété de ne tenir compte, pour l'explication des phénomènes naturels, que d'autres phénomènes naturels en excluant donc les causes surnaturelles comme font les primitifs.

Les deux formes d'intelligence, pratique et rationnelle, sont très différentes et ont leurs caractères propres, l'une est à tendance technique et l'autre est à tendance spéculative.

La première a des procédés d'action empirique, par essais de tâtonnements, elle ne comprend guère l'abstraction, tandis que la seconde peut agir, sans essais

tifs au concret et au particulier y éclipsent ceux plutôt rares que se rapportent à l'abstrait et au général.

Il ne faut, par ailleurs, pas perdre de vue que si l'enseignement doit commencer par se faire d'autorité, il faut au préalable que le maître ait acquis la confiance des pupilles, ce qui ne s'obtient pas sans difficulté, comme il a été dit plus haut. En observant de plus, comme le fait le Père VAN WING, que le sentiment d'obéissance du Noir est basé sur la dépendance des descendants vis-à-vis de l'ascendant et qu'il est presque impossible au Noir de reporter ces sentiments sur une personne étrangère à son sang. En tout cas, pour que l'argument d'autorité puisse agir chez le Noir, il faut que le Blanc fasse partie de la catégorie des Européens qui aiment le Noir, ce que l'instinct de ce dernier suffit à lui faire connaître sans risque d'erreur.

Ne perdons pas de vue non plus qu'à son entrée à l'école primaire, le petit Noir venant du milieu coutumier est entièrement imprégné de croyances magiques

ni tâtonnements, avec sûreté et rapidité. Elle agit suivant des notions rationnelles connues à l'avance et que nous construisons dans notre esprit, d'une manière intelligible à partir de ses éléments.

Les procédés empiriques sont lents et incertains, tandis que les procédés rationnels sont rapides et certains.

Les notions fondamentales des mathématiques sont le fruit d'intuitions rationnelles.

Considérons un exemple qui va nous permettre d'employer des moyens empiriques, d'une part, et des moyens rationnels, d'autre part, pour résoudre un problème simple.

Soit à construire un disque bien rond.

Solution par le type des moyens empiriques.

On prend une planche carrée, on l'arrondit en abattant les coins, puis les nouveaux coins et ainsi de suite. C'est un procédé empirique peu sûr et lent.

Solution par le type des moyens rationnels.

On prend un point sur la planche. On porte autour de ce point, en tous sens, la même distance. On découpe la planche suivant le tracé de la courbe obtenue.

Nous avons ainsi construit une des notions fondamentales de géométrie, la circonférence du cercle, ou lieu géométrique des points équidistants d'un point fixe. Une application est la fabrication de la poterie ronde. Elle est faite tout d'abord à la main, comme le font encore les Noirs. C'est le procédé empirique. Elle est fabriquée plus tard au tour. C'est le procédé rationnel.

Gaston VIAUD, *L'intelligence. Que sais-je ?* Presses Universitaires de France.

et rappelons encore que les causes de tout événement, dont la recherche chez le Blanc fait toujours l'objet de profondes réflexions, sont, pour le Noir, très simples puisque surnaturelles, et qu'il n'est pas nécessaire de les rechercher. Comment, dans de telles conditions, éveiller la curiosité et l'esprit de recherche !

Il faut bien dire aussi que l'une des habitudes de l'esprit noir, qu'il apporte au seuil de l'école et contre laquelle il est le plus difficile de lutter avec quelque succès, est son profond mépris du travail manuel qui, sans doute, va de pair avec la notion de l'esclavage qui reste ancrée au tréfond de son subconscient.

Pour ne pas terminer cet exposé sur un ton complètement pessimiste, rappelons que l'actif apporté par l'enfant noir au seuil de l'école primaire n'est pas nul. Il y apporte en somme une morale coutumière qui, étant liée au culte des ancêtres et à une croyance en Dieu, est saine. Il apporte de plus une certaine connaissance concrète de son milieu naturel, de sa faune et de sa flore ⁽¹⁾ et il apporte de plus une mémoire relativement bonne qu'il a exercée par l'étude d'une littérature orale qui n'est pas dépourvue de toute valeur, quoique la mémoire du Noir ne soit pas aussi excellente qu'on le dit souvent ; il faut cependant que le maître se méfie de la mémoire de son pupille noir, car elle tend souvent à faire illusion et conduit facilement au psittacisme, elle apparaît plutôt comme une ennemie sournoise du maître que comme une alliée fidèle.

Le tableau qui vient d'être esquissé, à propos de l'enseignement primaire dispensé aux enfants noirs, nous permet de nous rendre compte des déficiences d'un enseignement secondaire dont le programme et les méthodes seraient une simple adaptation de l'enseignement secondaire européen. Nous savons, en tout cas,

(1) Dans les milieux des C.E.C., il connaît peu le milieu naturel.

combien il est difficile d'enseigner aux Noirs, avec fruit, certaines notions abstraites qui font partie du programme de l'enseignement secondaire européen. Il n'en va pas moins que, dans les pays sous-évolués, on peut observer que la tendance générale des populations est de réclamer, avec insistance, un enseignement qui soit une copie fidèle de celui qui est organisé pour les Européens. Ces populations ne se rendent pas compte de l'immensité des connaissances auxquelles elles ne peuvent pas encore accéder. Ceci est d'ailleurs en accord avec l'opinion exprimée plus haut, par un évolué nigérien.

* * *

Il n'entre pas dans nos intentions de faire un exposé détaillé de l'œuvre scolaire que le Gouvernement accomplit actuellement au Congo belge et au Ruanda-Urundi ; nous renvoyons aux programmes élaborés à ce sujet et aux publications effectuées par les services du Gouvernement et plus spécialement à la remarquable note publiée par M. J. VAN HOVE dans les Cahiers de l'Institut de Sociologie Solvay (1).

Bornons-nous à mentionner quelques faits à ce propos.

A la reprise du Congo par la Belgique, il existait déjà plus de 15.000 élèves qui recevaient un enseignement primaire ; mais l'organisation d'ensemble de l'enseignement date de 1926. Les missions religieuses nationales furent chargées de l'exécution du programme élaboré et elles reçurent à cet effet des subsides gouvernementaux.

Le programme fut rénové en 1938 et une nouvelle réforme eut lieu par le règlement de 1948. Entre temps, soit en 1945, les subsides furent accordés aux missions religieuses chrétiennes belges et étrangères du C. B. et

(1) J. VAN HOVE, L'Éducation et l'évolution de la société indigène en Afrique belge. (*Les Cahiers de l'Institut de Sociologie Solvay U. L. B.*, Bruxelles, 1950).

et du R.-U., le nombre d'élèves prévu étant d'environ 1.200.000.

En fin 1951, il existait 25.796 écoles dont 9.463 sont reconnues et contrôlées par le Gouvernement ; 15.769 sont des écoles non subsidiées des Missions et 564 des écoles libres organisées par des sociétés privées.

Schématiquement, le système scolaire se présente comme suit :

Les écoles primaires	{	<p>Au 1^{er} degré, 1^{re} et 2^{me} années d'études et éventuellement 3^e année — écoles rurales ;</p> <p>Au 2^{me} degré ordinaire, 2^{me}, 4^{me} et 5^{me} années d'études, existe dans les centres ruraux et dans « les localités urbaines » au 2^{me} degré sélectionné : 3^{me}, 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} années d'études.</p>
----------------------	---	---

Le 1^{er} degré met l'accent sur le travail manuel et surtout sur le travail agricole.

Le 2^{me} degré met aussi l'accent sur le travail manuel, mais il donne de plus un enseignement qui prépare la formation d'une élite.

Le 2^{me} degré sélectionné avec une 6^{me} année d'études prépare à l'enseignement secondaire.

L'enseignement de l'école primaire est donc destiné, d'une part, à la masse de la population qui vivra au village et, d'autre part, il prépare les éléments destinés à devenir une élite. La langue en usage est la langue maternelle ; au Katanga c'est le Kiswahili, tout au moins à l'U. M. H. K.

L'enseignement primaire élémentaire est donné à la masse indigène par plus de 25.000 écoles.

Il existe plus de 450 institutions qui complètent la formation primaire par une formation post-primaire orientée selon les aptitudes des élèves ou qui préparent

des éléments qui pourront recevoir un enseignement plus élevé.

L'enseignement post-primaire destiné à la masse porte sur 2 ou 3 années de cours.

Un enseignement secondaire d'instruction générale et spéciale est un enseignement de sélection qui se superpose à l'école primaire dont le 2^{me} degré comporte 4 années d'études.

On y trouve des écoles secondaires générales (6 années) ;

On y trouve des écoles moyennes (4 années) ;

On y trouve des écoles de moniteurs (4 années) ;

On y trouve des écoles professionnelles moyennes (4 années) ;

On y trouve des écoles professionn. secondaires (4 années) ;

On y trouve des écoles secondaires spéciales (6 années).

Parmi ces écoles, il existe 22 petits séminaires pour religieux et religieuses.

Toute cette organisation est couronnée par un enseignement supérieur, soit 4 grands séminaires catholiques.

C'est en 1917 que Mgr ROELENS ordonna l'abbé STÉPHANO KAOZE, premier prêtre autochtone. Depuis 35 ans, soit jusqu'en 1952, l'ordination fut réservée à quelque 600 prêtres congolais et un évêque, Mgr BIGIRUMWAMI fut même promu.

L'Église catholique s'est montrée hardie dans ce domaine, car elle a formé partout des prêtres indigènes, et elle a même formé des évêques, un au Congo, comme il vient d'être dit, mais aussi deux évêques malgaches et un évêque indigène en Uganda.

Un enseignement supérieur est organisé à l'Université de Kimuenza, à 15 km de Léopoldville. Les cours y ont commencé le 15 janvier 1954.

Cette université, dénommée « Lovanium », donc catholique, comprendra une faculté de lettres, orientée vers les problèmes des sciences de l'éducation, une fa-

culté de droit, surtout dirigée vers les sciences administratives, un institut supérieur agronomique et une faculté de médecine (1).

(1) Ce n'est pas notre propos de traiter ici la question de l'enseignement universitaire, à donner, dès à présent, aux Noirs du Congo.

Nous dirons simplement que ce qui nous choque le plus dans ce projet, déjà à l'état de réalisation, est le fait d'y créer une faculté de médecine.

S'il s'agissait de la formation d'agents sanitaires, des auxiliaires, qui étant itinérants, apportent aux populations de l'intérieur les soins d'une médecine utile, mais superficielle, on pourrait marquer son accord sur une telle formation acquise par des Noirs, à la condition, que le titre de médecin ne soit pas donné et qu'une surveillance très serrée soit exercée par un médecin blanc. Nous estimons qu'il n'est pas encore possible de former des médecins noirs (Voir Dr G. A. SCHWERS, Quand y aura-t-il des Médecins noirs en Afrique centrale ?, CEPSI). Les connaissances exigées à l'heure actuelle pour la formation du médecin sont vastes, nombreuses et appuyées sur une formation scientifique et mathématique très poussée, ensemble de connaissances abstraites qui, à notre avis, ne sont pas encore accessibles au cerveau du Noir, à peine sorti d'une civilisation élémentaire, qui est au stade que nous dénommons plus haut *intelligence pratique*.

N'oublions pas que quelle qu'en soit la raison, le Noir n'est pas, ou si l'on veut n'est pas encore, doué pour les sciences mathématiques ni pour le raisonnement logique et rationnel et nous considérons que c'est pourquoi il serait erroné de le pousser dès à présent, dans la voie des connaissances universitaires pour lesquelles il ne semble pas être doué.

Éduqué dans une école appropriée, le Noir acquerra tout un bagage de connaissances, mais on peut craindre qu'étant abandonné à lui-même pendant des périodes plus ou moins longues, le Noir ne conserve que des formules, des pratiques de guérisseur, des formules magiques qu'il n'aura pas comprises et qui le mettront en quelque sorte sur le même pied que le sorcier coutumier.

Un missionnaire éminent craint qu'une université coloniale provoque une dévaluation des grades universitaires. Lovanium a l'intention d'être très prudent en conférant des grades, comme l'était son prédécesseur la « FOMULAC ».

Le grade supérieur que celle-ci donnait était celui d'assistant médical indigène et elle était sévère dans l'attribution.

Voir aussi un article publié par CLÉMENT C. CHESTERMAN, The Training & Employment of Auxiliary personnel in Med. and Health Services in Tropical Africa.

Personnellement, j'estime qu'il est prématuré d'organiser un enseignement universitaire au Centre Africain et surtout de lui donner ce titre.

En cette matière, comme en beaucoup d'autres, nous voulons aller trop vite, beaucoup trop vite, et nous allons nécessairement achopper. L'échelon qu'il faut gravir ici, lorsqu'il s'agit de passer de l'enseignement moyen à l'enseignement supérieur est très important, car la différence entre les deux enseignements ne porte pas sur la quantité de matière enseignée. En réalité, l'enseignement universitaire n'est pas indépendant de la recherche scientifique et nous mettons fortement en doute la possibilité pour les Noirs de passer dès à présent, tout de go, à ce stade de développement qui va en l'encontre de leur tempérament qui n'a rien et n'a jamais eu rien de créateur.

Comme on vient de le voir, on n'ignore donc pas en Belgique l'enseignement universitaire, ou plutôt à tendance universitaire, donné aux Noirs et qui de l'avis de certains, dont nous sommes, serait prématuré. Contrairement à ce qui se fait en Grande-Bretagne, en France, et à ce qui s'est fait aussi aux Indes néerlandaises, cet enseignement semi-universitaire s'est cependant limité jusqu'ici et prétend se limiter jusqu'à nouvel ordre aux formations techniques, à l'exception cependant des sciences appliquées et mathématiques et il est uniquement donné en Afrique.

Il faut espérer que les élites noires, ainsi formées par les Belges, ne joueront pas, par la suite, le rôle néfaste qu'ont joué ailleurs les élites noires nouvellement formées. Il faut aussi espérer que les stades d'évolution des populations colonisées au Congo, ne se dérouleront pas suivant le tableau esquissé plus haut.

Il faut espérer que ces élites noires, qui se considéreront avec orgueil comme étant des élites intellectuelles, les égales des Blancs, ne contemplant avec un souverain mépris les milliers de leurs congénères restés incultes. Il faut espérer qu'il ne se creusera pas ainsi un abîme entre une infime minorité instruite trop vite et insuffisamment éduquée cependant, et l'immense majorité de la population noire.

On voit apparaître ainsi un phénomène qui pourrait être qualifié de « colour-bar » entre Noirs, ce qui, Dieu merci, n'est pas absolument certain. On peut néanmoins faire le vœu que les pauvres Noirs de l'intérieur, restés incultes, ne tombent pas un jour, sans protection, sous la domination d'une poignée d'évolués, instruits peut-être, mais insuffisamment cultivés.

Par ailleurs, et la chose est déplorable, l'enseignement donné aux filles a toujours été en retard sur celui dispensé aux garçons. Nous avons signalé plus haut, l'une des raisons, due au milieu coutumier, de cette déficience.

Les écoles primaires réservées aux filles sont au nombre de 312 et elles étaient fréquentées assez irrégulièrement en 1951 par 41.350 élèves.

L'enseignement post-primaire réservées aux filles compte par ailleurs 22 sections, ainsi que 27 écoles qui ont pour mission la formation du personnel enseignant féminin.

Il existe de plus un enseignement ménager.

L'enseignement professionnel a pris un certain développement. Il est fréquenté par 4.633 élèves répartis entre 36 écoles professionnelles et 81 ateliers. On peut estimer que ce chiffre est beaucoup trop bas, si on le compare à ce qui se passe en Europe où la population des écoles professionnelles est environ 50 fois plus élevée.

Pour ce qui concerne l'enseignement secondaire donné aux garçons, il convient d'observer que le programme des écoles d'enseignement secondaire général a repris, à peu de chose près, celui des humanités latines dispensé en Europe dans les collèges et les athénées.

Dans le cadre des préoccupations, avant tout religieuses, des missionnaires catholiques, les collèges d'humanités latines doivent conduire à la formation d'éléments, destinés à entrer aux grands séminaires et d'accéder à la prêtrise.

En réalité, après la sélection sévère qui est opérée, 2 ou 3 % des élèves atteignent le but poursuivi, les autres, avec leur formation livresque et leur acquis psittacique, sont versés dans la société où, s'ils remplissent certaines fonctions utiles d'employés subalternes à faux col, sont dans leur grande majorité des éléments indésirables, mécontents, aigris, donnant l'exemple de l'immoralité et contribuant plus largement que la population noire normale au peuplement des prisons.

La révolution aux Indes néerlandaises est, à tort ou à raison, attribuée à des meneurs qui avaient fait de telles études secondaires, mais aussi à des fruits de l'enseigne-

ment universitaire qui leur avait été donné en Europe.

On sait que les révoltes du Kenya sont dirigées par des gradés d'Oxford et l'on sait aussi que, malheureusement, les adversaires les plus acharnés des Anglais ont été formés dans des universités britanniques.

Faut-il rappeler que les centaines de millions d'illettrés de l'Inde sont gouvernés par des universitaires autochtones et que les missionnaires belges se sont fait massacrer en Chine par leurs propres catéchumènes.

Si l'on s'en rapportait à une étude de psychiatrie faite récemment au Congo (BAUDOUX) ⁽¹⁾ et qui demanderait sans doute un complément d'information, on pourrait observer que les maladies mentales sont plus fréquentes chez les Noirs que chez les Blancs et qu'elles sont particulièrement fréquentes chez les évolués. Il semblerait même que ce soit chez les prêtres que la rupture de l'équilibre mental se manifesterait le plus souvent et qu'elle y serait relativement importante. N'est-ce pas là une généralisation hâtive ?

Après ces différentes considérations, on peut exprimer l'avis qu'entre la fausse culture fournie par un enseignement prématurément trop poussé et l'analphabétisme préhistorique, il y a place pour un enseignement *lentement* progressif. On a toute raison de craindre qu'une évolution trop rapide soit néfaste.

L'enseignement des noirs à l'U. M. H. K.

Pendant les premières périodes d'exploitation et, notamment jusqu'au moment où fut entreprise la politique de stabilisation de la main-d'œuvre, soit en 1927-1928, l'U. M. avait déjà organisé l'enseignement pour les enfants de ses travailleurs.

(1) Dr R. BAUDOUX, La situation psychiatrique au Congo belge et au Ruanda-Urundi en 1950-1951 (*J. R. C. B.*, Section *Sciences nat. et médic.* Mém. Coll. in-8°, fasc. I, 1952).

C'est ainsi qu'il existait, dans les sièges principaux et dans les sièges voisins, des écoles pour garçons, et des écoles mixtes dirigées par des missionnaires, ainsi que des écoles de filles dirigées par des religieuses.

Avant la stabilisation, cet enseignement ne pouvait guère être efficace, car le plus souvent, les enfants ne restaient que pendant 3 ans à l'U. M., et il leur arrivait souvent, au cours de cette période, de changer de camp, allant de l'un à l'autre.

De plus, il faut bien se rendre compte qu'en 1921, pour un effectif de 11.000 travailleurs, l'U. M. comptait 62 % d'indigènes des colonies voisines (surtout de Rhodésie) sur lesquels, du fait des conditions de recrutement, il était impossible d'agir.

Cette proportion était encore de 46 % en 1925, mais elle tend alors à s'amenuiser de plus en plus.

La réalisation de la stabilisation de la main-d'œuvre, avec l'accroissement du nombre de familles et l'augmentation rapide du nombre des enfants, nécessita l'épanouissement des œuvres sociales et le développement de l'enseignement.

Les difficultés des problèmes à résoudre, à ce propos, ne tardèrent pas à se manifester.

Notons qu'il est apparu tout de suite que les garçons désiraient vivement s'instruire, mais que la possession d'un certificat d'école primaire était considéré, par eux, comme un véritable mandarinat qui leur permettait de ne plus se livrer à un travail manuel et leur donnait, par ailleurs, le droit de porter faux col et d'obtenir un emploi de clerc.

Pour les filles, les choses étaient plus graves encore, car, du fait de leur déracinement du milieu coutumier, elles sont déchargées de l'obligation de faire les besognes qui leur étaient imposées par les règles claniques et par le comportement que la coutume leur imposait ; leurs mœurs subirent ainsi un contre-coup désastreux. Il

en fut de même des défaillances constatées dans l'enseignement. Cette situation ne tarda pas à retenir toute l'attention de l'U. M.

Les chefs des services sociaux et médicaux de l'U. M., parmi lesquels il faut citer : A. H. DUPEROUX, le D^r MOTTOULE, T. TOUSSAINT, L. KOETTLITZ, arrivèrent à la conclusion, qu'à l'U. M. de même d'ailleurs qu'au Congo en général, l'enseignement souffrait de profondes déficiences et qu'il importait d'y apporter d'importants correctifs, et même qu'une réforme complète s'imposait.

Comme le dit E. TOUSSAINT ⁽¹⁾, il y avait de grosses difficultés à vaincre :

- Mise au point des programmes ;
- Rédaction des manuels scolaires ;
- Adaptation au nouveau milieu, dans lequel ils devront travailler, des instituteurs européens et des assistantes sociales ;
- Construction et aménagement de nombreux locaux scolaires.

Il faut attendre la fin de la guerre pour que la réforme puisse prendre un sérieux démarrage et ce fut en 1946 que le plan d'ensemble fut complètement élaboré.

Il devait agir, non seulement sur la jeunesse, mais aussi sur les adultes.

Pour les travailleurs, il fut décidé d'intensifier les cours de formation générale, ainsi que les cours de perfectionnement professionnel.

Les mères de famille ne seraient pas oubliées et subiraient tour à tour des cycles éducatifs.

Quant aux enfants, un système complet d'enseignement les conduirait jusqu'à leur complet développement.

« Jusqu'ici, remarque E. TOUSSAINT, l'élite du personnel noir était composée surtout par de vieux ouvriers connaissant bien leur métier,

⁽¹⁾ E. TOUSSAINT, La Réforme de l'Enseignement dispensé à la Population noire de l'U. M. H. K., Avant-propos.

ayant acquis une réelle conscience professionnelle et qui étaient les meilleurs pères de famille et les meilleurs habitants des camps.

» Ces travailleurs anciens, que rien n'avait préparé à ce rôle, ont été formés lentement, patiemment par une pléiade de bons ouvriers blancs, venus de chez nous avec une connaissance profonde de leur métier et avec l'amour du travail bien fait, qui engendre la fierté de former des disciples...

» Apprentissage et exemple ont produit de tels fruits, que nous y voyons un encouragement, une promesse de succès pour nos organisations nouvelles.

» Dépourvus de base, ces anciens travailleurs sont arrivés à la connaissance du métier ; en possession d'un appui plus consistant, et par des méthodes moins empiriques, leurs fils s'élèveront plus haut et plus rapidement ».

* * *

Les facteurs dominants, dans la réforme scolaire réalisée par l'U. M., peuvent être mentionnés succinctement de la manière suivante :

Tout d'abord on trouve un facteur négatif : l'U. M. a rompu avec le système qui avait été en usage dans ses écoles et dans celles de la Colonie, après avoir estimé qu'il avait donné des résultats pitoyables.

Le facteur positif, de loin le plus important, est l'orientation donnée à tout l'enseignement.

Celui-ci est nettement orienté vers l'éducation professionnelle. Ce n'est pas pour des raisons assez sordides de cupidité et de matérialisme intéressé que cette orientation a été adoptée, mais parce que la civilisation doit avoir pour base le travail. C'est par les données concrètes qu'il manie que l'on arrive à inculquer au Noir le respect de l'effort, à l'abstraction et à la réelle civilisation.

L'U. M. estime certainement que le premier but à poursuivre est de détruire le préjugé ancré dans la conscience du Noir qui méprise le travail manuel et de donner, à ce travail, toute la valeur qu'il faut lui attribuer et de créer une échelle de valeurs, dans laquelle

c'est l'ouvrier qualifié qu'il faut placer au sommet de la hiérarchie.

Le salaire des clercs n'est, en tout cas, pas plus élevé que celui octroyé aux travailleurs qualifiés.

L'U. M. a établi chez elle le principe du monopole, ou mieux, de l'exclusivité de l'enseignement et de l'obligation scolaire pour les enfants de ses travailleurs, obligation toute relative puisqu'elle est réalisée par l'adhésion des pères de famille.

L'expérience a appris, en effet, que l'organisation scolaire qui prétend former un bon travailleur manuel et non un clerc, perd tout attrait pour le Noir, et qu'il ne suivra pas les cours de telles écoles s'il n'y est pas obligé. Remarquons que l'Européen lui-même fausse les données du problème en rémunérant mieux un simple scribe qu'un ouvrier qualifié.

De plus, le monopole est nécessaire, car si une école du voisinage formait des clercs, les écoles professionnelles de l'U. M. seraient sans doute vidées en faveur de ses voisines.

A l'heure présente, on observe que dans les écoles professionnelles, beaucoup d'enfants comprennent la valeur de leur formation ; ils l'apprécient et se considèrent comme les égaux et même les supérieurs des élèves dont les connaissances sont limitées à la lecture, l'écriture et le calcul.

L'homogénéité des classes, exigée par la pédagogie, ne pourrait pas non plus être obtenue, si l'U. M. n'usait de son influence pour obtenir que les pères de famille envoient leurs enfants à l'école primaire dès l'âge de 6 ou 7 ans, car s'il n'en était pas ainsi, on trouverait, comme autrefois, en 1^{re} année primaire des enfants dont l'âge peut aller depuis 6 ans jusqu'à 14 et même 15 ans.

Dans les matières de ses programmes, l'U. M. exige que l'exotisme soit éliminé, que les matières à enseigner soient adaptées à la réceptivité des enfants, qu'elles soient donc très simplifiées.

Par ailleurs, elle exige que l'enseignement use de moyens concrets, qu'il n'emploie qu'au minimum les moyens livresques et qu'il élimine au maximum le psittacisme.

L'enseignement dispensé à la masse se trouve à la base de toute la formation ; il s'adresse aux travailleurs ordinaires et l'on ne passe à l'enseignement aux mieux doués que pour les moniteurs et les artisans qualifiés.

L'enseignement organisé pour les enfants par l'U. M. peut être schématisé comme suit :

— De 0 à 3 ans, on trouve l'œuvre de protection à l'enfance noire ;

— De 3 à 6 ans, l'enseignement éducatif est donné dans les écoles maternelles et les jardins d'enfants ;

— De 6 à 13 ans, les garçons suivent les cours de l'école primaire ; 5 % des mieux doués vont à l'école normale ; 25 % des mieux doués passent à l'école pré-professionnelle ; de là, ils passent ensuite à l'école professionnelle.

Le reste des élèves, soit 70 %, passe aux chantiers d'apprentissage.

Au sortir de l'école primaire, les filles entrent dans des écoles de formation familiale.

Les missionnaires conservent la direction spirituelle et morale des écoles des enfants et des adultes, mais ils sont déchargés de l'enseignement du programme profane.

L'école primaire enseigne la lecture, l'écriture et le calcul. La langue employée est le kiswahili, mais le français est enseigné, comme langue secondaire, dès la première année primaire.

Dans tout l'enseignement post-primaire, c'est le français qui est la langue véhiculaire.

L'U. M. a pris ainsi position à propos de la question des langues à employer dans l'enseignement, question qui est très controversée en Afrique.

Forte de son expérience, déjà longue, elle a estimé

que l'école professionnelle donne de meilleurs résultats si la langue véhiculaire employée est le français.

Il faut que l'emploi du français dans l'enseignement post-primaire soit préparé. C'est pourquoi, l'école primaire donne déjà des notions de cette langue. Les cours sont soigneusement dosés et commencent dès la première année primaire.

Une note de l'U. M. (FISCHER), relative à l'enseignement professionnel, nous permet de compléter l'exposé général et d'y ajouter quelques détails qui pourront être jugés de quelque utilité.

Les écoles pré-professionnelles, de même que les chantiers d'apprentissage, comportent chacun trois années d'études, avec un programme de cours généraux, de technologie et de travaux pratiques adaptés au niveau intellectuel et aux possibilités physiques des élèves.

L'école normale de formation sociale groupe quelque 170 élèves — moniteurs qui suivent un cycle d'études de quatre années et qui vivent sous le régime de l'internat.

Une école professionnelle, qui reçoit les meilleurs éléments sortis de l'école primaire et de l'école préprofessionnelle, va être ouverte en 1953.

Une autre école technique, supérieure à la précédente, sera ouverte prochainement.

Il existe, de plus, des cours destinés à perfectionner les travailleurs adultes et à compléter leur formation générale. L'enseignement organisé pour l'élément féminin comporte :

- Des écoles primaires dirigées par des religieuses ;
- Des écoles de formation familiale dirigées par des religieuses et des assistantes sociales ;
- Des cours pour femmes adultes, avec un programme qui prévoit l'étude de la puériculture, de l'économie domestique et des travaux d'aiguille.

Une réflexion doit clore l'exposé relatif à l'enseignement professionnel. Il faut se rappeler que, jusqu'ici, l'inconvénient majeur de la main-d'œuvre africaine est

la nécessité d'une surveillance permanente. Il faudrait arriver à ce que, par l'éducation des travailleurs, une telle surveillance, qui coûte très cher, puisse devenir inutile.

Une école normale et école technique est créée à Ruwe. La Direction de cette école estime que l'organisation sera complètement achevée en 1960.

POPULATION SCOLAIRE AU 31 DÉCEMBRE 1949.

	ENFANTS		ADULTES	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Jardin d'enfants	539	487		
École primaire	3.868	3.501		
École pré-professionnelle	71			
École normale	62			
Chantier apprentissage maçonnerie	115			
Chantier apprent. charpenterie	81			
École formation familiale		57		
Cours aux femmes adultes				573
Cours du soir aux travailleurs			699	
Cours de perfectionn. professionnel. .			163	
Classes de récupération	169			
TOTAUX	4.896	4.045	862	573

POPULATION SCOLAIRE AU 31 DÉCEMBRE 1952.

	ENFANTS		ADULTES	
	Garçons	Filles	Hommes	Femmes
Jardin d'enfants	1.196	1.375		
École primaire	5.207	4.738		
École pré-professionnelle	84			
École normale	158			
Chantiers apprentiss. :				
— Construction	208			
— Ferronnerie	154			
École formation familiale		201		
Cours aux femmes adultes				2.391
Cours du soir aux travailleurs			628	
Cours de perfectionnement profession- nel			208	
Engins lourds			40	
TOTAUX	7.007	6.314	876	2.391
TOTAL GÉNÉRAL	16.588			

Le paternalisme.

Le paternalisme est une forme de politique sociale qui, au Congo, se trouve à la base des rapports qui existent entre les employeurs européens et leurs travailleurs indigènes. Cette politique a été appliquée intégralement par les Belges, depuis le début de leur occupation du Centre africain jusque il n'y a pas bien longtemps, mais il se manifeste dans ces derniers temps une tendance, assez marquée, pour qu'elle tende à évoluer et à être tout au moins partiellement abandonnée.

Elle consiste, au Congo, à fournir en nature, aux travailleurs noirs, tout ce qui est nécessaire à leur entretien matériel et hygiénique.

En accord avec cette politique, l'employeur fournit à ses travailleurs :

- 1) La nourriture ;
- 2) Le logement, avec l'équipement de couchage, mobilier et l'équipement de cuisine ;
- 3) Le bois de chauffage ;
- 4) L'eau et l'éclairage ;
- 5) Les soins médicaux et pharmaceutiques ;
- 6) Un salaire supplémentaire versé en espèces.

Cette politique sociale va même plus loin, car, actuellement, elle fournit légalement les mêmes avantages matériels à la famille du travailleur.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la politique sociale du paternalisme ne résulte pas de longues études théoriques qui auraient conduit à des décisions prises par les Autorités administratives. C'est une forme de politique sociale qui est née tout naturellement d'une nécessité, lorsque, à l'origine, se sont établis les rapports entre les employeurs européens et la main-d'œuvre indigène ; au début, il n'a donc pas été nécessaire de légiférer à ce sujet. Ce qui plus est, c'est qu'au cours des premiers temps de notre arrivée en Afrique, cette politique était appliquée, aussi bien aux Blancs qu'aux Noirs.

On n'ignore pas, en effet, que l'E. I. C. fournissait tout l'équipement, le logement et le ravitaillement à ses fonctionnaires, tant civils que militaires, et que de plus ceux-ci recevaient des tissus et des objets de pacotille divers, leur permettant de se procurer ce qui était nécessaire pour assurer le ravitaillement de leurs Noirs, sans compter les médicaments qui permettaient de les soigner éventuellement.

Les compagnies diverses, commerciales, de culture, de prospection et industrielles, agissaient de la même façon.

Au Katanga, le Comité Spécial du Katanga a suivi la même politique jusqu'en 1910, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où fut introduite la monnaie.

Les fonctionnaires et agents blancs du Gouvernement, du C. S. K. ou des compagnies, recevaient ainsi, chaque mois, des caisses de vivres sous forme de « Chopboxes », ainsi que des ballots d'étoffes et de pagnes, leur permettant de se ravitailler en vivres frais et d'assurer le ravitaillement de leurs auxiliaires noirs, en observant que les femmes et les enfants qui accompagnaient le travailleur noir étaient aussi nourris et soignés, sans qu'une législation bien définie ait existé à cet effet.

Ce n'est que plus tard que cette politique paternaliste s'est vue confirmée, pour les Noirs tout au moins, par des décrets. On s'est trouvé dès lors en face, d'une part, d'un paternalisme d'État qui trouve sa source dans la législation et qui se manifeste par les conditions du contrat de travail imposées par le Gouvernement et, d'autre part, du paternalisme des employeurs privés qui est souvent beaucoup plus favorable aux travailleurs que le paternalisme imposé par décret.

Après l'introduction de la monnaie, les fonctionnaires et employés blancs furent largement livrés à eux-mêmes, tandis que le paternalisme a continué à régler la vie de la main-d'œuvre indigène. Il faudrait éviter d'observer et de juger cette situation en prenant simplement, comme point de comparaison, la situation de l'ouvrier européen.

Pour le Noir, la situation créée par la politique sociale paternaliste est un phénomène tout naturel. La vie du Noir, dans son milieu coutumier, dans son clan, se déroule en effet dans un monde où règnent en somme des conditions assez semblables à celles créées par le paternalisme ; le chef du clan ou de la famille répartit, en effet, parmi les siens les biens matériels dont la communauté peut disposer (1).

En somme, dans le clan, la vie matérielle de chacun, en temps normal, est assurée sans trop de difficultés. Il est vrai que les exigences sont loin d'être excessives et que les conditions matérielles n'y sont pas fameuses, mais malgré la sous-nutrition générale, elles sont néanmoins jugées satisfaisantes ; l'accoutumance du Noir lui permet d'autant mieux de les accepter qu'elles peuvent être obtenues sans beaucoup d'efforts ni de peines, de la part de l'homme tout au moins, car ce n'est qu'occasionnellement que celui-ci doit se livrer au travail en vue d'assurer le nécessaire à la communauté.

Lorsque le Noir accepte de collaborer aux travaux des Européens, en se plaçant sous leur régime paternaliste, il voit certes les conditions de sa vie matérielle considérablement améliorées, mais il est cependant douteux qu'il apprécie beaucoup cette amélioration dont nous faisons si grand cas. Il est probable, en effet, qu'il s'accommode mieux de privations matérielles relatives que de l'obligation de se livrer à un travail manuel permanent qu'il déteste et qu'il considère comme étant dégradant.

On peut être persuadé que dans la vie au contact des Blancs, le Noir se sent plus gêné et éventuellement peut-être plus blessé dans sa dignité par cette obligation de

(1) On peut noter que la vie du Noir était en effet ainsi organisée avant l'arrivée du Blanc ; c'est pourquoi l'indigène a accepté cette même organisation quand il était au service du Blanc. Le Blanc se substituait simplement au chef coutumier. Toute autre forme d'organisation que le paternalisme était impensable.

Cependant, dans les grands centres organisés ce système ne pourra plus être appliqué pendant longtemps ; une expérience de tous les jours le confirme. L'évolution du Noir mène au désir de personnalité et de liberté.

travail manuel que par le régime de la politique sociale paternaliste (1).

* * *

Pour pouvoir mieux apprécier ce qu'est le paternalisme pour le Noir, il est bon de connaître, tout d'abord, ce qui lui est octroyé en nature par l'application de cette politique. Il est bon de connaître aussi, à cet effet et pour permettre les comparaisons, la situation matérielle d'un ouvrier belge, par exemple, vers la période de 1900, avant que se soient développées en Belgique les œuvres diverses d'assurance sociale.

Pour permettre les comparaisons, nous extrayons d'un traité d'économie ménagère, en usage vers 1900, le budget effectif d'une famille d'ouvriers (2) et aussi celui d'une famille de petits bourgeois.

Budget d'une famille d'ouvriers.

<i>Recettes.</i>	<i>Dépenses.</i>
Salaire journalier du père 2,50 F	Loyer (par an 120 F) par quinzaine 4,60 F
Salaire journalier du fils aîné 1,25 F	Chauffage et éclairage 40 F par an 1,60 F
Total 3,75 F	Nourriture : 15 jours à 1,90 F <u>26,60 F</u>
Revenu d'une quinzaine ou de 12 jours de travail :	Vêtements et linge (achat et entretien par quin- zaine) <u>6,— F</u>
3,75 F × 12 = 45,— F	<u>38,80 F</u>

Reliquat pour imprévu : 45,— F — 38,80 F = 6,20 F.

(1) On peut observer que dans le régime paternaliste, qui n'est qu'une copie améliorée de la vie coutumière, le Noir n'est pas stimulé à accepter un travail régulier. Il est assuré d'avoir ses besoins satisfaits, de même que ceux de sa famille, même s'il ne travaille pas pendant certains jours. Tout comme dans le milieu coutumier, sa seule présence lui fournit le nécessaire. C'est le surplus que lui fournit le travail. Qui peut se passer de ce surplus peut chômer.

(2) Il est important au surplus de noter, que l'ouvrier européen de 1900 travaillait 10 à 12 heures par jour. Le Noir dont on compare la situation, ne travaille que 8 heures.

Budget annuel d'une famille de petits bourgeois.

<i>Revenus</i>		<i>Dépenses.</i>	
Traitement fixe	2.200,— F	Loyer 1/6 du revenu	500,— F
Recette supplémen- taire (travaux du soir, comptabilité ou leçons partic.)	800,— F	Chauffage et éclairage 1/30	100,— F
		Linge, vêtements, chaus- sures (achat et entretien) 1/10	300,— F
		Nourriture 5/10	1.500,— F
		Entretien du mobilier et de l'habitation 1/120	25,— F
		Contributions	40,— F
		Écolage et livres clas- siques	100,— F
		Aide ménagère, 1 jour par semaine à 1,25 F × 52	65,— F
		Menues dépenses	200,— F
			<u>2.830,— F</u>

Reliquat pour imprévu: 3.000,— F — 2.830,— F = 170,— F.

Nous pouvons ainsi estimer, qu'en 1900, les recettes mensuelles d'une famille d'ouvriers oscillaient entre 75 et 100 ou 110 F, soit en moyenne de 90 à 100 F par mois.

Quant aux dépenses, on peut admettre qu'elles étaient distribuées approximativement comme le montre le tableau suivant dans lequel les données ont été traduites en pour-cents :

Loyer	= 1/6	soit 16,0 %
Chauffage et éclairage	= 1/30	soit 3,3 %
Linge, vêtements, chaussures, entretien	= 1/10	soit 10,0 %
Nourriture	= 5/10	soit 50,0 %
Entretien du mobilier et l'habitation	= 1/120	soit 0,8 %
soit au total 80,1% dont 30,1% doivent se rapporter avec les postes, qui figurent en plus de la nourriture.		

Sur un budget mensuel de 90 à 100 F, il reste à la fin du mois environ 17 ou 19 F, d'après le tableau général

ci-dessus ou 13 ou 14 F d'après le compte détaillé effectif donné plus haut.

Voyons, à présent, comment se présente le budget de la famille d'un ouvrier noir employé à l'Union Minière et traité d'après la politique sociale paternaliste.

La rémunération comporte 6 points qui ont été mentionnés plus haut : ration, logement, équipement, chauffage, eau et éclairage, soins médicaux et salaires en espèces. Comme on peut le voir ci-dessous, l'Union Minière du Haut-Katanga donne une ration plus abondante que le minimum prévu légalement au travailleur et à sa famille. Par l'Œuvre de la Protection de l'Enfance noire (O. P. E. N.), elle assure de plus les soins à donner aux tout petits, elle prend à sa charge l'écolage des enfants et de certains adultes et elle a même organisé les loisirs du Noir et des siens.

A l'heure actuelle, il est prévu que, dans certaines conditions, on pourra donner l'équivalent en monnaie, de la ration ainsi que du logement.

Au Katanga, pour le travailleur indigène, la ration type minimum en nature, et son équivalent en espèces, a été fixée de la manière suivante par le Commissaire de District.

Ration hebdomadaire.

	<i>Quant.</i>	<i>Prix unit.</i>	<i>Contrevaieur</i>
Farine de manioc	g 3.100	F 3.—	F 9,30
Farine de maïs	1.600	4,55	7,30
Haricots	0.200	6,75	1,33
Huile	0.080	15,00	1,20
Arachides	1.050	13,00	13,65
Viande fraîche	0.350	28,00	9,80
Poisson fumé	0.250	20,00	5,00
Légumes	1.050	12,00	12,50
Sel	0.105	4,00	0,42
			<hr/> 60,62

Soit 61 francs — soit 66 F à Elisabethville en 1953.

A l'Union Minière, la ration hebdomadaire effective, de beaucoup supérieure à la ration légale minimum, se présente comme suit :

I. — *Tableau de rationnement (rations hebdomadaires).*

VIVRES	Types de ration			Voir notes explicatives	CONTRE VALEUR
	H.	F.	R. S.		
Farine de maïs	3.000	1.500	500		
Farine de manioc	2.000	1.500	—	(1)	
Riz	500	500	500		
Arachides	500	400	150		
Haricots	200	200	150		
Huile de palme	300	250	100	(2)	
Patates douces	1.500	1.000	1.000		
Fruits	500	500	250		
Sel iodé	105	50	50		
Viande	650	350	350	(3)	
Poisson maigre	750	402	402	(4)	
Pain	600	—	—	(5)	

II. — *Attributaires.*

Le travailleur reçoit une ration H. chaque semaine. Cette ration est distribuée en deux fois, à l'exclusion du pain qui est distribué sur le lieu du travail, au milieu de l'avant-midi, les six jours de la semaine (un petit pain de 100 g chaque jour).

Le travailleur en travaux souterrains reçoit, en outre, à la sortie de la mine, deux petits pains de 100 g dont un est garni d'une tranche de 20 g de fromage de première qualité. Il reçoit à l'entrée de la mine un litre de café composé de 15 g de café, 15 g de sucre et 270 g de lait écrémé vitaminé (8).

La femme du travailleur reçoit une ration F. La femme enceinte reçoit une ration F + une ration R. S.

Les enfants de 0 à 5 ans reçoivent une ration R. S.

Les enfants de 6 à 10 ans reçoivent une ration de 2 fois R. S.

Les enfants de plus de 10 ans reçoivent une ration F.

Les garçons de 14 ans et plus, à l'école professionnelle et artisanale, reçoivent une ration F, un repas scolaire (6) et 100 g de biscuit vitaminé (7).

Les autres enfants reçoivent en complément, soit à la consultation des nourrissons, soit au jardin d'enfants, soit à l'école chaque jour ouvrable (donc 6 fois par semaine), ou bien

— 1 biscuit vitaminé de 50 g (7), ou bien

— 200 cc de lait écrémé vitaminé (8) + 20 g d'arachides, ou bien

— une bouillie faite de 200 cc lait écrémé, 20 g sucre, 20 g semoule + eau (quantité nécessaire).

III. — *Notes explicatives.*

(1). — La farine de manioc est vitaminée par l'addition de :

3,5 g de B ₁ Thiamine	} par tonne
5,0 g B ₂ Riboflavine	
10,0 g P. P. Niacide	

(2). — L'Huile de palme est vitaminée par l'incorporation de 23.230.000 U. I. d'Arovit par tonne.

(3). — Lorsque la ration viande est remplacée par du poisson frais (ou inversement), l'équivalence est établie sur la base de 1.000 g de viande pour 1.150 g de poisson maigre, ou 1.470 g de poisson gras. 550 g de poisson fumé peuvent également remplacer 1.000 g de viande.

(4). — Ces chiffres sont donnés en poids de poisson maigre. Si la ration est fournie en poisson gras, l'équivalence est établie sur la base de 1.278 g de poisson gras pour 1.000 g de poisson maigre.

(5). — Les pains sont fabriqués en utilisant un mélange de farines préparé par les Minoteries. Ce mélange est composé de 80 % de farine de froment blutée à 70 %,

provenance locale et 20 % de farine de maïs Minoteries.

(6) — Les repas scolaires comprennent :

150 g de viande ;
60 g de farine de maïs ;
40 g de farine de manioc vitaminée.

(7) — Composition des biscuits vitaminés :

Pour 1 tonne de biscuits :

Farine de manioc tamisée	299,00	kg
Farine de maïs	299,00	kg
Farine d'arachides non dégraissée	104,5	kg
Graisse animale (porc ou bœuf)	140,5	kg
Sucre impalpable	245,00	kg
Cliftol	36,00	kg
Bicarbonate de soude	12,35	kg
Biscavit	1,188	kg.

Le Biscavit est un produit préparé par la COPHACO, comportant :

Acide nicotinique :	105,60	g
Thiamine :	10,56	g
Riboflavine :	10,56	g
Iodure de potasse :	5,28	g
Craie préparée :	1.056,00	g

Vitamines A : 10.560.000 U. I.

(8) — Le lait est vitaminé de façon à contenir par litre :

5 mg de vitamine B ₁	Thiamine
5 » » »	B ₂ Riboflavine
75 » » »	BP Niacide
150 » » »	C Acide Ascorbique
100 gammas d'iode.	

La ration familiale qui comporte celle du père, plus 1/2 ration pour la femme et une ration R. S. pour chacun des enfants, est donc en réalité plus que doublée (1).

(1) Cette ration est physiologiquement équilibrée.

La valeur journalière de la nourriture familiale est égale à 34 F par jour ⁽¹⁾.

Le coût à l'Union Minière d'un ouvrier et de sa famille est évalué, en 1953, à 2.710 F par mois, sans le logement.

La ration intervient pour approximativement 30 % de cette somme, soit plus exactement 32 %.

Les autres frais, soit ceux qui figurent dans la liste mentionnée plus haut, à part la nourriture, représentent 30 à 32 % du coût du salaire total. Il reste alors à considérer le salaire en espèces qui est représenté par environ 32 F, soit 30 % de 2.710 F.

Si ces données sont représentées par des valeurs mensuelles, on obtient :

Salaire intégral mensuel 2.710,00 F + logement estimé à 300 F par mois		3.010.— F
dont		
Ration	850,00 F	28,24 %
Salaire en espèce	800,00 F	26,58 %
Soins médicaux et enseignement	375,00 F	12,46 %
Bois, eau, électricité	75,00 F	2,49 %
Équipements	125,00 F	4,15 %
Divers, pension, immondices, administrat.	485,00 F	16,11 %
Logement	300,00 F	9,97 %

Si nous ramenons cette évaluation en francs or, en la divisant par 30, pour pouvoir la comparer aux données fournies par le budget ouvrier européen dans la période de 1900, nous voyons que le salaire intégral actuel du Noir est approximativement égal à celui d'un ouvrier belge en 1900, soit environ 100 francs or par mois.

Mais nous voyons aussi que le salaire en espèces payé au Noir en un mois est environ de $810 : 30 = 27$ francs or, soit de 25 à 30 F, alors que tous les frais de son ménage sont entièrement payés, les frais médicaux et de phar-

⁽¹⁾ Si on paie la contre-valeur, elle est de 14 ou 17 F (surface ou fond) au travailleur, 8 F à la femme et 7,50 F par enfant, soit une moyenne familiale par jour de travail de 35 F.

macie, l'écolage des enfants, et même l'organisation de ses loisirs, tandis qu'en 1900, le salaire restant en main de l'ouvrier blanc au bout du mois était de 17 à 19 F et même de 13 à 14 F, les derniers frais envisagés ci-dessus n'étant pas prévus dans le tableau du budget.

Nous sommes persuadé que cette solution apparaîtra en somme assez inattendue à certains, car la qualité du travail de l'ouvrier noir, même qualifié, est loin de celle du Blanc et ne l'oublions pas, l'ouvrier noir ne travaille que 8 h par jour, tandis que l'ouvrier blanc de 1900 travaillait 10 à 12 h par jour.

* * *

Pour répondre aux idées à la mode, suggérées par ceux qui s'occupent du bien-être et des revendications des milieux ouvriers européens et qui veulent, en toute hâte dirait-on, appliquer leurs conceptions européennes au monde des travailleurs noirs né d'hier, monde qui méprise toujours profondément le travail manuel et qui n'accepte pas encore la nécessité du travail permanent, les employeurs et, notamment l'U. M., tendent à passer, par transitions, au paiement du salaire en espèces, comme il a été dit succinctement plus haut.

A l'Union Minière, sur un total de 19.188 ouvriers, il y a 9.000 S. A. R. et une centaine de G. L. (1).

RÉGIMES DES TRAVAILLEURS — RÉSUMÉ.

S. A. : Salaire de base repris au barème ci-annexé

Ravitaillement en nature.

Logement » »

Bois » »

Eau » »

Équipement » »

Ravitaillement femme et enfants en nature.

(1) S.A.R. : Salaire seul en argent.

G.L. : Rémunération globale en argent.

S.A.R.: Salaire de base repris au barême ci-annexé.

Contrevaleur nourriture travailleur, soit 14 francs ou 17 francs pour travailleurs fond.

8 % prime régularité.

Logement	en nature
Bois	» »
Eau	» »
Équipement	» »
Ravitaillement en nature de la femme et des enfants.	

G.L. : Salaire de base repris au barême ci-annexé.

plus 22 francs (ou 25 francs pour les travailleurs de fond).

Ces 22 francs (ou 25 francs) se répartissent comme suit :

Indemnité nourriture :				
» logement :	4,80	14	ou	17
» bois :	1,60			
» eau :	0,50			
» équipement:	1,06			
	7,96 arrondi	8		8
		22		27

Plus allocations familiales : Femme :	11
Par enfant :	9

L'Union Minière autorise et assiste même ses meilleurs travailleurs dans l'achat ou la location d'une habitation dans les cités extra-coutumières (G. L.).

L'Union Minière n'applique cette mesure qu'aux ouvriers qu'elle juge capables de se comporter convenablement et qui, d'ailleurs, sont soumis à une surveillance particulière.

Jusqu'ici l'expérience, toutes ces précautions étant prises, semble donner des résultats satisfaisants.

La mesure prise par l'U. M. est appelée à se développer, car il n'est pas douteux que le passage graduel de la politique paternaliste au paiement du salaire intégral en espèces est un phénomène qui se trouve dans la ligne des évolutions naturelles.

Qu'on le veuille ou non, la politique paternaliste est appelée à disparaître à plus ou moins longue échéance.

Pour le bien du travailleur noir évoluant et de sa

famille, la seule chose que l'on puisse faire est d'éviter toute hâte et de tenter de ralentir autant que possible cette évolution, par ailleurs inéluctable, et de s'attarder le long des phases de transition successives.

Les arguments que l'on peut faire valoir, pour ou contre le maintien du paternalisme, peuvent avoir plus ou moins de poids. En tout cas, les partisans de sa suppression font valoir de nombreux arguments pour défendre leur point de vue. C'est ainsi que les Britanniques reprochent à cette politique de supprimer l'indépendance de l'individu vis-à-vis de l'employeur, mais nous disons qu'une telle indépendance n'existe jamais complètement.

On la considère comme concrétisant un signe de condition inférieure qui serait attentatoire à la dignité de l'individu. Il y a certes là une exagération manifeste ; personnellement nous n'avons jamais considéré, *mutatis mutandis*, comme une perte de dignité d'avoir été ravitaillé au cours de nos expéditions de prospection, pas plus que d'avoir eu la vie matérielle assurée lorsque nous étions aux armées pendant la guerre de 1914-1918.

On prétend aussi que cette politique est anti-éducatrice et qu'elle ne prépare pas le Noir à jouer un rôle sur le plan politique. Toute la question est de savoir, s'il y a une urgence quelconque à pousser le Noir, palabreur par nature, dans ce domaine d'influence civilisatrice assez et même très discutable.

D'autre part, on peut objecter que l'éducation du Noir, en tant qu'acheteur, est loin d'être accomplie. Son imprévoyance est notoire et il est exposé à faire des achats inconsidérés, comme le montre l'expérience et notamment celle de nombreux clercs qui jouissent d'un salaire élevé, mais dont le budget est en déséquilibre permanent, du fait de leurs dépenses exagérées.

On ne voit pas non plus comment, dans les conditions actuelles, on pourrait empêcher l'exploitation de l'acheteur noir par des commerçants peu scrupuleux.

On peut douter que la famille du travailleur soit encore aussi bien nourrie qu'elle l'est actuellement, après la disparition du paternalisme. On connaît des cas scandaleux de commis dont le salaire mensuel est de plusieurs milliers de francs et qui ne remettent que quelques centaines de francs à leur femme pour l'entretien de leur famille, le reste étant consacré à la boisson.

Il ne faut pas sous-estimer le danger de la propagation de l'alcoolisme, danger lié au paiement du salaire intégral en espèces, car on sait qu'actuellement les brasseries se multiplient dangereusement et que 90 % de leur production, dit-on, sont consommés par les indigènes.

Des statistiques faites à l'Union Minière permettraient de conclure que la dépense en bière est de 19 à 20 % de l'argent remis. Le développement du nombre de débits de boisson dans les centres extra-coutumiers et le spectacle de l'alcoolisme qui y règne nous obligent à prendre, sans tarder, les mesures qui s'imposent.

D'après la politique paternaliste, les employeurs ont la charge d'assurer à leurs ouvriers un logement décent et on pourrait les forcer à ne pas augmenter le nombre de leurs travailleurs, aussi longtemps qu'ils sont incapables de les loger décentement.

Le versement en espèces d'une indemnité de logement n'est évidemment pas de nature à résoudre ce problème.

Pour ce qui nous concerne, nous estimons de plus que l'abandon du paternalisme et le paiement du salaire en argent permettront aux Noirs de faire plus facilement la comparaison entre leur salaire et celui des Blancs. Les Noirs ne comprendront jamais que la différence entre ces salaires est due, non seulement à leur rendement déficient et à la qualité de leur travail, mais aussi au fait que le Noir vit chez lui, sous son climat, sous un climat auquel son organisme est parfaitement adapté, tandis que le Blanc vit et travaille sous un climat qui, souvent, lui est tout à fait hostile.

Le problème des vieux travailleurs pensionnés.

Quelle que soit l'opinion que l'on adopte au sujet du paternalisme dont il a été question dans le chapitre précédent, on admettra sans peine que l'employeur bienveillant et consciencieux n'est pas entièrement satisfait lorsqu'il a tenté d'assurer le bien-être matériel et moral de ses travailleurs en activité effective. Il lui reste alors à résoudre les problèmes liés au bien-être de ses vieux travailleurs pensionnés.

Il importe évidemment que la vie matérielle et morale des vieux travailleurs soit assurée, de façon qu'ils puissent jouir d'une sécurité sociale au moins équivalente et même supérieure à celle qui leur est généralement fournie par le milieu coutumier, mais il est aussi désirable qu'ils puissent rester en contact avec leurs fils devenus travailleurs.

Le problème est, par ailleurs, lié à la création de réserves de main-d'œuvre, au voisinage plus ou moins immédiat des centres d'exploitation et des chantiers industriels.

Non seulement ce problème n'est pas résolu, mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'il puisse l'être, sans tarder, en un tournemain.

On doit se rendre compte qu'une solution qui pourrait être appliquée immédiatement et qui pourrait éventuellement convenir aux vieux travailleurs actuels, dont l'enfance et la jeunesse se sont passées au village, dans l'atmosphère et le milieu coutumier, ne conviendrait pas nécessairement aux futurs vieux travailleurs des nouvelles générations nés et élevés dans le milieu industriel, dans des familles devenues presque étrangères au milieu coutumier et très éloignées du clan et de ses impératifs.

Certes, ceux qui, à l'heure présente, sont devenus de

vieux travailleurs pensionnés, désirent, d'une part, pouvoir vivre avec leurs enfants ou, tout au moins, rester en contact direct avec eux, tout en appréciant, par ailleurs, la vie urbaine avec ses avantages et les plaisirs qu'elle peut procurer à ceux qui y sont habitués.

D'autre part, ils sont cependant dominés par les souvenirs de leur jeunesse ; ils ressentent vivement les sentiments qui les lient au clan, à la vie libre et insouciant du milieu coutumier ; il ne faut donc pas s'étonner si, en bon nombre, ils aspirent à retourner au village dans leurs vieux jours. Il ne faut pas oublier non plus que l'instauration des congés payés de trois mois, accordés tous les six ans, contribue à maintenir les contacts avec la région d'origine ⁽¹⁾. Désireront souvent rentrer dans leur milieu coutumier, les vieux travailleurs dont les parents étaient des notables ou apparentés aux chefs et qui croient devoir aller les remplacer pour maintenir le prestige de leur famille, prestige dont d'ailleurs ils bénéficieront eux aussi.

Si, pour le moment, le retour au milieu d'origine peut être le plus généralement adopté par les vieux pensionnés, il le sera de moins en moins dans l'avenir.

Observons qu'il existe bien des obstacles qui s'opposent, ou tout au moins rendent difficile le retour du travailleur pensionné dans son milieu coutumier, non seulement pour ceux de l'avenir, mais aussi pour ceux du présent. Certains traits du caractère du Noir agissent en effet dans ce sens, notamment la jalousie et l'envie qui souvent les dominent. Il est normal, à leurs yeux, qu'un des leurs qui est sorti du rang, qui a notamment réussi par son travail et son intelligence dans le milieu des Blancs, en abandonnant les impératifs et la routine des coutumes traditionnelles, doit, en quelque sorte, jouir d'une force magique relevant de la sorcellerie.

(1) C'est donc en toute connaissance de cause que, plus tard, le travailleur décidera d'y retourner ou non.

Il est normal qu'un homme qui s'est ainsi singularisé provoque la méfiance de ceux qui sont restés au village (1).

Il faudra parfois aussi faire entrer en ligne de compte le fait que le chef, les vieux notables, le féticheur du village, jaloux de leur autorité tyrannique des anciens jours, tâcheront de conserver, aussi longtemps que possible, les avantages qu'ils tirent du respect des règles coutumières parfois désuètes, ce qui les amène à accueillir assez mal ceux qui viennent de l'extérieur et qui, ils peuvent le craindre, auraient une tendance naturelle à provoquer l'évolution de la coutume ce qui, à notre avis, est cependant désirable.

Dans cet ordre d'idées, notons que l'on a compté sur l'influence de ces vieux travailleurs dans les milieux coutumiers pour y insuffler un esprit nouveau. Or, comme le remarque G. LEBON, quelques années suffisent pour instruire un barbare, mais il faut parfois des siècles pour l'éduquer. Cela revient à dire, que le vieux travailleur, comme tout évolué d'ailleurs, qui revient se fixer au village, conserve, au début de son arrivée du moins, l'instruction qu'il a pu acquérir, mais qu'il retombe sans tarder au niveau du milieu coutumier dont il était sorti momentanément. Inévitablement, cette instruction s'efface progressivement pour finir par se perdre totalement.

Jusqu'ici, l'Union Minière a tenté l'expérience du retour du pensionné au milieu coutumier sous deux formes :

(1) Au cours de la séance plénière de l'Institut Royal Colonial Belge, tenue le 28 octobre 1953, le R. P. J. VAN WING, dans son discours « L'homme congolais », déclare à ce sujet : « La 2^e loi (du clan) est l'égalité entre tous les membres du clan, exception faite des privilèges reconnus à la primogéniture. Chacun doit rester au niveau économique de la moyenne de sa classe d'âge. Quiconque s'élevait autrefois outre mesure, était l'objet de l'envie des autres, accusé de sorcellerie maléfique et donc menacé de disparaître. On n'échappait à ce danger qu'en partageant avec les autres tout son surplus. C'est sous le bénéfice de cette loi que les parents pauvres grugent les évolués réputés riches. »

1^o *Le retour du pensionné dans son village.*

L'expérience a démontré que cette solution ne peut pas être érigée en système. Le pensionné rentré dans son village ne jouit que rarement de la plénitude des avantages que son travail lui a procurés. Dès son arrivée, les parents, le clan, les chefs, n'ont que trop tendance à le dépouiller de ce qu'il possède, satisfaisant ainsi leurs désirs personnels, tout en obéissant à l'esprit égalitaire du milieu coutumier. L'esprit de travail et de régularité dans l'effort, acquis au cours d'une longue carrière, n'est pas en synchronisme avec l'indolence et l'imprévoyance qui l'entourent. Il n'a aucun intérêt personnel à faire un effort qui serait supérieur à celui des autres membres de la communauté ; il se laissera aller à l'ambiance de facilité.

Dans les camps règne l'hygiène, les soins médicaux sont libéralement dispensés. Dans le milieu coutumier, la situation est tout autre : l'état de santé de la famille, excellente au départ, y est minée dès les premiers mois par les maladies. Les familles de travailleurs rentrant d'un congé payé, qui n'est pourtant que de 3 mois, en apportent une preuve évidente. Le montant de la pension que le vieux travailleur a personnellement méritée profite, en fait, à tous les notables du clan, auxquels il ne peut — ou n'ose — refuser leur quote-part.

2^o *Établissement d'un groupement de travailleurs au voisinage d'un groupement coutumier, sous la bienveillante protection du chef.*

On a espéré, dans cette formule, l'atténuation, sinon la suppression des inconvénients ci-dessus exposés. L'expérience a été faite durant de longues années. Au début, elle a donné satisfaction, grâce au fait qu'en raison de sa nouveauté elle a bénéficié d'une attention soutenue des autorités européennes et indigènes. A la

longue, cet intérêt s'est, par la force des choses, relâché et les créations artificielles que constituaient les villages de pensionnés, abandonnés à elles-mêmes, ont périclité.

Il a été constaté que ces agglomérations de vieux manquaient d'activité, de cohésion, de cadres et, pour tout dire, d'âme. Il y avait là un motif psychologique de ne pas continuer la tentative. Les logements coûteux et confortables, mis à la disposition des pensionnés, n'étaient pas maintenus en bon état ; ils étaient abandonnés et remplacés par des cases à la mode du pays. De grosses dépenses étaient donc faites en pure perte.

Enfin, le relâchement dans la surveillance de l'autorité, l'indifférence du chef qui considérait ces villages comme complètement étrangers, encore que construits sur ses terres, faisaient de ces agglomérations des pôles d'attraction pour de nombreux parasites ; la polygamie y était florissante et même des réfractaires à l'autorité coutumière y trouvaient refuge.

Devant ces éléments d'appréciation, il était impossible de continuer cette politique dont on avait pu, cependant, normalement, espérer de bons résultats.

* * *

Une autre solution doit être envisagée. L'installation des pensionnés peut, au Katanga, faciliter la solution d'un des problèmes qui constituent les principales préoccupations des exploitations industrielles : la création d'un réservoir de main-d'œuvre au voisinage plus ou moins immédiat de leurs centres d'exploitation et de leurs chantiers.

Un moyen d'arriver à ce résultat est de stabiliser dans le pays des cellules familiales dont le chef s'installerait au Katanga après l'achèvement de sa carrière. Il est nécessaire que la vie matérielle et morale des vieux travailleurs y soit assurée par une organisation adéquate.

Certes, des vieux travailleurs désireront s'installer dans des centres extra-coutumiers où ils pourront continuer à exercer divers métiers appris au cours de leur carrière. D'autres encore voudront y créer un petit commerce. Ces désirs n'ont rien que de légitime, mais il n'y a pas là une solution d'ensemble du problème.

D'autres enfin — et ceci paraît être la formule efficace — profiteront des initiatives officielles qui tendront à dégager les centres d'une population inactive par la création de zones suburbaines à activité agricole et maraîchère. Ces initiatives officielles résultent de cette idée de base que l'organisation actuelle des camps, ainsi que celle des milieux extra-coutumiers, même avec l'accession du Noir à la propriété immobilière, ne se présente pas comme très favorable à la stabilisation et à la sécurité des familles de travailleurs. Comme le dit F. GRÉVISSE ⁽¹⁾, on ne stabilise pas sur le béton ; mais il faut, par contre, trouver aux vieux travailleurs un habitat de sécurité qui serait lié à la terre. Le ménage y retrouverait l'ambiance du cadre naturel de son milieu originel et la femme pourrait s'y livrer à la culture de son petit lopin de terre ce qui l'empêcherait d'être complètement désœuvrée.

Il faudrait satisfaire à certaines conditions impératives :

A l'habitat serait annexé un lopin de terre cultivable, même pour des produits maraîchers ; cet habitat ne serait pas trop éloigné des centres où vivent et travaillent les enfants. Il devrait y être relié par des moyens de communication faciles et rapides. Il devrait permettre au vieux travailleur de rester plus ou moins en contact avec la ville.

Il devrait permettre aux petits enfants, dans leur jeune âge, de profiter de l'air de la campagne.

(1) GRÉVISSE, F., Essai d'analyse de l'état d'évolution du corps social des centres extra-coutumiers d'Élisabethville (C. R. du Congrès scientifique Élisabethville 1950, Vol. VI, pp. 89 à 105, 50^{me} anniversaire du C. S. K.).

Par ailleurs, faudrait-il favoriser les relations de ce milieu de pensionnés avec les parents restés dans le milieu coutumier ? Faudrait-il favoriser le séjour dans ce milieu des enfants de parents restés au village coutumier, de façon à ce qu'ils puissent venir profiter des facilités de l'enseignement ?

On voit qu'il reste à étudier des formules qui puissent donner une ou des solutions adéquates au problème posé.

L'une d'elles qui pourrait être étudiée serait l'établissement de maraîchers qui se livreraient à leurs petites cultures intensives sur un sol irrigué, des liaisons hebdomadaires par camions étant réalisées avec le centre le plus proche. La production y trouverait un large débouché très rémunérateur.

Il est, par ailleurs, à prévoir que certaines activités artisanales pourront, dans ces milieux, s'exercer avec un rendement certain. Les vieux travailleurs pourront donc y trouver l'activité de leur choix et améliorer leur situation matérielle.

Il appartiendra à l'autorité et aux œuvres sociales de faire régner dans ces populations une atmosphère morale.

* * *

La solution précédente, si elle mérite la plus large attention, n'exclut pas, pour autant, la possibilité pour le pensionné de rentrer dans son milieu coutumier. Il ne faut pas hésiter à laisser les vieux travailleurs retraités choisir leur future résidence, ils sont généralement parfaitement capables de décider eux-mêmes où se trouve leur réel intérêt.

Une pension leur est servie par l'Union Minière qui, en tout état de cause, peut leur permettre de vivre décemment. S'ils sont pensionnés pour vieillesse, ils sont encore suffisamment valides pour exercer une activité physique dont le produit viendra s'ajouter à leur

rente viagère. En ce qui concerne les invalides dont les possibilités physiques sont plus ou moins amoindries, parfois même nulles, le taux de la pension est proportionnel au degré de l'incapacité.

Une solution que nous considérons comme étant digne de retenir l'attention a été adoptée à la base de Kamina.

La règle appliquée est la suivante : tout travailleur comptant 20 ans de service continu à la Base, bénéficie d'un logement, pour lui-même, pour sa femme et ses enfants mineurs, jusqu'à la fin de sa vie. On peut observer qu'après 20 ans de service, le travailleur peut être maintenu dans son emploi. S'il est devenu inapte, il peut encore assurer de petits services pour une faible rémunération, tels que surveillances diverses, police de quartier, etc. Il peut d'ailleurs, dans ce cas, recevoir un lopin de terre cultivable, compris dans les quartiers indigènes où des bandes de terres sont réservées pour la culture.

Il semble évident que l'influence du vieux travailleur qui a subi, pendant 20 ans l'action européenne rayonnera dans son milieu familial, ainsi que sur tout son entourage.

La solution adoptée à la base de Kamina paraît être très raisonnable, car il semble bien admis que les vieux travailleurs ne pourraient pas se refaire une vie dans leur village d'origine ni dans des villages de pensionnés.

Il est, par ailleurs, manifeste qu'ils désirent rester en contact direct avec leurs enfants employés dans l'industrie européenne. Leur influence dans les camps ne peut d'ailleurs être que bienfaisante, car ils y sont un élément d'ordre et de stabilité.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement	3
Remarque liminaire	5
Considérations préliminaires	5
La main-d'œuvre indigène amenée au Katanga et plus particulièrement au Haut-Katanga	7
A propos des civilisations	13
Politiques adoptées par les Européens dans les territoires d'outre-mer	27
Le droit de propriété sur les ressources fournies par le pays colonisé	42
La société indigène. Ses deux groupes actuels	48
Amélioration des conditions de vie du travailleur noir par l'amélioration du rendement, de la productivité et du salaire	65
La stabilisation de la main-d'œuvre dans les régions industrielles et la formation des groupements indigènes des centres extra-coutumiers	71
L'enseignement aux Noirs	74
L'enseignement aux Noirs à l'U. M. H. K.	98
Le paternalisme	106
Le problème des vieux travailleurs pensionnés	120

